

**PAGES
MANQUANTES**

Fraises Nouvelles

“AYLMER”

En boîtes en fer blanc ou bocaux. Sirop épais extra.

La nouvelle préparation est prête à présent à être expédiée.

Achetez maintenant pour assurer votre approvisionnement.

Demandez aux voyageurs de vous montrer la nouvelle jarre pour confitures de pures fraises Aylmer. Une jarre tout à fait nouvelle avec un couvercle spécial pour chasser l'air et qui assure une fraîcheur absolue et écarte toute moisissure.

Rien n'est supérieur à la confiture de fraises Aylmer.

La qualité est garantie par

DOMINION CANNERS LIMITED

HAMILTON, CAN.

FAITES PLUS D'ARGENT SUR VOS VENTES DE SIROP

La perte de profit et le trouble avec vos clients pour le mécontentement que donne le mauvais sirop sont entièrement éliminés lorsque vous tenez le

SIROP DE TABLE MARQUE "CROWN".

Ce splendide produit est maintenant offert aux épiciers progressistes, en barils contenant environ 45 gallons. Nous cotons seulement un exceptionnel bas prix dans des lettres confidentielles. Nous acceptons aussi de payer le fret et de ne pas faire payer les barils.

Les épiciers de toute la Province nous disent qu'ils ont grandement accru leurs ventes depuis qu'ils commencent à tenir la Marque "Crown" et que leur pourcentage de profit s'est considérablement amélioré.

Pourquoi ne suivez-vous pas leur exemple et ne vous mettez-vous pas en mesure d'obtenir les profits ajoutés au moyen

de l'active demande pour la Marque "Crown"? Nous garantissons que la Marque "Crown" ne fermentera pas ni ne se gâtera.

Si vous désirez essayer ce Sirop, le meilleur de tous, dans votre propre maison avant de décider que c'est une bonne affaire de pousser cette Marque dans le magasin, nous serons heureux d'envoyer un échantillon absolument gratis sur réception de votre demande.

Si vous connaissiez déjà la superbe qualité de ce Sirop, pourquoi ne pas commander au moins un baril aujourd'hui? Lorsque vous ferez votre commande, nous vous demandons de mentionner le nom du marchand de gros par l'intermédiaire duquel vous désirez que votre consignment soit envoyée.

Envoyez votre commande aujourd'hui.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED

(Manufacturiers des Marques EDWARDBURG)

MONTREAL

Usines : CARDINAL, BRANTFORD.

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.



Registered Trade-Mark

La lb
 Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1/2 lb. et 1/4 lb. 0.34
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, 1/2 s. et 1/2 bte de 6 lbs. 0.26
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/2, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
 Chocolat sucré, Caracas, 1/2 et 1/4 lb. cakes, bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34

Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
 Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

Farines préparées de Brodie La doz.
 Red XXX pqts de 6 lbs. 3.10
 Red XXX pqts de 3 lbs. 1.60
 Crescent pqts de 6 lbs. 2.90
 Crescent pqts de 3 lbs. 1.50
 Superb pqts de 6 lbs. 2.70
 Superb pqts de 3 lbs. 1.40
 tons à la boîte 0.65

Buckwheat pqts de 3 lbs. 1.60
 Buckwheat pqts de 6 lbs. 3.10
 Buckwheat en cartons, douz. 1.00
 Griddle-Cake pqts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake pqts de 3 lbs. 1.60
 Pancake en cartons, douz. 1.00
 Cartons contenant 1/2 doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl" La lb.
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10, 1 lb. 30 lbs. par cse 26c
 No 10, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 27c
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 32c
 No 15, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 33c
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 40c
 No 30, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 41c
 Thé Vert Ceylan "Owl" La lb.
 No 10, 1 s. 30 l. 3. par cse 27c

CHURCH & DWIGHT Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.
 Empaqueté comme suit:
 Caisse de 96 paquets de 5c. \$3.20
 Caisse de 60 paquets de 1 lb. 3.20
 Caisse de 120 paquets de 1/2 lb. 3.40

Caisse de 30 } paq. mélangés, 1 lb. }
 " 60 } " " " 1/2 lb. } 3.30

W. CLARK, LIMITED, Montréal

Conserves La doz.
 Viandes assorties 1s 2.75
 Compressed Corned Beef 1s 2.75
 Compressed Corned Beef 2s 5.00
 Lunch Ham 1s 2.75
 Lunch Ham 2s 5.00
 Ready Lunch Beef 1s 2.75 2s 5.00
 Geneva Sausage 1s 2.50 2s 4.25
 English Brawn 1s 2.30 2s 4.30
 Boneless Pigs Feet 1s 2.30 2s 4.30
 Sliced Smoked Beef 1s 1.75 1s 3.00
 Roast Beef 1s 2.75 2s 5.00
 Ready Lunch Loaves, Veau
 Jambon, Boeuf, assortis 1s 1.60
 Ditto 1s 2.75
 Boeuf Bouilli 1s 2.40
 Boeuf Bouilli 2s 4.30
 Boeuf Bouilli 6s 15.00



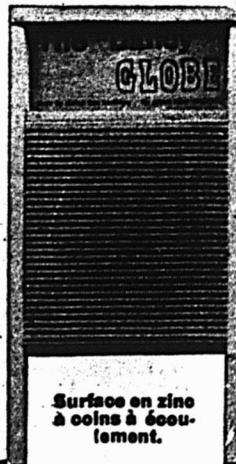
Celles qui connaissent les
Planches à laver de Cane
 les spécifient toujours

Parce qu'elles sont d'un prix modéré et qu'elles donnent le meilleur service.

Les planches à laver de Cane se tiennent dans une classe à part pour leur belle construction, leur qualité et leur durée, et, donnent un attrayant profit.

Parmi les 13 différents modèles et qualités, vous en trouverez une qui répondra à vos désirs.

Si vous n'avez pas notre catalogue "d'articles en bois de Cane pour le jour de buanderie," nous serons heureux de vous en envoyer un.



Surface en zinc à coins à écoulement.

WM. CANE & SONS CO. LIMITED.
 NEWMARKET, ONT.

Saindoux Composé



Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

Matthews-Blackwell Limited
 Rue Mill, MONTREAL.

| | | |
|---|----|------|
| Pork and Beans, sauce tomates | 18 | 0.60 |
| Pork and Beans, sauce tomates | 28 | 0.95 |
| Pork and Beans, sauce tomates boîtes plates | 38 | 1.15 |
| Pork and Beans, boîtes hautes sauce tomates | 38 | 1.35 |



| | | |
|--------------------------------------|----|-------|
| Pork and Beans, Plain | 18 | 0.60 |
| Pork and Beans, Plain | 28 | 0.95 |
| Pork and Beans, Plain, boîtes plates | 38 | 1.15 |
| Pork and Beans, boîtes hautes Plain | 38 | 1.35 |
| Pork and Beans, sauce Chili | 18 | 0.60 |
| Pork and Beans, sauce Chili | 28 | 0.95 |
| Pork and Beans, sauce Chili | 38 | 1.15 |
| Ox tongue | 18 | 9.00 |
| Ox tongue | 28 | 10.00 |
| Ox tongue | 28 | 11.00 |
| Jellied Veal | 18 | |
| Jellied Veal | 18 | |
| Jellied Veal | 28 | 3.75 |
| Jellied Hocks | 28 | 4.70 |
| Jellied Hocks | 68 | 13.00 |

Potted Meats.

Ham, Tongue, Beef and Veal,

| | | | | |
|----------------------------|-----|------|---------|------|
| | 1/2 | 0.50 | 18 | 1.00 |
| Tongue, Ham and Veal, pâté | | | 18 | 1.20 |
| Pâtés de Foie | | | 18 | 0.90 |
| Pâtés de Foie | | | 18 | 1.35 |
| Clark's Concentrated | | | La doz. | |
| Soupe au poulet | | | 0.95 | |
| Toutes autres soupes | | | 0.95 | |

| | |
|--------------------------------|--|
| Mince Meat | La doz. |
| (Tins fermées hermétiquement.) | |
| 18 | \$1.25, 28 1.95, 38 3.00, 48 4.00, 58 5.00 |
| Plum-Pudding | |
| Anglais | 18 1.90 |
| Plum-Pudding | |
| Anglais | 28 2.40 |



| | | |
|----------------------------------|----|------|
| Boeuf fumé en tranches "Inglass" | 18 | 1.50 |
| Boeuf fumé en tranches "Inglass" | 18 | 2.30 |
| Boeuf fumé en tranches "Inglass" | 18 | 3.50 |

J. M. DOUGLAS & Co.,
Montréal.



Bleus à laver
La lb.
"Bleuol", boîtes
10 lbs., 50 ppts
de 4 carrés, 15c
"Sapphire"
btes de 14 lbs.
ppts de 1/2 lb.
"Union", boîtes
de 14 lbs., ppts
de 1/2 et 1 lb. 10c

WM. H. DUNN,
Montréal.

| | |
|---|------|
| Edward's Soups | |
| (Potages Granulés, Préparés en Irlande) | |
| Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc. | |
| Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton | 0.45 |
| Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque (assorties), par doz. | 0.45 |

| | |
|--|------|
| Canistres, 15c. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. | 1.45 |
| Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., deur, 8 oz., par doz. | 2.35 |

BORDEN MILK CO., LIMITED,
Montréal.

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.

| | |
|--|--------------------|
| | Prix au Détaillant |
| Lait Condensé (sucré) | |
| Marque Reindeer (4 doz. par cse) | \$6.00 |
| Marque Mayflower (4 doz. par cse) | 5.25 |
| Marque Clover (4 doz. par cse) | 4.50 |
| Lait évaporé (non sucré) | |
| Marque Reindeer Jersey, Boite de Famille (4 doz. par caisse) | 3.90 |
| Marque Reindeer Jersey, Boite moyenne (4 doz. par caisse) | 4.50 |
| Marque Reindeer Jersey, Boite d'hôtel (2 doz. par caisse) | 4.25 |
| Carque Reindeer Jersey, Gallon (1/2 douzaine par caisse) | 4.75 |
| Café (avec Lait et Sucre) | |
| Marque Reindeer (2 doz. par cse large) | 4.80 |
| Marque Reindeer (4 doz. par cse petite) | 5.50 |
| Cacao (avec Lait et Sucre) | |
| Marque Reindeer (2 doz. par cse) | 4.80 |
| Limite de fret: 50c par cwt. | |

Conditions: Net 30 jours, sans escompte.

| | |
|----------------------|---------------------------|
| | Lait et Crèmes Condensés. |
| St. Charles "Family" | 3.90 |
| St. Charles "Hotel" | 4.25 |
| Lait "Silver Cow" | 5.40 |
| "Purity" | 5.25 |



Combien de gallons d'huile ou de Gazoline ACHE-TEZ-VOUS lorsque vous remplissez votre réservoir ?

Combien de gallons en VENDEZ-VOUS actuellement et pour lesquels vous êtes payé ?

La différence est votre perte. La pompe



arrête cette perte. C'est comme votre tiroir-caisse enregistreur ou votre balance calculatrice—votre chien de garde qui ne dort pas.
Elle abolit : odeurs, gaspillage, tuyaux, mesures, et met votre commerce d'huile sur une base commerciale.
Un réservoir peut être placé sur ou sous le plancher. Enfermé sous terre ou hors de votre magasin, votre risque d'incendie est éliminé. S'il est sur le plancher, le risque d'incendie est réduit à son minimum.
La pompe Bowser mesure les gallons, demi gallons, pintes ou chopines à chaque coup. Posez l'indicateur. Elle fait le reste.
Et elle coûte si peu. Vous la payez vite avec de s profits accrus. Ecrivez maintenant pour de plus amples détails.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Avenue Frazer, Toronto, Can.

Pompes fabriquées par des ouvriers Canadiens et vendues par des Marchands Canadiens
Bureaux de Ventes dans tous les Centres et représentants partout.

Détenteurs des brevets et fabricants originels de pompes étalon mesurant automatiquement à la main et par pouvoir, petits et grands réservoirs. Entrepôts de gazoline et d'huile et système de distribution. Mesures à enregistrement automatique pour conduits, système de filtrage et circulation d'huile, système de nettoyage à sec, etc.

Maison Etablie en 1888.

Le commis.—"Ceci est un travail dégoûtant. Il m'a fallu me laver les mains une douzaine de fois depuis ce matin. Il n'est pas étonnant que ces dames ne veulent pas que je les serve. Bon sang ! je voudrais donc que le patron achète une pompe BOWSER."

Arrêtez vous et lisez

Les vendeurs à succès trouvent profitable de se tenir au courant des articles qu'ils vendent et recommandent à leurs patrons.

La majorité se fait un devoir de lire cette annonce soigneusement chaque semaine. La plupart savent que les articles annoncés ici sont de haute qualité des lignes sur lesquelles on peut compter et qui sont de bonne vente en tous temps.

Nous, en qualité d'agents, nous n'annonçons ni ne vendons de lignes que nous ne puissions personnellement garantir et dont nous avons éprouvé la qualité. Plus vous connaîtrez ces lignes de qualité, plus vous les recommanderez.

En voici quelques-unes—et cela vous payera de noter les autres dans les prochains numéros.

Le Lime Juice Cordial de Stower

plait aux palais les plus difficiles. Déjà sucré, en ajoutant de l'eau vous avez la boisson la plus saine qui soit.

La Gélatine Cox's

Servie avec des fruits la poudre à gelée instantanée de Cox's fait un délicieux dessert. Parfaitement pure—Faite en Angleterre.

Fruits Secs de Griffin & Skelley

Les Raisins sans pépins, les Prunes, Abricots, Pêches et Poires dans toute leur qualité originale. Une révélation pour l'épicier qui a tenu d'autres marques.

Ecorces de fruits Taylor (confites ou séchées)

Ecorces de Lemons, citrons et oranges faites des meilleurs fruits importés. Elles sont tendres et représentent le summum de qualité.

Les Macaronis, vermicelles, etc. "Codou"

Faits du blé russe Taganrog le plus fin. Véritables produits français fabriqués par Félix Codou.

Poissons marque Thistle

sont pêchés et mis en conserves de la meilleure manière. Ils gardent leur fraîche saveur de mer.

ARTHUR P. TIPPET & CO.

AGENTS
MONTREAL



Oui, Madame,

Le Sel

WINDSOR

est le meilleur

SEL DE TABLE

que nous tenions.

134

L'abstention d'emmagasiner une marchandise supérieure peut entraîner une perte pour le marchand,

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont reconnues partout comme spécifique contre les maux de tête et recommandées avec assurance par tous les marchands comme étant un remède efficace. Ne perdez pas votre clientèle pour avoir laissé votre stock s'épuiser.

Si vous ne connaissez pas les Poudres Nervines de Mathieu essayez-les à nos frais au moyen du coupon ci-joint.

Pour tous les rhumes le Sirop de Goudron et l'huile de foie de Morue de Mathieu sont reconnus comme un remède sûr et efficace.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom

De
(Nom de la maison de commerce).

Rue

Ville ou village

Province

LA CIE J. L. MATHIEU,
Propriétaire.

Sherbrooke, P. Q.
MM. L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
Dépositaires en Gros Montréal, P. Q.

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

Pour tous les Maux de Tête et Névralgie.

Une seule boîte suffit pour soulager les maux de tête et les névralgies. Ces poudres sont très efficaces pour soulager les maux de tête et les névralgies.

St. Lawrence
Sugar
Granulé Extra-Supérieur

Le sucre qui est fait de 100 pour cent de pure canne.



Lait condensé.
La cse
 Marque Eagle, 4 doz., chaque 6.00
 Marque Gold Seal, doz., chaque 5.25
 Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.50

Lait évaporé.
 Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque 4.25
 Marque Peerless "Boite Haute", 4 doz., chaque 4.50
 Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90
 Marque Peerless "Petite Boite", 4 doz., chaque 2.00

CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED.

Montréal.



"Paos" ("Le savon qui nettoie").

Par douzaine de boîtes 0.80

Yankee Cleaner.

Boîte de 1 gallon \$1.00
 Boîte de 1/2 gallon 0.60
 Boîte de 1 pinte 0.32
 Boîte de 1 chopine 0.20

Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boîtes assorties.

THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
 Manufacturière de marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. **La lb.**
 Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) 0.06
 Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. 0.06 1/2
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 4 lbs. 0.07
 Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs. 0.07
 Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) 0.06 1/2
 Barils No 1 (200 lbs.) 0.06 1/2
 Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) 0.07 1/2
 Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. 0.08
 Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs. 0.08
 Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) 0.07
 Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo 0.07 1/2
 Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
 Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) 1.50
 Casco Potato Flour (20 lbs.) Celluloïd. 0.10
 Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.60
 Empois de cuisine.
 W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) 0.07 1/2
 Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) 0.06
 (Boîte de 20 lbs., 1/2 en plus.)

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
 Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c... la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.

La cse
 4 doz. à la caisse \$3.50
 3 caisses 3.40
 5 caisses ou plus 3.35



Poudre à Pâte "Maglo"
 Ne contient pas d'alur.



La doz.
 6 doz. de 5c. . . \$0.50
 4 doz. de 4 oz. . . 0.75
 4 doz. de 6 oz. . . 1.00
 4 doz. de 8 oz. . . 1.30
 4 doz. de 12 oz. . . 1.80
 2 doz. de 12 oz. . . 1.85
 4 doz. de 16 oz. . . 2.25
 2 doz. de 16 oz. . . 2.30
 1 doz. de 2 1/2 lbs. . . 5.30
 1/2 doz. de 5 lbs. . . 9.60
 2 doz. de 6 oz. } à
 1 doz. de 12 oz. } la Cse
 1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Vendue en canistres seulement. Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Maglo".



GOLD DUST

a du succès partout. Vous pouvez en faire un succès pour votre magasin si vous la recommandez Elle plaît à la cliente à cause de son pouvoir de nettoyage. Elle plaît au marchand à cause de notre publicité étendue, dispendieuse, persistante et convaincante, qui atteint tous les lieux et stimule la demande.

La poudre à laver GOLD DUST se vend presque d'elle-même.

Fabriquée par

The N. K. Fairbank Company Limited.
MONTREAL.



**Si vous ne vendez pas le Poli à Chaussures
à l'Épreuve de l'Eau**

“NUGGET”

**Vous perdez une bonne chance d'augmenter
vos Profits, car toute vente de Nugget
signifie un client satisfait.**

COMMANDEZ-EN MAINTENANT

The Nugget Polish Co. Limited

9, 11 et 13, DAVENPORT ROAD, Toronto, Ont.



Soda "Maglo" la Cse
 No. 1 caisse 60 pqts de
 1 lb. 2.85
 5 caisses. 2.75
 No. 5 caisse
 100 pqts de 10 oz. 2.90
 5 caisses 2.80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

Cyques de 100 lbs., par caque . \$2.75
 Barils de 400 lbs., par baril . . 7.00

Crème de Tartre de "Gillett"



Le doz.
 ¼ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . \$1.10
 ½ lb. pqts. (4 doz. dans la caisse) . . . 2.20

Le Cse

4 doz. pqts., ¼ lb. . . { assor- } \$8.80
 2 doz. pqts., ½ lb. . . { tis. }

Le doz.

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) . . . 2.60

1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la ,caisse) 4.70

La lb.

5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse. 0.86
 10 lb. boîtes en bois 0.88
 25 lb. seaux en bois 0.83
 100 lb. barils 0.81
 360 lb. barils 0.80

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED
Montréal



Prix du Saindoux
 Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal.
 Tinettes 60 lb. 0.11
 Tierces 0.10½
 0.11½
 0.10½
 0.11½
 0.11½
 0.11½

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal



Prix du Saindoux
 Composé, Marque EASIFIRST
 Tinettes 60 lb. 0.10½
 Tierces 0.10½
 2.25
 2.15
 lb. 0.12
 lb. 0.12
 lb. 0.12
 0.12½

IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA, LIMITED.

Cigarettes Le 1,000 \$ 8.50
 Athlete \$ 8.50
 Bouquet, boîte 350, par boîte \$2.08 5.95
 Calabash 11.20
 Columbia, Petits-Cigares 11.50

Coronet 2 18.50
 Dardanelles "Turques", bouts unis 12.50
 Dardanelles "Turques", bouts liège ou argent 12.75
 Derby, boîte de 600, la boîte, \$4.12; le 1000 6.85
 Empire Navy Cut 8.20
 Fatima 10.25
 Guinea Gold 8.20
 Gloria 5.95
 Gold Crest 6.20
 Hassan "Turques" 8.50
 Imperial A A 27.00
 Imperial A A I 35.00
 Mecca "Egyptiennes" 8.50
 Mogul "Egyptiennes" bouts unis 12.25
 Mogul "Egyptiennes" bouts en liège 12.25
 Murad "Turques", bouts unis 12.25
 New Light, Petits Cigares 8.50
 Niobe Turques 8.00
 Old Chum 8.20
 Old Gold 6.50
 Pall Mall "Format ordinaire" 19.00
 Pall Mall "Format Royal" 25.00
 Players Navy Cut 8.40
 Richmond Straight Cut 11.20
 Sweet Caporal 8.50
 Sweet Sixteen 5.95
 Sub-Rosa, Petits Cigares 8.50
 Cigarettes importées
 Capstan "douces et médium" 12.50
 Capstan, boîtes de 10 avec porte-cigarettes 12.50
 Soussa, importées du Caire, Egypte, extra fine, No 25 20.00
 Extra fine, No 30 23.00
 Khedivial 30.00
 Three Castles, boîtes de fer-blanc 50s et boîtes de cartons 10s 15.50
 Three Castles, boîtes de fantaisie 16.00

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme.

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force, le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT

MANUFACTURIERS Limited
MONTREAL.



OEUFS

Producteurs et Expéditeurs : —

Vous avez besoin à cette saison de l'année de bons renseignements du marché, des encaissements rapides, les plus hauts prix.

Pour ceci, correspondez ou expédiez à

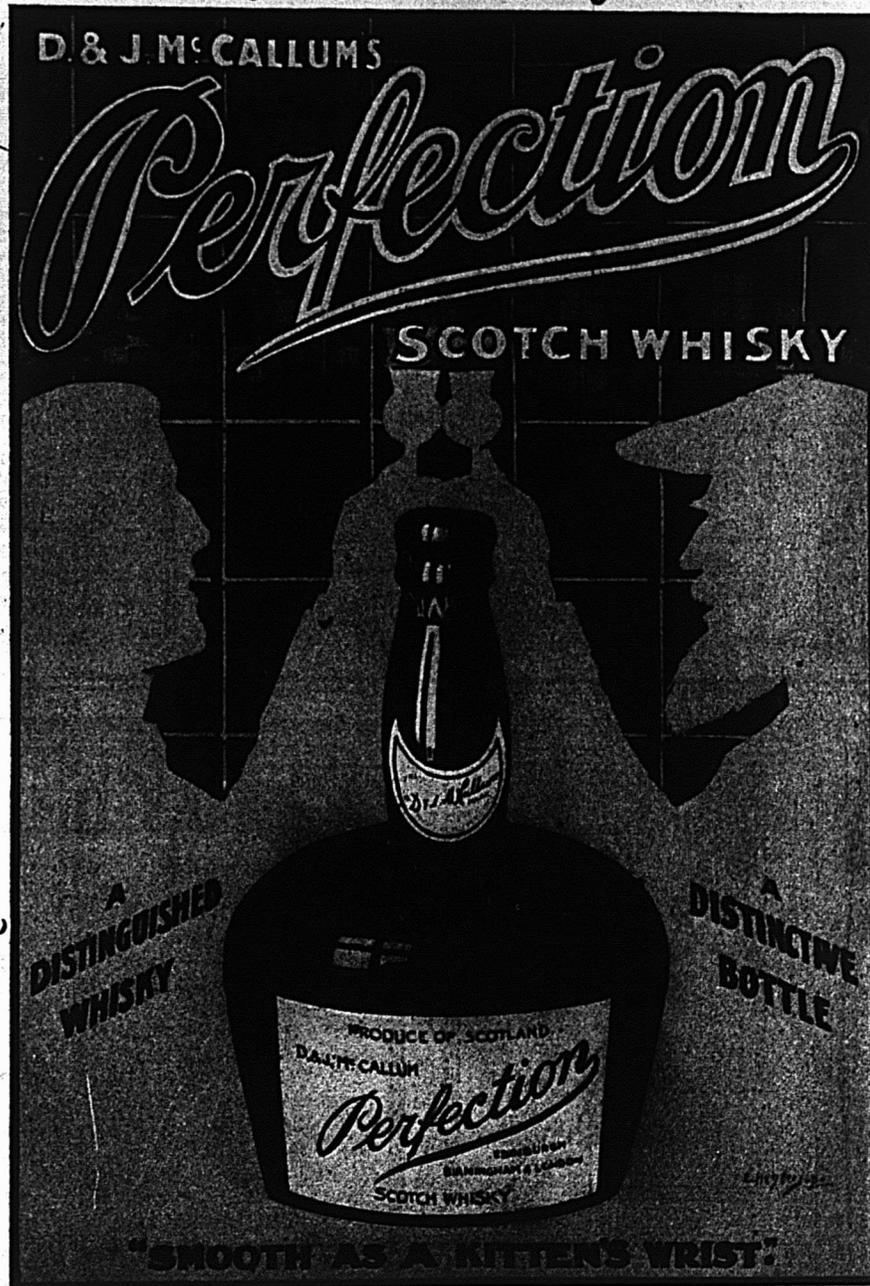
Gunn, Langlois & Cie, Limitée.

Principale Maison de Produits du Canada.

MONTREAL.

LES ANNONCES PAR AFFICHES

Font appel à 3,000,000 de consommateurs TOUS LES JOURS



Les affiches parlent un langage universel, et c'est le seul moyen de faire impression sur l'esprit des enfants, des étrangers et des milliers d'acheteurs qui n'ont pas le temps de lire les journaux ou autres annonces imprimées.

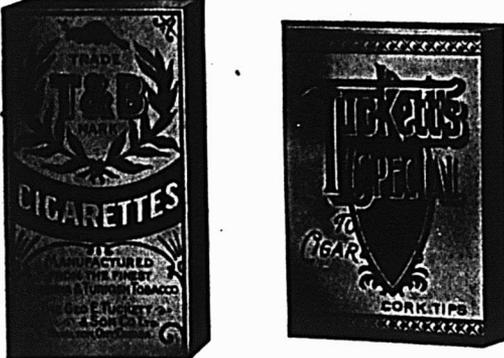
Nous vous donnerons le summum de l'annonce attrayante-ineffaçable et productrice pour chaque dollar qu'elle vous coûte. Demandez les estimés et schemas à

H. A. WILLIAMS, Gérant, Canadian Poster Co.

Edifice Dominion Express, Montréal.

Plus de 75% de la publicité canadienne est faite par nous. Quoi ! Bovril, Baby's Own Soap, Fruit-a-tives, Na-Dru-Co., Montserrat, Players Cigarettes, Magic and Adanac, Etc., sont affichés par nous à l'année.

| | | | | | |
|-------------------------------------|---------------|---|---------------|--|------------------|
| Tabac à cigarettes | La Lb. | Rose No 1 de Landry | 0.32 | Vermicelle "Bertrand" | 0.08 |
| B.C. No 1, 1/13 | \$1.10 | Rose No 1 de Houde | 0.34 | Spaghetti "Bertrand" | 0.08 |
| Athlete, 1/13 | 1.08 | EMPIRE BRANCH | | | |
| Sweet Caporal, 1/14 | 1.17 | Tabacs à chiquer | | | |
| Tabacs coupés | La Lb. | Moose, 11s 1/2 cads, 12 lbs. cada. | 0.40 | Extrait Culinaires. | La doz. |
| Old Chum, 1/11 | \$0.90 | 18 lbs. | | 1 oz. Plates. Triple concentré | 0.84 |
| Meerschaum, 1/11 | 0.87 | Snowshoe bars, 6 1/2 butts 11 lbs. | 0.45 | 2 oz. Plates. Triple concentré | 1.57 |
| Athlete mix. Tins 1/2 et 1/4 lb. | 1.42 | butts 22 lbs. | | 2 oz. Carrées. Triple concentré | 1.88 |
| Old Gold, 1/12 | 1.03 | Stag bars, 5-1/3s 1/2 butts 12 lbs. | 0.39 | 4 oz. Carrées. Triple concentré | 3.34 |
| Seal of North Carolina, 1/12 | 0.98 | boîtes 6 lbs. | | 8 oz. Carrées. Triple concentré | 6.25 |
| Duke's Mix. "Cut Plug", 11s | 0.92 | Black Watch, 6s 1/2 butts 9 lbs. | 0.45 | 16 oz. Carrées. Triple concentré | 12.00 |
| Old Virginia, pqts 1/2 et 1 lb. | 0.75 | boîtes 5 lbs. | | 2 oz. Rondes. Quintessences | 1.96 |
| Duke's Mixture "granulé" | | Bobs, 5s 1/2 cads, 12 lbs., 1/2 cads. 6 lb. | 0.39 | 2 1/2 c Rondes. Quintessences | 2.19 |
| 1/11-bags, 5 lbs. carton | 0.94 | Bobs, 10s 1/2 butts 12 lbs. 1/2 cads. | 0.39 | 5 oz. Rondes. Quintessences | 3.75 |
| Bull Durham | | 6 lbs. | 0.39 | 8 oz. Rondes. Quintessences | 6.67 |
| 1/10 bags, 5 lbs. carton, la lb. | 1.25 | Currency, 5s 1/2 butts 9 lbs., boîtes | 0.39 | 4 oz. Carrées. Quintessences. Bou- | |
| 1/16 bags, 5 lbs. carton, la lb. | 1.25 | 6 lbs. | 0.39 | chons émeri | 3.75 |
| Old Virginia, pqts 1/16 | 0.70 | Currency Navy, 10s 1/2 cads, 12 lbs. | 0.39 | 8 oz. Carrées. Quintessences. Bou- | |
| Snap, pqts 1/7 et 1/14 | 0.58 | boîtes 6 lbs. | 0.39 | chons émeri | 7.50 |
| Calabash Mixture, tins 1/2 et 1 lb. | 1.20 | Pav Roll, thick bars 7 1/2 butts | 0.59 | 2 oz. Anchor. | 1.00 |
| Calabash Mixture, tins 1/4 | 1.25 | 10 lbs. boîtes 5 1/2 lbs. | 0.59 | 4 oz. Anchor. | 1.75 |
| Calabash Mixture, tins 1/8 | 1.40 | Empire Navy, chewing bars, 6 6/7 | 0.53 | 8 oz. Anchor. | 3.00 |
| Capstan Navy Cut "importé", tins | | butts 14 lbs. boîtes 7 lbs. | 0.53 | 16 oz. Anchor. | 6.00 |
| 1/8, Medium et Fort | 1.50 | Pedro bars, 16 oz. 5 morc. à la lb. | 0.58 | 2 oz. Golden Star "Double Force" | 0.75 |
| Capstan Mixture, "importé", tins | | boîte de 6 lbs. | 0.58 | 4 oz. Golden Star "Double Force" | 1.25 |
| 1/8 medium | 1.50 | Empire, 6s et 12s, cads, 15 lbs. | 0.44 | 8 oz. Golden Star "Double Force" | 2.25 |
| Pride of Virginia, "importé", tins | | boîtes 6 lbs. | 0.44 | 16 oz. Golden Star "Double Force" | 4.25 |
| 1/10 | 1.50 | Rosebud bars, 6s butts 20 lbs. | 0.45 | 2 oz. Plates. Soluble. | 0.75 |
| Old English Curve Cut "importé", | | boxes 5 lbs. | 0.45 | 4 oz. Plates. Soluble. | 1.25 |
| tins 1/10 lb. | 1.35 | Ivy, 7s butts 17 lbs. 1/2 butts 8 1/2 lbs. | 0.50 | 8 oz. Plates. Soluble. | 2.25 |
| Tuxedo "importé", tins 1/10 lb. | 1.37 | Shamrock bar & plug, 6s butts 24 | 0.45 | 16 oz. Plates. Soluble. | 4.25 |
| Lucky Strike "importé", tins 1/10 | 1.50 | lbs. boîtes 6 lbs. | 0.45 | 1 oz. London. | 0.50 |
| Rose Leaf "importé", à chiquer, | | Great West, sac 8 | 0.59 | 2 oz. London. | 0.75 |
| pqts 1 oz. | 1.30 | Regal Cube cut en boîte, 9s | 0.70 | Extraits à la livre de | \$1.00 à 3.00 |
| Tabacs à chiquer "importés" | La Lb. | Taxi Crimp cut en boîte, 10s | 0.78 | Extraits au gallon de | \$6.00 à 24.00 |
| Piper Hiedsieck | 1.22 | Forest & Stream, boîtes 10s | 0.80 | Mêmes prix pour extraits de tous fruits. | |
| Tabacs en poudre | La Lb. | HENRI JONAS & CIE, | | | |
| Copenhagen, en boîtes 1/12 lb. | 0.90 | Montréal. | | | |
| Horseshoe | 0.90 | Pâtes Alimentaires. | La lb. | Moutarde Française. | La grosse |
| | | Macaroni "Bertrand" | 0.08 | Pony Mustard, 2 doz. à la cse. | 8.40 |



The Geo. E. Tuckett & Son Co., Limited.
HAMILTON, ONT.

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous
endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.
OF CANADA, LIMITED.
126 RUE ST-PIERRE, MONTRÉAL.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PARTENT DE MONT-REAL :

De la Gare Windsor pour :

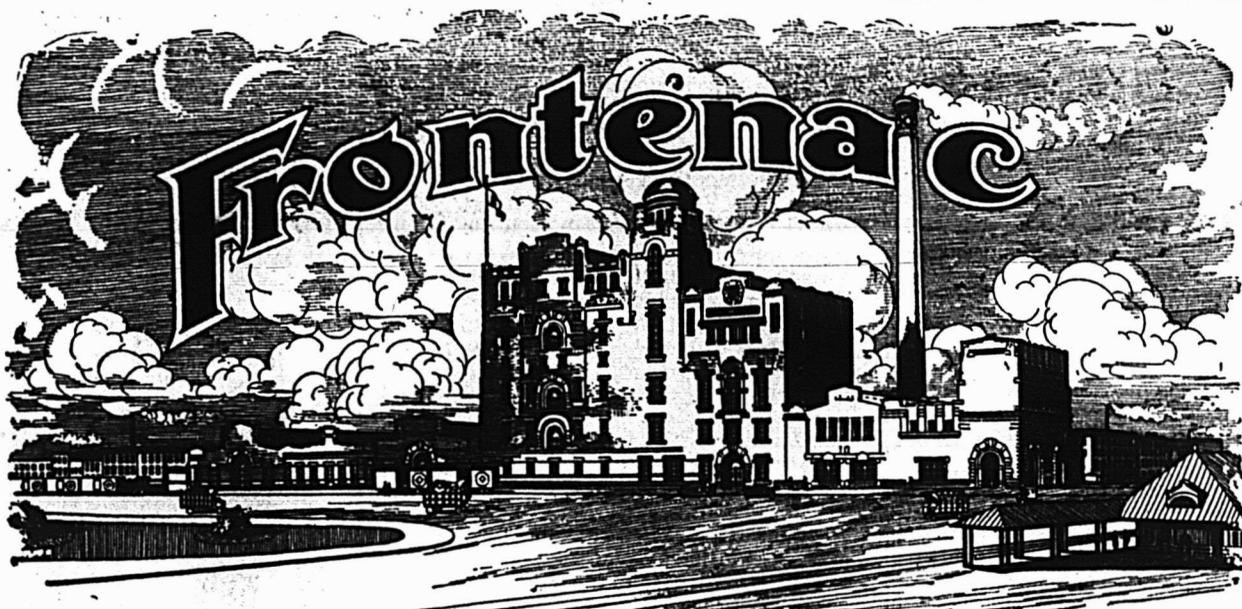
BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
 TORONTO, CHICAGO, *8.45 a.m., *10.00 p.m. et
 *10.50 p.m. pour TORONTO-NORD.
 OTTAWA, †7.55 a.m., †8.30 a.m., †9.05 a.m.,
 *9.45 a.m. †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *9.00
 p.m.
 SHERBROOKE et LENNOXVILLE, *8.25 a.m.,
 †4.10 p.m., *6.35 p.m.
 HALIFAX et MONCTON, *6.35 p.m.
 ST-JOHN, N. B., *6.35 p.m.
 ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *9.00 p.m.
 WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m. *9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :

QUÉBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
 TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m. *5.00 p.m.,
 †6.30 p.m., *11.30 p.m.
 SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00
 a.m., †1.30 p.m., *5.00 p.m.
 JOLIETTE, *8.20 a.m., †9.00 a.m., †11.45 p.m., †5.30
 p.m.
 SAINT-GABRIEL, †8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.
 OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.
 SAINTE-AGATHE, *8.45 a.m., *9.45 a.m., †10.15
 a.m., †11.00 p.m., †11.15 p.m., †11.40 p.m., †4.00 p.m.,
 †4.50 p.m., †5.10 p.m.
 NOMININGUE, *9.45 a.m., †11.45 p.m., †4.00 p.m.

(*) Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§) Di-
 manche seulement. (i) Samedi seulement. (n)
 Vendredi.

BUREAU DES BILLETS
141-143 rue Saint-Jacques
EDIFICE DOMINION EXPRESS
 PHONE, MAIN 8125



LONGUEUR : 425 PIEDS—HAUTEUR : 115 PIEDS—PROFONDEUR : 120 PIEDS
CAPACITÉ : 200.000 BARILS PAR AN.

BRASSERIE FRONTENAC

La Plus Belle — La Plus Vaste — La Plus Salubre — La Mieux Aménagée du Pays

Jugeant que le temps était arrivé de doter le Canada d'une Grande Brasserie Moderne, outillée pour produire une bière qui égale les meilleures bières importées, un groupe d'hommes d'affaires Canadiens, après trois ans d'efforts et d'études, avec le concours d'experts et l'appui d'un fort capital a construit, aménagé, outillé la Brasserie Monumentale en briques, acier et ciment, qui s'élève vis-à-vis de la gare du Mile-End, LA BRASSERIE FRONTENAC,

C'est dans cette Brasserie modèle, sous la direction d'experts Brasseurs, qu'est produite

LA BIÈRE FRONTENAC l'égale des meilleures Bières importées.
LA BIÈRE FRONTENAC est en vente partout.

FRONTENAC BREWERIES LIMITED

MONTREAL

Profits et Livres

Chaque fois que vous vendez quoi que ce soit à votre comptoir, la justesse de vos balances détermine votre profit ou votre perte. Il vaut mieux pour vous ne pas avoir de balance du tout que d'en avoir une inexacte, car les erreurs qu'elle vous fait commettre vous causeront bien des ennuis. Si la pesée est trop légère, vos clients mettront en doute votre honnêteté et vous perdrez leur clientèle. Si la pesée est trop lourde vous perdrez de l'argent à partir du jour où vous commencerez à vous en servir.



FAIRBANKS

"Les balances qui ont rendu le pesage juste."

Elles sont manufacturées depuis plus de 80 ans et ont une réputation internationale pour la justesse et la durée. Les Balances Fairbanks ont été adoptées par les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et étrangers, et sont universellement employées dans presque tous les cas où l'exactitude des poids entre en ligne de compte pour réaliser des bénéfices. La Bascule Transportable illustrée ici est notre type étalon pour la pesée de tous les genres de marchandises générales. Comme pour toutes les Balances Fairbanks, toutes ses parties sont fabriquées au moyen des meilleurs matériaux ; les supports et pivots sont en acier finement trémpé. On les livre avec ou sans roues. Diverses grandeurs, pesant de 400 à 2,500 livres. Ecrivez pour avoir notre Catalogue et nos prix.

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., Limited.

84 Rue St-Antoine, MONTREAL.



Partout et Toujours

quand on a les mains sales, on a besoin de

SNAP

Au bureau, au magasin, à la banque, à l'usine, à l'imprimerie, au garage et dans toute maison, SNAP est une nécessité journalière. Il nettoye les pores de la peau et la rafraîchit, la rendant propre et veloutée.

Il y a une grosse vente de cette qualité de nettoyeur pour les mains.

Snap Company Limited

MONTREAL

LES FEVES AU LARD DE CLARK

Nature, Sauce Chili aux Tomates
pour ventes rapides et pour
de plus gros profits



La relation entre des ventes rapides et des opérations d'affaires couvertes de succès est sensible à tout commerçant.

D'autres marques peuvent attirer votre attention sur la question de prix, mais le capital investi dans un stock qui demeure sur vos rayons est une perte, et ne vous apporte pas de nouvelles affaires.

Les fèves au lard de CLARK

se vendent mieux que toutes autres et par conséquent vous procurent un profit plus important, tout en vous donnant la réputation de vendre les meilleures.

COMMANDEZ-EN DES MAINTENANT
WILLIAM CLARK, Limited, Montreal

Le Prêt Immobilier, Limitée

CHAMBRE 30,

Edifice DANDURAND,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.

Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-F. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertiser Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

Pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine, ayez soin de mettre le motif principal à la hauteur où il sera le mieux saisi par la vue du passant.

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Small Mustard, 2 doz. à la cse | 7.80 |
| Medium Mustard, 2 doz. à la cse | 10.80 |
| Large Mustard, 2 doz. à la cse | 12.00 |
| Tumblers Mustard, 2 doz. à la cse | 10.80 |
| Muggs Mustard, 2 doz. à la cse | 13.20 |
| Nugget Tumblers, 2 doz. à la cse | 13.20 |
| Athenian Tumblers, 2 doz. à la cse | 13.20 |
| Gold Band Tumblers, 2 d. à la cse | 13.80 |
| No 64 Jars Mustard, 1 doz. à la cse | 18.00 |
| No 65 Jars Mustard, 1 doz. à la cse | 21.00 |
| No 66 Jars Mustard, 1 doz. à la cse | 24.00 |
| No 67 Jars Mustard, 2 doz. à la cse | 13.20 |
| No 68 Jars Mustard, 1 doz. à la cse | 15.00 |
| No 69 Jars Mustard, 1 doz. à la cse | 24.00 |
| Molasses Jugs Must., 1 d. à la cse | 21.00 |
| Jarres ½ gal. Mustard, 1 d. à la cse | 36.00 |
| Jarres ½ gal. Mustard, ½ d. à la cse | 54.00 |

Vernis à chaussures. La doz.
1 doz. à la caisse.

| | |
|--|------|
| Marques Froment. | 0.75 |
| Marque Jonas. | 0.75 |
| Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau. | 2.00 |

MATTHEWS-BLACKWELL, LIMITED

Montréal, Canada.



Lard en baril

| | |
|---|-------|
| Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, brl. 35/45 | 28.50 |
| Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, ½ brl. | 14.75 |
| Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, brl. 45/55 | 28.00 |
| Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, ½ brl. | 14.50 |
| Lard pesant, Marque Nelson, dé-sossé, tout gras, brl. 40/50 | 26.50 |
| Lard clair, Marque Nelson, pesant, ½ brl. | 13.75 |
| Marque Dorchester | 26.00 |
| Marque Dorchester, ½ brl. | 13.50 |

Saindoux Composé

| | | |
|--|-----|-------|
| Tierces, 375 lbs. | lb. | 0.10½ |
| Boîtes 50 lbs. net (doubleur parchemin) | | 0.10½ |
| Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) | | 0.10½ |
| Seaux en fer, 50 lbs. | | 0.10 |
| Seaux de bois, 20 lbs., net \$2.20 | | 0.11 |
| Seaux de fer-blanc, 20 lbs., \$2.10 | | 0.10½ |
| Caisnes 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu | | 0.11½ |
| Caisnes 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu | | 0.11½ |
| Caisnes 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses | | 0.11½ |
| Briques de saindoux, 60 lbs. en caisse | | 0.12½ |

Saindoux garanti pur

| | | |
|---|--|-------|
| Tierces, 375 lbs. | | 0.12½ |
| Boîtes, 50 lbs., net (doubleur parchemin) | | 0.12½ |
| Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée) | | 0.12½ |
| Seaux de bois, 20 lbs., net (doubleur parchemin) \$2.60 | | 0.13 |
| Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut \$2.50 | | 0.12½ |
| Caisnes, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges | | 0.13½ |
| Caisnes, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges | | 0.13½ |

IMPORTANT

Les Epiciers détaillants

qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



Baker's Cocoa

and

Chocolate

Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises de premier ordre, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par

WALTER BAKER & CO., Limited.

Montréal, Can. Dorchester, Mass
ETABLI EN 1780.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successors de CHS. LACAILLE & CIE.

EPICIER EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré



DES EPICIERES

Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A.TAYLOR, Agent, Montréal

LES ALLUMETTES EDDY

“TELEGRAPH” “TELEPHONE” “SILENT 5s”

sont les trois marques dont tout le monde doit être bien approvisionné.
Elles sont des plus populaires et des plus connues et représentent

LE MAXIMUM DU MEILLEUR
POUR LA PLUS PETITE SOMME

Faites à Hull, Canada par E. B. EDDY Company, Limited

ECOLE POLYTECHNIQUE

Examen d'Admission 1914

Cours préparatoire, division des ingénieurs et division des architectes :

1ère Session le lundi 1er Juin
2ème Session le lundi 1er Sept

Pour détails et prospectus, s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal.

The City Ice Co. Limited

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE GLACE
AU CANADA

Capacité de Production :

255,000 tonnes de glace par an.
Stock à Montréal, 200,000 tonnes

Réserve à HUDSON 3,000 tonnes.
à BELLERIVE 22,000 tonnes.

Bureau principal, 295 rue Craig O.
MONTREAL

TEL. MAIN 8605

Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en
caisse 0.13½

Saindoux en carré d'une livre, 60
lbs., en caisse 0.13½

Viandes fumées Marque “Anchor”

Jambons: Première qualité.

Extra gros, 25 à 40 lbs. 0.16

Gros, 20 à 28 lbs. 0.17

Moyens, 15 à 20 lbs. 0.18

| | |
|--|-------|
| Petits, moins de 8 à 15 lbs. | 0.19 |
| Jambons désossés, roulés, gros 18 à 25 lbs. | 0.19 |
| Jambons désossés, roulés, petits 12 à 18 lbs. | 0.21 |
| Bacon, Spécial Rose Brand | 0.22 |
| Bacon Anchor Brand, à déjeuner, sans os, choisi | 0.17½ |
| Bacon Windsor, dos pelé | 0.22 |
| Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs. | 0.15½ |
| Cottage Rolls de 4 lbs. | 0.17 |
| Saucisses | |
| Bologna (Bondon de Boeuf) | 0.09½ |
| Bologna (Enveloppe cirée) | 0.09 |
| Brunswick | 0.12 |
| Frankfurts | 0.11 |
| Polish | 0.10 |

Saucisses fraîches.

| | |
|---|-------|
| Saucisses de porc, tripes de porc | 0.09½ |
| Saucisses de porc, tripes de mouton | 0.10½ |
| Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.) | 0.10½ |
| Saucisses de fermier | 0.10 |
| Boudin blanc anglais | 0.07½ |
| Boudin noir anglais | 0.08 |

AGENCES

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,

Légumes importés

“LE SOLEIL”

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Asperges | C/S |
| Pointes de Tête seul., ½ flac. 40 s. | 15.00 |
| Pointes de Tête seul., ½ kilo, 100s. | 27.50 |
| Pointes de Tête seul., 1 kilo, 50 s. | 27.00 |
| En Branches Géantes, bocal, 16 s. | 10.00 |
| En Branches Géantes, ½ kilo, 100s. | 27.00 |
| En Branches Géantes, 1 kilo, 50 s. | 25.00 |
| En Branches Grosses, ½ kilo, 100s. | 24.50 |
| En Branches Grosses, 1 kilo, 50s. | 23.50 |
| En Branches Extra, 1 kilo, 50 s. | 22.00 |
| Coupées sur Extra, ½ kilo, 100 s. | 22.00 |
| Coupées sur Extra, 1 kilo, 50 s. | 21.00 |
| En Branches Fines, ½ kilo, 100 s. | 21.00 |
| En Branches Fines, 1 kilo, 50 s. | 20.00 |

Flageolets

| | |
|-----------------------------|-------|
| Extra Fins, ½ flacon, 40 s. | 10.00 |
| Extra Fins, ½ kilo, 100 s. | 13.50 |
| Moyens, ½ kilo, 100 s. | 11.00 |

Haricots

| | |
|----------------------------------|-------|
| Verts Extra Fins, ½ flac., 40 s. | 9.00 |
| Verts Extra Fins, ½ kilo, 100 s. | 13.00 |
| Verts Fins, ½ kilo, 100 s. | 11.50 |
| Verts Fins, 1 kilo, 50 s. | 11.00 |
| Verts Moyens, ½ kilo, 100 s. | 7.50 |
| Verts Coupés, ½ kilo, 100 s. | 7.50 |

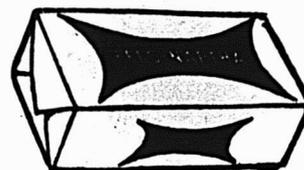
Divers

| | |
|------------------------------------|-------|
| Carottes tournées, ½ kilo, 100 s. | 10.00 |
| Carottes tournées, 1 kilo, 50 s. | 9.50 |
| Choux de Bruxelles, ½ kilo, 100 s. | 9.50 |

Les Instructions

sur les enveloppes du FELS-NAPTHA
devraient être soigneusement sui-
vies par vos clients.

Cela paiera réellement les
femmes de les lire et de les suivre.
Lorsqu'il est ainsi employé, le
savon FELS-NAPTHA fait tout ce
que disent ces instructions.



La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à
toutes les autres farines.

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque
carton.

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436.

MONTREAL

| | |
|------------------------------------|-------|
| Choux de Bruxelles, 1 kilo, 50 s. | 9.00 |
| Côtes de Céleri, ½ kilo, 100 s. | 8.00 |
| Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s. | 7.50 |
| Céleri (pieds), ½ kilo, 100 s. | 10.00 |
| Epinards en Purée, ½ flac., 40 s. | 8.50 |
| Epinards en Purée, ½ kilo, 100 s. | 10.00 |
| Epinards en Purée, 1 kilo, 50 s. | 9.50 |
| Fonds d'Artichauts, ½ kilo, 100 s. | 33.00 |
| Salsifis, ½ kilo, 100 s. | 11.50 |

Macédoines

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Extra choix, No 1, ½ flac., 40 s. | 8.50 |
| Extra choix, No 1, ½ kilo, 100 s. | 11.00 |

C'est à l'avantage de toute personne se servant de sacs en papier d'étudier avec soin la question de ces sacs. En faisant une comparaison scrupuleuse des principales caractéristiques de sacs en papier de différentes fabrications, vous vous convaincrez que les

LES SACS ANTISEPTIQUES CONTINENTAL POUR EPICERIE

(avec fonds carrés renforcés s'ouvrant automatiquement) sont sans égaux. Envoyez une commande d'essai au p'us proche Agent de vente.

Satisfaction garantie par les manufacturiers.

THE CONTINENTAL BAG AND PAPER COMPANY LIMITED.

OTTAWA ONTARIO

DISTRIBUTEURS

ONTARIO—The Continental Bag & Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods & Co, Hamilton.

MANITOBA, ALBERTA SASKATCHEWAN — Walter Woods & Co., Winnipeg.

NOUVELLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.

COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson et Wright Ltd. Vancouver.

PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co, Ltd. 584 rue St-Paul, Montréal.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

LA VOIE DOUBLE

Montréal et Toronto.

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L' "International Limited"

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa

8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 01 matin, 4h. soir, excepté dimanche.

Montréal-Québec

Sherbrooke-Lennoxville

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

Montréal-Portland

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE :

122 rue St-Jacques, Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure, Main 5229.

Extra choix, No 1, 1 kilo, 50 s. 10.50
Sans marque, No 2, ½ kilo, 100 s. 9.00

Petits Pois

Sur Extra Fins, ½ flac., 40 s. 10.00
Sur Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 15.50
Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 15.00
Extra Fins, 1 kilo, 50 s. 14.50
Très Fins, ½ kilo, 100 s. 13.50
Fins, ½ kilo, 100 s. 11.50
Mi-Fins, ½ kilo, 100 s. 11.00
Moyens, No 1, ½ kilo, 100 s. 10.00
Moyens, No 2, ½ kilo, 100 s. 9.50
Moyens, No 3, ½ kilo, 100 s. 9.00

Petits Pois Fra. Petit

Fins, ½ kilo, 100 s. 9.50
Moyens, ½ kilo, 100 s. 7.00

Soupes

Cerfeuil, ½ kilo, 100 s. 9.00
Crème de Céleri, ½ kilo, 100 s. 6.50
Julienne, ½ kilo, 100 s. 8.00
Oseille, ½ kilo, 100 s. 9.00
Printanière, ½ kilo, 100 s. 8.50
Tomates Purée, ½ kilo, 100 s. 10.50
Tomates Purée, 1 kilo, 50 s. 10.00

Huile d'Olive "Minerva"

Caisse 12 bout., litre 8.00
Caisse 12 bout., qrts. 6.00
Caisse 24 bout., pts. 6.50
Caisse 24 bout., ½ pts. 4.25
Caisse 2 estagnons, 5 galls. 2.00
Caisse 6 estagnons, 2 galls. 2.05
Caisse 10 estagnons, 1 gall. 2.10
Caisse 20 estagnons, ½ gall. 2.20
Caisse 20 estagnons, ¼ gall. 2.30
Caisse 48 estagnons 2.60

Savons de Castille

Le Soleil 72% d'huile d'Olive. Caisse
Caisse de 200 morc. de 10½ oz. 12.00
Caisse de 100 morc. de 10½ oz. 6.00
Caisse de 200 morc. de 7 oz. 7.75
Caisse de 200 morc. de 3½ oz. 4.25
Caisse de 50 morc. long de 16 oz. 4.75
Caisse de 50 morc. carré de 16 oz. 4.75
Caisse de 50 morc. carré de 12 oz. 4.00
Caisse de 12 barres de 3 lbs. 0.09½
Caisse de 25 barres de 11 lbs. 0.08½
La Lune 65% d'huile d'Olive Lb.
Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz. 3.75
Caisse de 12 barres, 3 lbs. 0.09½

JOHN P. MOTT & CO.



Elite, per doz. 0.00

La lb.

Prepared Cocoa 8.28
Breakfast Cocoa 0.36
No 1 Chocolate 0.30

Diamond Chocolate 0.24
Navy Chocolate 0.29
Cocoa Nibbs 0.35
Cocoa Shells 0.05
Confectionery Chocolate 0.18 à 0.30
Plain Chocolate Liquors 0.18 à 0.35
Vanilla Stick la gr. 1.00

SALADA TEA CO.



THEES DE CEYLAN "SALADA"

Coût. Vend.

Etiquette Brune, 1's et ½'s. \$0.25 \$0.30
Etiquette Verte, 1's et ½'s. 0.27 0.35
Etiquette Bleue, 1's, ½'s, ¼'s et

½'s. 0.30 0.40
Etiquette Rouge, 1's et ½'s. 0.36 0.50
Etiquette Or 0.44 0.60
Noir, mêlé ou vert, de toutes qualités.

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



SNAP CO., LTD.,

Montréal

Snap Hand Clean

Cse de 3 do 3.60
Cse de 6 doz. 7.20
30 jours.



ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal

Lime Juice "Stowers" La cse
Lime Juice Cordial, 2 doz. pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz. pts. 3.50
Double Refi, lime juice 3.50

**Cela vous paiera
de vendre
et recommander les
CHAUSSURES**

FLEET FOOT

**Pour tous les Sports et
Récréations.**

**Canadian Consolidated Rubber Co.,
Limited**

MONTREAL, P. Q.

28 Succursales dans tout le Canada.

La meilleure d'après toutes les épreuves, et la ligne de marchandises préférée de toutes les bonnes ménagères.

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUM

GILLETT'S CREAM TARTAR
Guaranteed to be CHEMICALLY PURE
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

GILLETT'S LYE
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

ROYAL YEAST CAKES
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

Le Poisson est l'Aliment le plus sain pour l'été.

Pourquoi ne pas approvisionner vos clients d'Aliments Marins de la Marque BRUNSWICK de si haute qualité ?

Ils sont choisis parmi les meilleurs produits de la pêche et sont préparés dans les usines les plus modernes de la côte de l'Atlantique.

Notre but a toujours été de coopérer avec le marchand de gros et les épiciers détaillants et de donner au consommateur un bon article à un prix raisonnable.

Faites attention à votre Stock, Mr l'Epicier et veillez à que vous ne manquiez pas des Lignes "BRUNSWICK".

Voici nos principaux produits :

¼ Sardines à l'huile

¾ Sardines à la moutarde

Harengs Kippered

Harengs Sauce Tomate

Finnan Haddies

(boîtes rondes et ovales)

Clams

Scallops.

CONNORS BROS., LTD., Blacks' Harbour, N. B.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 }
Union Postale, - Frs. 20.00 }

PAR AN.

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York : Tribune Bldg., William D. Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne son
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 3 Juillet 1914.

Vol. XLVII — No 27.

LE VIe CONGRES INTERNATIONAL DES CHAMBRES DE COMMERCE

C'est au cours de ce mois que s'est tenu à la Sorbonne, à Paris, le Congrès International des Chambres de Commerce dont nous avons déjà parlé par anticipation à plusieurs reprises. Ce furent d'importantes assises où étaient représentées toutes les chambres françaises et vingt-et-une puissances étrangères. Il y eut d'intéressantes discussions auxquelles donnèrent lieu les questions figurant à l'ordre du jour et nous en donnons ici la substance sous la forme des résolutions et voeux qui furent adoptés.

Les séances furent présidées par MM. Carron-Légrand, président du Comité permanent des Congrès Internationaux et David Menuet, président de la Chambre de Commerce de Paris.

Le discours du ministre du Commerce.

La séance d'ouverture fut présidée par M. Raoul Péret, ministre du Commerce, qui prononça à cette occasion, un discours dont nous détachons les passages essentiels.

"Le gouvernement et le parlement, suivent avec une attention passionnée toutes les manifestations où sont débattus des problèmes qui intéressent à un si haut degré le monde économique. Cette année, l'ordre du jour de votre congrès comporte l'étude de questions nombreuses et délicates et le ministre du Commerce, aussi bien que les Chambres, ne manqueront pas de s'inspirer, dans les projets qu'ils auront à élaborer, des décisions que vous allez prendre. Celles-ci ont d'autant plus de prix qu'elles sont comme la synthèse des solutions proposées à votre examen et le résultat d'accords importants qui tendent à l'uniformité de législation, si désirable pour la facilité des rapports commerciaux entre les différents pays."

Parlant ensuite du but poursuivi par les Chambres de Commerce, le ministre s'est exprimé ainsi :

"Chaque pays voit grossir le chiffre des dépenses publiques. Seule, une activité plus intense peut nous donner les ressources nécessaires. C'est donc la production qu'il faut augmen-

ter, les échanges qu'il faut faciliter; bien aveugles sont ceux qui ne comprennent pas que, partout, les pouvoirs publics devraient porter leur attention sur la situation économique et rechercher les moyens de conjurer les crises qui commencent par affaiblir et finissent par ruiner les plus riches nations. Ce qu'ils ne font pas toujours, vous vous efforcez de le faire, et, dans vos congrès, vous concluez de véritables traités, mais des traités dont les clauses favorisent également tous les contractants sans léser personne."

Le ministre, en terminant, a déclaré que la confiance et la sécurité du lendemain sont indispensables à la vitalité du négoce, "qui ne saurait se concilier avec les nuances guerrières", et il a souhaité que se multiplient "ces assises pacifiques où les hommes oublient la différence des origines pour se rencontrer dans une collaboration loyale à la recherche de tout ce qui peut les unir et les rapprocher".

Les questions suivantes ont été ensuite discutées, après avoir fait l'objet de rapports documents :

La réforme du calendrier.

Les précédents congrès ont fait ressortir les inconvénients qui résultent, pour le commerce, de la mobilité de la date des grandes fêtes telles que Carnaval, Pâques, Pentecôte, etc.

A ce propos, le congrès réuni en mai dernier à Liège, a émis le voeu qu'un calendrier nouveau universel soit adopté par les pouvoirs publics et les autorités religieuses.

Le congrès international a délégué à un comité spécial, la mission de mettre au point la question et de présenter un rapport au prochain congrès.

La procédure d'arbitrage.

Le Congrès a adopté les conclusions du rapport présenté par M. Pozzi et qui sont les suivantes :



TANGLEFOOT

L'hygiénique destructeur de mouches—Non poison.

Attrape 50,000,000,000 de mouches par an—beaucoup plus que tous les autres moyens combinés. Les poisons sont dangereux.

"Le congrès émet le vœu :

"Que les Chambres de commerce et Associations commerciales et industrielles réunies dans les respectives fédérations ou liées par des rapports fédératifs organisent des collèges d'arbitres internationaux par professions ou groupes de professions similaires ;

"Décide :

"Que le comité permanent du congrès convoquera une conférence technique internationale formée de représentants des chambres de commerce, des fédérations et des associations commerciales et industrielles, assistés de juristes des divers pays représentés au congrès, à l'effet d'élaborer un avant-projet de convention internationale sur la procédure d'arbitrage pour régler les litiges entre citoyens de pays différents.

"Et qu'ensuite le comité permanent saisira de cet avant-projet le gouvernement de la République française et le priera d'inviter les autres Etats à une conférence diplomatique internationale qui aura pour mission d'établir, sur les bases de l'avant-projet élaboré par la conférence technique, une convention pour régler les litiges entre citoyens de pays différents."

La législation du chèque.

M. Begg, délégué anglais, a présenté un rapport sur l'unification des législations relatives au chèque. Le projet qu'il propose et qui a été adopté est le suivant :

"1° Légalité de l'emploi du chèque et encouragement de son usage par tous gouvernements et pouvoirs publics municipaux et autres, non seulement en ce qui concerne tous les paiements effectués par eux, mais aussi pour tous versements qui leur sont effectués par les contribuables, les abonnés et les débiteurs en général, et ce dans les cas où, en agissant de la sorte, ils ne courent en fait aucun risque ;

"2° Etablissement de chambres de compensations locales partout où la chose est praticable et affiliation à celles-ci des bureaux de poste, comme cela a été fait en Allemagne, en Autriche, en Hongrie et en Suisse ;

"3° Affranchissement pour le chèque du timbre légal, ainsi que le gouvernement allemand a promis de le faire."

La concurrence déloyale.

Cette importante question a donné lieu à une longue discussion.

Le comité permanent, comme conclusion à son rapport, proposait l'adoption des résolutions suivantes :

"1° Vu l'étendue et la complexité de la question telle qu'elle est inscrite à l'ordre du jour, le congrès se borne à délibérer sur la question de la corruption et des manoeuvres corruptives. Cependant, la question générale de la concurrence déloyale reste à l'ordre du jour pour le congrès suivant. D'ici là, le congrès demande au comité permanent de nommer une sous-commission, chargée d'étudier les différents aspects de la concurrence déloyale qui réclament l'intervention législative, et de faire rapport de temps à autre sur ces autres questions ;

"2° En ce qui concerne la corruption : le congrès insiste sur la nécessité d'une législation spéciale pour la combattre. Cette législation sera autant que possible uniforme dans tous les pays ; elle sévira contre les manoeuvres corruptives et contre les tentatives de corruption quels qu'en soient les auteurs ; elle rendra la corruption criminelle, et de ce chef la rendra punissable, selon le système pénal de chaque pays ; elle autorisera en même temps, une procédure civile qui permettra aux victimes de se faire payer des dommages et intérêts ;

"3° Le congrès est d'avis que cette législation spéciale (autant que cela est possible, sans aller à l'encontre des principes généraux de la procédure nationale en matière criminelle), facilite les poursuites judiciaires contre les manoeuvres corruptives

et en permette l'initiative, non seulement au ministère public, mais aussi à des sociétés et à des individus."

Finalement le congrès a renvoyé l'étude de la question au sous-comité permanent.

Loi sur les warrants.

Sur rapport de M. Rau, le Congrès a adopté des résolutions tendant à faciliter le crédit sur marchandises en donnant toutes garanties quant au dépôt. Si ces garanties sont suffisantes, on pourrait arriver à escompter les warrants à deux signatures outre celle du dépositaire.

Dans ce but, un vœu est émis pour qu'une conférence internationale soit réunie avec mission d'étudier l'unification des législations sur les magasins généraux et, si possible, de rédiger un récépissé warrant international.

Les réserves d'or.

Sur la question des réserves d'or pour conjurer les paniques financières, l'Assemblée s'est déclarée d'accord en principe avec le rapporteur, qui demande le maintien de la question à l'ordre du jour du prochain congrès avec invitation aux Chambres de Commerce d'en faire l'étude au point de vue international.

L'avancement des heures d'été.

M. Bottinger a donné lecture d'un rapport faisant connaître qu'en avançant le 1er mai, pour tous les mois d'été, l'heure normale de 60 minutes, pour revenir le 1er octobre, au "status quo ante", en retardant l'heure de 60 minutes, la conséquence en serait que la vie quotidienne commencerait de meilleure heure et cesserait une heure plus tôt, ce qui permettrait d'utiliser plus judicieusement la lumière du jour et amènerait une économie de l'éclairage artificiel.

Le Congrès a émis en conséquence le vœu qu'une entente internationale intervienne pour l'avancement des heures pendant les mois d'été.

L'horaire de 24 heures.

Après lecture du rapport sur la question et discussion, le Congrès, considérant que l'horaire de 24 heures est déjà en usage en France, en Belgique, en Italie, en Espagne et au Portugal, a émis le vœu que l'horaire de 24 heures soit généralisé dans les chemins de fer, les postes et télégraphes.

Le timbre de douane.

M. Fermet a donné lecture d'un rapport de la Chambre de Commerce de Paris, demandant la création d'un timbre de douane à appliquer sur les envois par la poste.

Après audition de M. Branet, directeur général des douanes françaises, qui a appuyé la proposition en vue de faire trancher la question par la conférence postale internationale qui doit avoir lieu à Madrid en octobre prochain, le Congrès a accepté le principe de cette création.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Président a déclaré clos le Congrès de 1914.

LA MAISON LAPORTE-MARTIN, LIMITEE.

La maison Laporte-Martin, Limitée, met en vente, cette semaine, un assortiment complet de conserves canadiennes de premier choix : légumes, poissons et fruits ; elle recommande particulièrement la marque "Victoria" dont la qualité est bien connue.

Egalement au tableau de ses produits mis en vente des mélasses et sucre brut d'importation directe, du Riz Patna importé et autres articles qui ne peuvent manquer d'intéresser tous les épiciers.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

LA FÊTE DE L'ÉRABLE COINCIDE AVEC LA FÊTE NATIONALE DU DOMINION.

On a décidé de fêter l'Érable, l'arbre national canadien, que tout le peuple a maintes et maintes fois chanté et dont la sève généreuse donne ces produits si appréciés qui ont noms : le sirop et le sucre d'érable. Cette heureuse initiative rencontrera l'approbation des Canadiens qui tirent chaque année de fructueux bénéfices de l'exploitation de cette industrie.

Les contrefaçons qu'on a faites pendant ces dernières années des produits de l'érable, ont quelque peu nui à ce commerce, et c'est pour rendre à cette industrie sa prospérité d'antan que l'honorable M. Caron, Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, s'est mis en tête du mouvement et s'attachera à rétablir la réputation de notre sirop et de notre sucre d'érable.

Une loi qui sera mise en vigueur au mois de janvier prochain défend de vendre sous le nom de sirop d'érable ou de sucre d'érable, tout article qui ne sera pas le produit pur, sans mélange, de la sève de l'érable. Ainsi l'on espère avoir raison de la falsification.

C'est également dans cette idée que par les soins de l'hon. M. Caron, et après entente avec les chemins de fer et certains hôtels que le jour de la Confédération, le 1er juillet, des milliers d'échantillons de sucre d'érable accompagnés de petites brochures ont été distribués tant dans les trains du Pacifique Canadien que dans les hôtels de la Compagnie. Divers autres restaurants, pour marquer ce jour de la fête des produits de l'érable, se firent aussi les distributeurs de ces échantillons et le public fut particulièrement touché de cette attention dont le résultat se traduira par une faveur renouvelées pour ces produits de notre sol.

LES EFFETS DU NOUVEAU TARIF AMERICAIN.

Il y a un peu plus de six mois qu'a commencé à entrer en application le nouveau tarif douanier des Etats-Unis. Ce délai est suffisant pour permettre de se rendre compte des conséquences d'une évolution que les libre-échangistes avaient saluée comme un commencement de retour de la politique américaine aux idées dont elle s'était montrée depuis longtemps l'indéfectible antagoniste. Ces résultats ne sauraient nous surprendre; mais ils constituent une déception pour les initiateurs du tarif qui s'étaient figurés qu'il serait une excitation pour l'industrie des Etats-Unis à un effort qui leur permettrait de maintenir, voire de fortifier encore, la situation que lui avait assurée la pratique de la politique de la protection.

Les statistiques publiées par le Département du Commerce sont péremptoires. L'ensemble se résume en une diminution considérable de l'exportation des produits manufacturés; en une augmentation de l'importation de ces articles et même des matières premières que l'industrie américaine mettait en oeuvre. Il faut y ajouter une diminution considérable et inévitable d'ailleurs des recettes de la douane.

La valeur de l'importation des produits entièrement manufacturés pour cette période de six mois a été de 288 millions de dollars contre 215 millions pendant la période correspondante de l'année précédente.

La valeur de l'exportation des produits manufacturés a été de 541 millions de dollars contre 582 millions.

La valeur de l'importation des matières premières n'a plus été que de 469 millions de dollars contre 517 millions.

Enfin, les recettes douanières, qui avaient été de 165 millions de dollars, se sont abaissées à 140 millions.

FALSIFICATION DU MATÉ.

Le maté (thé du Paraguay ou thé du Brésil) est la feuille légèrement torréfiée d'une espèce de houx qui croît dans les régions tempérées de l'Amérique du Sud: on en fait, par infusion dans l'eau bouillante, une boisson réconfortante, tonique, doucement stimulante, qui est très appréciée dans les républiques latines du Nouveau-Monde et qui, grâce à une publicité savamment conduite, a maintenant en Europe de fidèles amateurs.

Le maté agit uniquement sur l'organisme par la théine et caféine qu'il contient en quantités importantes; c'est dire que la présence de ces alcaloïdes constitue pour lui un caractère primordial. Le professeur A. Lenner, de l'Université de Genève, vient d'établir que, seul, le maté obtenu avec les feuilles de l'*Ilex paraguayensis* Saint-Hilaire et de ses variétés répond à cette condition. Par contre, celui qui provient de l'*Ilex dumosa* Reiss et de l'*Ilex coaguatensis* Loesener est complètement dépourvu de théine et de caféine. M. Lenner en conclut très logiquement que le pseudo-maté fabriqué avec les feuilles de ces deux derniers arbustes est un produit sans aucune valeur thérapeutique et qui doit être tenu pour falsifié.

Il faut remarquer à ce propos que l'*Ilex paraguayensis* est exclusivement récolté dans la partie du territoire brésilien qui avoisine la frontière du Paraguay; plus on l'écarte de cette zone, et plus l'arbrisseau devient rare, on récolte alors, au lieu de ses feuilles, celles de l'*Ilex dumosa* avec lesquelles on fabrique tout le maté vendu sur le marché de Buenos-Ayres. Par suite, il est prudent de ne jamais acheter de maté en poudre, mais d'exiger toujours des fragments de feuilles coriaces, lisses, glabres, dont la partie supérieure doit être d'un vert brunâtre très brillant et la partie inférieure d'un vert pâle sans reflets: ce sont là les caractéristiques principales du produit obtenu en concassant grossièrement les feuilles de l'*Ilex paraguayensis*. Il est surtout indispensable de ne pas accepter le maté sans avoir reçu du vendeur la garantie formelle qu'il n'a pas été importé de la République Argentine, ou, mieux encore, qu'il contient environ 1.40 pour 1,000 d'alcaloïdes actifs (caféine et théine).

COLORATION ARTIFICIELLE DES ORANGES.

La 8e chambre du tribunal correctionnel de la Seine vient de condamner sévèrement une revendeuse que les agents du service de la répression des fraudes avaient surprise en train de peindre l'écorce des oranges placées à son éventaire: elle leur donnait ainsi l'apparence d'une parfaite maturité.

Le fait en soit serait banal et ne mériterait pas une mention si les débats n'avaient révélé la fréquence de cette pratique qui constitue, paraît-il, une falsification souvent commise.

Il est en effet bien difficile, quand on ne possède pas de connaissances gastronomiques spéciales, de reconnaître avec certitude si une orange est ou n'est pas parfaitement mûre: d'ailleurs, on trouve rarement un fruit bien "à point" hors des pays de production, parce que les nécessités du transport obligent à faire la cueillette de façon un peu prématurée pour éviter les altérations en cours de route. En thèse générale, on tient pour acceptable toute orange dont la peau fine est douce au toucher, la forme régulièrement sphérique, la consistance ferme sur tous les points et la couleur d'un beau jaune doré tirant sur le brun-acajou. On se méfie avec raison des fruits dont la robe est jaune clair, sachant que leur chair est toujours un peu sèche et leur saveur plus ou moins acide. Aussi les marchands se souviennent-ils volontiers qu'un peu

de peinture habilement étendue au pinceau donne facilement aux fruits trop pâles la coloration nécessaire pour décider les acheteurs. La prudence commande donc de frotter avec le coin d'un linge humide la peau des oranges que l'on se propose d'acheter; c'est le seul moyen qui puisse pratiquement permettre de savoir si cette peau est vraiment "bon teint".

A PROPOS D'ASSURANCE.

Nous avons en mains une petite brochure destinée à renseigner sur les compagnies d'assurances qui font affaires au Dominion et qui s'intitule "Insurance Key Ratings". Nous ne voulons pas nier la valeur et la nécessité d'une publication de ce genre, mais il nous semble que pour atteindre son but un semblable travail devrait s'entourer d'une information précise et ne donner que des références fraîches et exactes. Or, à en juger par une remarque personnelle que nous avons faite, il n'en est pas ainsi dans la brochure en question. En effet, nous constatons que le livret de 1914 qui assure à ses lecteurs que les renseignements y inclus ont été corrigés et pris jusqu'au 1er janvier 1914, porte comme renseignement sur la "Industrial Mutual Fire Insurance Co." Québec que sa responsabilité financière peut porter sur des sommes de \$100,000 à \$200,000, que ses affaires, sont bonnes et que ses directeurs sont capables. Si nous rapprochons de ce renseignement le fait avéré que cette Compagnie a été mise en liquidation le 25 août 1913 nous ne pouvons que nous montrer surpris d'une aussi piètre information et déplorons que le public puisse être ainsi induit en erreur par des dires absolument sans fondements, et nous croyons de notre devoir de mettre nos lecteurs en garde contre de telles erreurs.

LA BANQUE NATIONALE.

A l'occasion de son cinquante-quatrième rapport annuel, la Banque Nationale publie une jolie brochure, richement illustrée et donnant quelques renseignements fort intéressants sur cette importante institution.

On sait la situation florissante de cet établissement de crédit qui est particulièrement populaire parmi les Canadiens-français et on se réjouira de ses succès toujours grandissants et de sa prospérité constante.

LE CANAL DE PANAMA.

On ne se montre plus aussi assuré qu'on l'était depuis quelque temps de l'ouverture du canal de Panama pour le début de 1915. On assure que l'étang de Gatun subit des fuites qui l'empêchent de se remplir. Son niveau serait descendu de 14 pieds au cours des trois dernières semaines. Comme le Rio Chagres est impuissant à l'alimenter suffisamment, le danger existe que le canal soit inutilisable au moins pendant la saison sèche de janvier à avril. D'après une dépêche de la direction, en date du 21 janvier, l'eau n'atteignait, dans la tranchée de la Culebra, qu'une profondeur de 30 pieds, alors qu'on en avait prévu 47 et que les grands vapeurs océaniques en exigent de 38 à 40.

L'ENVAHISSEMENT ALLEMAND AUX ETATS-UNIS.

Les articles de l'exposition allemande à San Francisco, qui seront au nombre de 16,000 spécimens, commencent à arriver à San Francisco. Les organisateurs de cette exposition ont demandé 20,000 pieds carrés pour leurs sections d'économie sociale et d'éducation; on leur en a accordé 15,000. Les Allemands américains ont informé les autorités de l'Exposition que si le Gouvernement allemand refusait d'accorder la somme nécessaire pour l'érection d'un pavillon allemand, ils le construiraient à leurs propres frais.

LA REVOLUTION ECONOMIQUE A TERRENEUVE.

Devant une assistance réunie au Royal Colonial Institute, le premier ministre de Terre-Neuve a exposé la transformation économique qui se manifeste dans ce pays.

Sir Edward Morris a rappelé le merveilleux développement et les progrès matériels qui ont eu lieu durant ces trente dernières années, progrès dus principalement aux chemins de fer, non seulement à l'artère principale qui va de l'est à l'ouest du pays, mais aux cinq embranchements qui ont été construits pendant la dernière période quinquennale. Tandis que l'augmentation de la population canadienne n'a été que d'environ 10 pour cent pendant ces dix dernières années, Terre-Neuve, sans la moindre émigration, a presque égalé le Canada sous ce rapport. Le chiffre de la population de Terre-Neuve dépasse aujourd'hui un quart de million d'habitants.

Le revenu a à peu près doublé depuis dix ans, passant de 2 à 4 millions de dollars, et la production minérale s'est élevée de 500,000 dollars en 1899 à près de 1,500,000 en 1913. Cet excédent est surtout dû à l'industrie du papier et de la pâte à papier, dont la valeur exportée pendant le semestre clos le 31 décembre 1913 a atteint près de 2 millions de dollars.

La valeur des exportations et des importations réunies a passé de 13 millions en 1890 à 31 millions de dollars en 1913.

Sir Edward Morris a ensuite exposé devant son auditoire plus de 140 vues en couleurs de la colonie. Parmi ces vues se trouvaient plusieurs cartes, dont une carte géologique montrait les gisements de houille primitivement découverts par Cook, ainsi que les gisements de fer, de cuivre, d'or, d'asbeste, d'argent, de marbre, de plomb et de pétrole.

AURONS-NOUS POUR 1915 LE TIMBRE INTERNATIONAL A 3 CENTS ?

Un incident parlementaire anglais vient de donner à la question du prix de la correspondance internationale un regain d'actualité. Dernièrement, en effet, un membre de la Chambre des Communes, sir Henniker Heaton, a déclaré savoir de bonne source que "l'affranchissement des lettres pour l'étranger sera bientôt réduit de 5 cts à 3 cts par suite d'un accord intervenu entre toutes les puissances adhérentes à l'Union postale". Et ni M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, c'est-à-dire ministre des Finances en Angleterre, ni lord Samuel, post-master anglais, n'ont démenti l'orateur.

Au ministère des Finances, en France, on a déclaré qu'on n'avait jamais fait, dans ce département, une opposition de principe à la réforme projetée; mais qu'on avait dû, néanmoins, la considérer toujours au point de vue financier. On avait, au surplus, agi exactement de même en Angleterre et il s'était trouvé que le chancelier de l'Echiquier et les ministres français des Finances, pour des raisons identiques, avaient écarté la proposition d'un abaissement du timbre à 2 cents. Un tel écart entre l'état présent et la taxe proposée risquait de créer un trou dans les budgets des deux pays, de tous les pays, et il fallait agir avec plus de ménagement. Finalement, l'accord de principe s'est fait sur la base de 3 cents. Ainsi limitée, la réforme n'est plus périlleuse pour les finances de l'Etat; le Trésor français n'y fait plus obstacle.

La quasi unanimité des puissances adhérentes de l'Union sont tombées d'accord — avant le Congrès — sur la possibilité d'instituer le timbre international à 3 cents. Dans ces conditions, il est permis d'espérer que le Congrès de l'Union sanctionnera purement et simplement l'entente intervenue.

Avec de la bonne volonté, on pourrait appliquer le nouveau tarif à partir du 1er janvier 1915.

LA VIE DU COMMERCE

La coopération entre l'«employeur» et le «vendeur».

Il y a un vieux dicton qui se lit comme suit: «La concurrence est la vie du commerce»; mais il a été remplacé à un très haut degré par une nouvelle pensée qui est plus vaste, plus large, moins bornée et beaucoup plus au point dans le commerce moderne et qui peut se traduire ainsi: «La coopération est la vie du commerce».

L'effort coopératif organisé est sans discussion possible à l'ordre du jour et sans lui on ne peut accomplir que peu de chose.

Si nous nous arrêtons à y penser, c'est le même esprit de coopération qui fait les affaires. Supposons que nous reversons une minute sur nos propres affaires individuelles et considérons exactement ce que la coopération peut vouloir dire vis-à-vis d'elles. Le vendeur individuel, l'homme qui est actuellement sur la ligne de feu, est dans le sens le plus vrai du mot, un coopérateur d'affaires, sa vie de tous les jours est faite d'un constant effort à induire les acheteurs à coopérer avec lui et à lui permettre de coopérer avec eux. Nous ne considérons pas la question d'obtenir des affaires d'un acheteur comme une faveur tout à fait superficielle, comme beaucoup de gens que nous connaissons l'envisagent. La question de s'assurer le commerce d'un acheteur pour des produits de qualité réputée est au même titre l'intérêt de l'acheteur que celui du vendeur et de sa maison.

Nous croyons qu'il en est ainsi parce que l'acheteur a besoin des dites marchandises de façon à pouvoir tenir son propre commerce et de son côté revendre ces produits à ses clients en en obtenant un bénéfice. Nous pensons donc que n'importe qui en tenant une proposition de vente de quelque nature qu'elle soit se rendra compte qu'il peut en partant de ce principe doubler son efficacité. Il s'ensuit que pour s'assurer une forte attitude pour la vente, il faut avoir une grande confiance en soi-même, dans la maison et le produit que l'on vend et nous ne voyons pas comment il serait possible que quelqu'un obtienne quelque succès prolongé et persistant dans la vente sans cette absolue confiance. Il n'y a pas que le désir de l'obtenir qui puisse vous donner cette confiance en vous. La question de confiance personnelle en ses propres capacités est dépendante, croyons-nous, à un très fort degré du tempérament. Naturellement, cette confiance personnelle peut être augmentée et affermie par beaucoup de moyens, notamment par le succès et par la satisfaction des clients pour le produit que nous vendons.

Si un jeune homme se lance dans le tournoi de la vente et obtient du succès en faisant beaucoup de ventes dès le début, il est sûr de gagner une somme immense de confiance personnelle chaque jour. Ajoutez à cela l'expérience de fait à voir les mêmes clients une seconde, une troisième, une quatrième fois et à constater leur satisfaction des articles qu'il leur a vendus et vous pourrez être sûr qu'un tel homme a une brillante carrière devant lui, pourvu qu'il s'observe lui-même.

Prenez le cas contraire, nous pouvons dire que le jeune homme qui persiste avec une énergique volonté et une contenance optimiste est fait de l'étoffe où se taillent les hommes à succès.

Malheureusement, au point de vue des employeurs, il n'y a pas aujourd'hui assez d'hommes capables et développés dans le sens que nous indiquons plus haut. Nous croyons que les patrons devraient penser plus sérieusement qu'ils ne le font à la question de développement et de conservation des vendeurs, et nous voulons parler ici aussi bien des vendeurs au magasin que de ceux sur la route, autrement dit, commis-voyageurs.

Nous lisons constamment dans la presse quotidienne qu'il est fait de gros frais et qu'il est dépensé de grosses sommes de travail pour assurer la conservation de mille choses et souvent dans nos propres maisons nous négligeons de prendre soin de ce qui en est le point vital: le vendeur.

Il y a beaucoup d'exemples où il est possible de voir qu'un jeune homme ayant en lui toutes les facultés requises pour réussir comme vendeur, n'y parvient que médiocrement, et dès lors se décourage graduellement et perd totalement confiance en lui.

Il arrive souvent que l'employeur responsable du travail de son employé, mais n'ayant aucune idée des responsabilités de sa situation, accumule dès le début les reproches et même le renvoi, parce qu'il n'a pas produit de résultats immédiats. Considéré comme cela, le voyageur ou le vendeur n'est qu'un simple commis de position très ordinaire, qui cependant aurait pu prétendre à devenir un véritable producteur de succès, s'il avait été traité avec égards et dirigé convenablement. Si, dans de tels cas, le patron se rendait compte de ses propres responsabilités et réalisait la nécessité de développer et de conserver ceux de ces employés qui peuvent être des sources productives pour lui, il agirait de façon à ce que le jeune homme qui semble avoir les dispositions requises soit orienté de la bonne manière et fortifié contre les difficultés qu'il peut rencontrer et une fois sur la bonne voie, il resterait en relations constantes avec lui, l'encourageant, lui donnant des conseils, lui soumettant des suggestions, étant pour lui un stimulant quotidien.

S'il est besoin, l'employeur doit savoir sacrifier un peu de temps à ses vendeurs pour envisager les questions commerciales, développer leur personnalité en leur donnant l'occasion de se produire dans des discussions ardues et en faisant ainsi il assurera leur avenir et préparera pour son commerce de puissants producteurs d'affaires.

Cette sorte de travail en collaboration avec le vendeur fournit le complément d'éducation qui établira définitivement la confiance du vendeur en lui-même et en même temps dans les marchandises qu'il vend et la maison qu'il représente. Cela fait plus encore. Cela met en relations étroites les employés et leur patron et s'il y a entente parfaite entre les deux parties, cela crée une atmosphère d'intérêt mutuel ajoutant à la qualité du travail journalier et intensifiant l'effort du vendeur à son plus haut degré d'énergie et de loyauté.

Nos sympathies vont sincèrement au vendeur, à ses épreuves et à ses difficultés; son chemin est loin d'être jonché de roses; il est confronté avec des difficultés constantes qu'il est impossible de prévoir le plus souvent. Il doit avoir le jugement rapide, le discernement immédiat et faire sa décision lui-même, selon les circonstances, la personnalité et les particularités de l'homme avec lequel il est en affaires.

Il est regrettable que beaucoup d'employeurs ne paraissent pas se rendre compte qu'après tout le vendeur est comme eux-mêmes, un être humain et susceptible d'éprouver le contre-coup de certains événements d'ordre privé tout comme n'importe quel individu. Il est vrai que le vendeur est une partie de la grande machinerie des affaires, mais il ne doit pas être considéré comme une pièce de mécanique que l'on fait partir et qu'on arrête à volonté d'une manière absolument impersonnelle sans considération du moindre sentiment.

Les obligations des chefs de maisons sont nombreuses et d'ordres multiples. Ils devraient étudier les particularités, la personnalité, et le tempérament de chaque vendeur absolument comme celui-ci est obligé d'étudier les mêmes conditions chez son client.

Lorsque le patron a compris la nature de son vendeur, il devra travailler avec lui selon ses particularités pour collaborer avec lui le plus étroitement possible et faire valoir à un haut degré l'homme qu'il y a en lui. Une constante sympathie devra régner entre les deux et l'un devra accepter de l'autre les conseils, se laissant pointer ses faiblesses et dire ce qui lui manque pour arriver au plein succès. Et ceci, sur un ton amical, sans le langage sentencieux du critique acerbe. Quelques-uns pourront trouver que cette pratique semble tenir un peu trop compte du sentiment; nous l'admettons, volontiers, mais contrairement à ce qu'on dit couramment, nous pensons que le sentiment est une des parties les plus importantes dans la vie des affaires. Otez le sentiment et le plaisir dans notre routine des affaires et celles-ci deviendront quelque chose d'insupportable qu'on ne fera qu'avec lassitude et sans enthousiasme.

On a souvent posé comme des "credo" à l'usage des employés; pourquoi n'agirait-on pas de même pour les patrons et ne semble-t-il pas que ceux suivants devraient être constamment dans leur esprit: 1. Je crois que les vendeurs sont le plus gros actif dans le commerce. 2. Je crois en leur loyauté. 3. Je crois en leur honnêteté. 4. Je crois en leur capacité. 5. Je crois que j'ai droit en leur confiance comme ils ont droit à la mienne. Si les employeurs affermissaient chaque jour leur croyance dans ces idées et les mettaient en pratique avec patience, accordant une sérieuse considération au labeur de leurs vendeurs, il en découlerait de meilleurs résultats pour les uns et pour les autres et le travail semblerait moins dur et moins pesant.

Nous pensons que dans quelque commerce que l'on soit, quels que soient les articles que l'on ait à vendre, on devrait se soumettre fréquemment à une sorte d'examen de conscience; la critique des autres est aisée, celle de nous-mêmes l'est moins, parce qu'on la pratique rarement et elle est pourtant souverainement utile si elle est sincère et nous permet de découvrir nos points faibles et d'y remédier. Quelques questions comme les suivantes sont de celles qu'on pourrait se poser:

Fais-je emploi de mon temps au mieux de mes affaires?

Est-ce que je connais bien ce que je vends? Si non, pourquoi ne pas le demander à quelqu'un de compétent?

Ai-je en moi et en ce que je vends la confiance qu'il convient?

Est-ce que je présente les articles que j'ai à vendre de la meilleure manière possible?

Quels sont les points faibles dans mes arguments de vente?

Est-ce que je commets l'erreur de travailler pour des lignes qui n'en valent pas la peine?

Est-ce que je fais de nouvelles affaires?

Est-ce que je concentre mes efforts sur les lignes profitables?

Est-ce que je me rends compte que le volume d'affaires seul ne doit pas être mon but?

Suis-je convaincu que la qualité est l'unique base sur laquelle on peut établir un commerce d'avenir?

Est-ce que je fais une augmentation sûre et régulière dans mes affaires?

Si non, est-ce ma faute ou la faute de la maison?

Si c'est la faute de la maison, pourquoi ne pas le lui dire?

Suis-je assez soigneux de mon apparence personnelle?

Suis-je toujours aussi gai et de bonne humeur que je devrais l'être?

Suis-je honnête vis-à-vis de ma maison?

Quelle est mon ambition?

Est-ce que je réfléchis à ce que je dois faire pour réaliser mon ambition?

Ces questions ne sont que des suggestions, il en est certainement beaucoup d'autres que nous pouvons nous appliquer avec profit. Nous sommes persuadés qu'un des éléments les plus essentiels au succès est avant tout de savoir ce qu'on désire accomplir et lorsqu'on le sait, de faire des projets intelligents pour y aboutir. Toute entreprise, grande ou petite, a son origine dans l'imagination de quelque individu. Les plus grandes découvertes des temps, comme la télégraphie sans fil, par exemple, ne furent d'abord qu'un songe dans un esprit, un songe qui paraissait difficilement réalisable et que le travail de l'intelligence humaine a cependant posé dans le domaine de la réalité et de la pratique. Ce sont là de grandes leçons que nous devrions imiter, car nous pouvons dans notre propre sphère réaliser quelque chose qui soit le produit de l'initiative. Ayons un but personnel et attelons-nous sérieusement et consciencieusement à la tâche pour y atteindre, prenant avantage de toute opportunité qui se présente et en en faisant naître quand il ne s'en présente pas sur notre chemin, gardons notre esprit et notre corps en parfait ordre, pour disposer de toutes nos facultés et poursuivons notre but en conscience, ce sera le moyen de doubler notre efficacité.

RECETTES.

La colle faite au moyen de gomme arabique peut être préservée de la moisissure et de la putréfaction si l'on y ajoute un peu de sulfate de cuivre en poudre. Quant à la préparation même de la colle, elle se fait tout simplement avec 1/5 de gomme arabique que l'on casse en tout petits morceaux, et 1/5 d'eau. Il faut laisser la solution se faire seule.

Le "Laboratoire de la Nature" nous fournit deux excellentes formules de colles faciles à préparer. La première est une colle liquide à froid, inodore et très tenace, convenant tout particulièrement au collage du papier qui peut être préparée très simplement en faisant dissoudre de la dextrine blonde dans un poids égal d'eau. Inutile de faire ramollir longtemps à l'avance, mettre simplement la matière dans l'eau et chauffer au bain-marie en remuant de temps en temps. La colle est brun foncé. On peut la parfumer en ajoutant quelques gouttes de l'extrait à odeur préférée.

La seconde est une colle de pâte qu'on peut faire avec de la fécule. Mais à défaut de fécule, ou pour plus d'économie, il est facile d'employer tout simplement de la pomme de terre, à condition de la râper au préalable. Environ 1/2 once de râpure fine est délayé dans 1/4 pinte d'eau, après quoi on chauffe à l'ébullition sans cesser de remuer un seul instant. On laisse refroidir ou non, et on emploie comme la colle de pâte. Si la colle doit être conservée, on incorpore finalement une pincée d'alun pulvérisé.

Pour nettoyer les chandeliers de cuivre sales par la bougie qui s'est éteinte, il faut éviter de grater cette bougie avec un instrument tranchant ou pointu, surtout s'il s'agit de chandeliers de prix dont on pourrait érailler de façon indélébile la surface. Le plus simple est de mettre le chandelier ou le bougeoir sur le coin du fourneau, où la chaleur fera bientôt fondre les taches de bougie; il ne restera plus qu'à essuyer le chandelier avec un chiffon doux. On peut également, si le chandelier comporte des sortes de soudures que l'on craint de faire fondre, gratter la bougie à l'aide d'un linge imbibé d'eau très chaude, ce qui suffira à faire fondre cette bougie et à débarrasser par suite la surface de cuivre.

LE COCOTIER.

Le cocotier est originaire des Indes, d'où il fut transporté au Brésil, avant même son utilisation par le monde civilisé.

Le climat et l'altitude de certains Etats du Brésil sont si favorables à cette culture qu'on dirait que le cocotier a trouvé là-bas un vrai paradis pour s'y développer mieux que nulle part ailleurs. Le cocotier est un palmier qui peut atteindre 60 à 75 pieds. Le tronc est à peu près droit, sans ramifications, composé d'une succession d'anneaux. Au bout de la tige s'épanouit un beau panache vert formé de feuilles longues de 15 pieds et qui tombent chaque année en laissant une cicatrice. Les racines, de couleur jaune-rouge, s'étendent horizontalement dans le sol jusqu'à une distance de 30 pieds du tronc.

Les fleurs se présentent en grappes simples et sont unisexuées.

Le fruit est une drupe, de forme à peu près ovoïde et qui arrive à sa maturité au bout d'un an.

La partie extérieure du fruit (mésocarpe) est fibreuse, présentant quelquefois une épaisseur supérieure à six centimètres. La partie intérieure (endocarpe) est résistante, osseuse et contient un liquide (albumen) nommé, au Brésil, eau de coco, qui peu à peu se concrète en donnant l'amande du coco.

Il existe au Brésil plusieurs variétés de cocos :

1° Le Coco "Miúdo" (petit), qui pousse dans l'île de Paqueta; ses fruits sont savoureux, abondants, mais il est petit et inférieur aux autres par sa fibre et sa proportion en huile.

2° Le Coco "Caboclo" ou "Vermelho" (rouge), de grande production et donnant d'excellents produits industriels.

3° Le Coco "Grande" appelé aussi de "Caravellas", de grandeur moyenne, avec fruits de grandes dimensions, mais un peu inférieur aux précédents.

4° Le Coco "Commun", de taille élevée, aux fruits moyens et de grande valeur industrielle.

Climat et habitat. — Le cocotier exige un climat chaud et un terrain sablonneux, qui permet la pénétration de l'air chaud et chargé de vapeur d'eau. Ainsi il trouve son vrai milieu sur les plages de la zone torride, avec une température de 22 à 23 degrés C. Son développement est grandement accéléré par la présence de phosphates et carbonates de chaux, soude et potasse.

En général, quand le cocotier trouve son habitat, il croit de lui-même seul, sans qu'il ait besoin qu'on s'occupe de lui. C'est précisément ce qu'on observe sur le littoral de certains Etats du Brésil, comme ceux d'Alagoas, Sergipe, Parahyba, Rio Grande do Norte, Bahia, et dans quelques îles où, sans aucune culture, les cocotiers croissent par milliers chaque arbre donnant plus de 400 à 600 énormes fruits par an.

Plantation et culture. — Bien que le cocotier abonde au Brésil (100 millions), qu'il y pousse et s'y développe merveilleusement, même sans les moindres soins, il convient de dire, à grands traits, quelque chose au sujet de sa plantation et de sa culture, qui augmentera encore, car elle est très rémunératrice.

Pour avoir de bonnes semences de cocotier, il faut choisir les fruits contenant une juste proportion d'eau, pas en très grande quantité, car ils pourriraient; ni trop peu, ce qui empêcherait la germination.

La pépinière doit être établie sur un sol perméable et humide, bien nettoyé, et dans lequel on placera les noix horizontalement à 1 pied de profondeur et à 20 ou 30 pouces d'intervalle.

La germination s'opère en 4 ou 6 mois, et au bout de 10 mois à 1 an on peut transplanter les plantes sur le terrain

destiné à la "cocoterie", en laissant entre elles un intervalle de 25 à 30 pieds.

Pendant les premières années (deux années), il faut tenir le terrain toujours bien nettoyé, et si le sol n'est pas très favorable à cette culture ce qui n'arrive pas au Brésil), il faut ajouter des engrais chimiques ou verts.

Fruetification et récolte. — Aux Indes, le cocotier commence à donner des fruits vers la dixième année; au Brésil, il est plus précoce, il produit dès la sixième à la huitième année, et, dans quelques Etats, même dès la quatrième année.

La récolte se fait tous les trois mois, quatre fois par an, et chaque cocotier, fournit en moyenne 400 et souvent 600 fruits par année.

La production d'un cocotier se continue en général pendant 80 ans.

On voit par là quels magnifiques rendements donne cette culture.

Ennemis du cocotier. — On observe quelquefois, dans les cocoterie, des larves provenant d'un bombyx, qui dévorent les pétioles des feuilles. Heureusement ce bombyx ne se montre qu'à de longs intervalles et pour le détruire il n'y a qu'à frapper fort sur les feuilles.

Un autre ennemi du cocotier est un insecte du genre coléoptère de la famille des fracticornes, dénommé Calandra-palmarum. Pour le détruire, il faut tenir le cocotier toujours propre et badigeonner le bourgeon et alentour avec un mélange d'huile de poisson iodoformée. Les âcres émanations de ce produit éloignent tout de suite les papillons du bombyx et tuent les larves.

Exploitations du cocotier. — Comme nous l'avons déjà dit, tout est utilisable dans le cocotier.

Avec les feuilles on fabrique des torches, des balais, des paniers, corbeilles, nattes, couvertures, cloisons, hamacs, etc. Quelquefois on utilise les feuilles pour fabriquer aussi des voiles et une espèce de parapluie très commun aux Indes et à Ceylan. On fait encore avec les feuilles des grosses toiles, des sacs, et anciennement, avant la découverte du papyrus, les Hindous préparaient avec les feuilles une espèce de papier.

Le duvet des feuilles est utilisé pour rembourrer les matelas et les oreillers; les nervures des folioles font d'excellents balais.

La tige extrême du cocotier est appelée en Angleterre du nom de "Bois de porc-épic"; elle est très employée et très appréciée en ébénisterie.

Le tronc est employé dans la construction des maisons, passerelles, ponts, etc.

Les pétioles des feuilles donnent un bon combustible et leur cendre est employée en savonnerie, car elle contient une grande quantité de potasse.

Le bourgeon terminal fournit un excellent cœur de palmier, très apprécié des gourmets.

La sève extraite pendant l'inflorescence sert à préparer le vin de palme, qui par distillation donne de l'alcool ou du bon vinaigre; en faisant évaporer le vin, on obtiendra une espèce de sucre ou jagre.

PRIMES POUR LA CONSTRUCTION DE MACHINES AGRICOLES EN RUSSIE.

En application de la loi concernant l'encouragement à la construction de machines agricoles en Russie, au 1er août 1913, les usines russes ont présenté 9,954 moissonneuses pour lesquelles il a été versé 264,298 roubles à titre de primes, sur les 750,000 roubles destinés à cet usage.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie demande un crédit de 1,400,000 roubles pour l'année 1914.

LA CONSERVATION DES OEUFS.

A côté des procédés à sec préconisés pour conserver les oeufs, il y a des procédés fondés sur l'immersion de l'oeuf frais dans un liquide antiseptique, qui, traversant les pores de la coquille, détruit les germes déposés en eux et paralyse plus ou moins le développement de ceux qui sont contenus à l'intérieur. Ces procédés, qui emploient l'eau salée, les solutions d'acide borique ou de silicate de potasse, l'eau de chaux, le sucrate calcique ou la glycérine diluée, "conservent" l'oeuf, mais font pénétrer en lui des substances étrangères. Ils résolvent le problème d'une façon approximative. Mais certains d'entre eux, notamment ceux qui utilisent l'eau de chaux à 10 pour 1,000 additionnée de 6 pour 100 de sel marin, ou le silicate de potasse à 10 pour 100, ont pour avantage d'obturer les pores de la coquille en déposant à la surface de celle-ci un enduit continu relativement étanche. Un oeuf ainsi traité aussitôt après la ponte peut se conserver facilement pendant six mois environ, et le déchet n'atteint guère, dans une opération bien conduite, que 10 à 20 pour 100.

Toutes ces méthodes "par enrobage" présentent un double inconvénient: outre qu'elles sont parfois bien infidèles, elles modifient toujours l'aspect, la consistance et la solidité de la coquille.

On n'en peut dire autant de la conservation par le froid qui, après de nombreux tâtonnements et de nombreux échecs au début, est effectuée aujourd'hui suivant une technique bien définie et conduit à des résultats de tous points satisfaisants. Elle n'a qu'un inconvénient, celui d'exiger des installations importantes et d'être seulement à la portée de grandes entreprises commerciales ou coopératives. Les oeufs maintenus à + 1° en chambres refroidies, dans une atmosphère dont le degré hygrométrique varie entre 75 et 80 pour cent, sont encore parfaitement frais au bout de huit à neuf mois et peuvent être laissés pendant huit à dix jours à la température extérieure sans subir aucune altération. Aussi la méthode de conservation frigorifique dont nous avons déjà parlé est-elle en voie de s'imposer partout.

Il est possible, d'ailleurs, que le procédé de conservation fondé sur le refroidissement simple soit perfectionné. Des expériences, dont les premiers résultats paraissent excellents, sont poursuivies en vue de combiner le froid avec l'emploi en vases clos de gaz inertes, tels que l'azote et l'anhydride carbonique.

COMPAGNIES INCORPOREES.

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

"Gardiner & Garskill Limited". Faire, entreprendre, accomplir et exécuter des contrats pour l'achat, la construction, changement, réparation, installation et amélioration d'usines pour la production de la vapeur et du gaz. Capital-actions, \$40,000, à Montréal.

"Charlemagne Realty Limited". Acquérir, détenir, louer ou autrement, toutes espèces de biens immobiliers. Agir comme agent d'immeubles et agent financier. Fonds social, \$20,000, à Montréal.

"The Young Men's Hebrew Political Club" obtient l'autorisation de changer son nom contre celui de "Young Men's Political Club".

"The Home Builders Association Limited". Acheter, acquérir ou prendre et détenir des terrains, bâtisses ou propriétés immobilières de toutes sortes. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Walter Christmas Co., Limited". Faire les affaires de né-

gociants en épicerie, marchandises sèches, vêtements et toutes autres sortes d'effets, denrées et marchandises. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"The Laval Quarry Co., Limited". Exercer l'industrie de manufacturier, contracteur et entrepreneur pour toutes espèces de travaux. Fonds social \$49,000, à Montréal.

"Grampian Realities Limited". Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder des immeubles. Capital-actions \$100,000, à Montréal.

"C. A. Desjordy Co., Limitée". Exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs, conformément aux prescriptions de la loi des licences. Capital-social \$20,000, à Maisonneuve.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"L. J. A. Surveyer, Limited", pour tenir un commerce général de quincaillerie, huiles et peintures. Capital-actions \$50,000, à Montréal.

"Alberta Hotel", pour tenir commerce d'hôtel, restaurant, tabac, vins et liqueurs. Capital-actions \$50,000, à Montréal.

"The Hall Engineering Works Limited", pour tenir commerce de machines dans toutes ses branches. Capital-actions \$200,000, à Montréal.

"Eastbourne Land Limited", pour faire affaires d'immeubles de toutes façons et affaires de construction. Capital-actions \$250,000, à Montréal.

"Bourse of Montreal, Limited", pour faire commerce et manufacture de vêtements et tous articles s'y rapportant. Capital-actions \$50,000, à Montréal.

"Imperial Waste and Metal Company, Limited", pour faire affaires de marchands généraux, et comprenant commerce de métaux de toutes espèces et exploitation d'usines métalliques. Capital-actions \$50,000, à Montréal.

"Corner Realities, Limited", pour faire affaires générales d'agent d'immeubles et d'agent financier. Capital-actions \$210,000, à Montréal.

"Montréal-Alberta Oil Wells Syndicate, Limited", pour exploiter terrains pétrolifères et obtenir et traiter les pétroles et autres huiles minérales. Capital-actions \$50,000, à Montréal.

"Upper Fraser Lumber Company, Limited", pour construire, établir ou obtenir d'autre manière et exploiter des moulins et usines pour la manufacture du bois de construction, du bois de pulpe et tous produits de la forêt. Capital-actions \$3,250,000, à Montréal.

"Burdon & Chevalier, Limited", pour acheter, manufacturer et vendre le tabac sous toutes ses formes. Capital-actions \$100,000, village de l'Épiphanie.

"Hamilton Shoe Co., Limited", pour manufacturer, acheter, vendre, importer, exporter des chaussures de toutes espèces, et tous articles de cuirs. Capital-actions \$100,000, à Sherbrooke.

"Leclerc & De Guise, Limitée", pour faire affaires d'agents d'immeubles, de finance et d'assurance dans toutes ses branches. Capital-actions \$49,000, à Québec.

"The Rock Island Tobacco Company, Limited", pour acheter, manufacturer et vendre au gros et au détail, du tabac sous toutes ses formes. Capital-actions \$200,000, à Québec.

Epicerie et Provisions

LA SITUATION.

A noter spécialement une hausse de 5 sous sur le saumon rose. Même avec cette avance, l'article n'est pas à la qualité du marché primaire. Les autres marques de saumon ne tarderont pas à être affectées. En général, le chiffre d'affaires est satisfaisant pour la saison. Il y a un léger recul dans les ventes pour les articles de luxe.

Nous cotons:

SUCRES

| | |
|--|----------|
| Extra granulé, sac, les 100 lbs. | 4.45 |
| Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs. | 4.55 |
| Extra ground, baril, les 100 lbs. | 4.85 |
| Extra ground, bte 50 lbs. 100 lbs. | 5.05 |
| Extra ground, 1/2 bte 25 lbs. 100 lbs. | 5.25 |
| No 1 Yellow, baril, les 100 lbs. | 4.10 |
| No 1 Yellow, sac, les 100 lbs. | 4.05 |
| Powdered, baril, 100 lbs. | 4.65 |
| Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs. | 4.85 |
| Paris Lumps, 1/2 bte 25 lbs. 100 lbs. | 5.50 |
| Crystal Diamond, btes 100 lbs. | 5.50 |
| Crystal Diamond, 1/2 bte, 50 lbs., les 100 lbs. | 5.30 |
| Crystal Diamond, 1/2 bte, 25 lbs., les 100 lbs. | 5.50 |
| Crystal Diamond, Domino, 20 cartons, 5 lbs. les 100 lbs. | 0.35 |
| Sucres bruts cristallisés, lb. | 0.03 1/2 |
| Sucres bruts non cristallisés, lb. | 0.03 1/2 |

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

| | | | |
|----------------------------------|----------|------|------|
| Barbade, choix, tonne | 0.24 1/2 | 0.25 | 0.28 |
| Barbade, tierce et qrt. | 0.27 1/2 | 0.28 | 0.31 |
| Barbade, demi qrt. | 0.29 1/2 | 0.30 | 0.33 |
| Mélasses, fancy, tonne | 0.26 1/2 | 0.27 | 0.30 |
| Mélasses, fancy, tierce et quart | 0.29 1/2 | 0.30 | 0.33 |
| Mélasses, fancy, demi qrt. | 0.31 1/2 | 0.32 | 0.35 |

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire couvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

| | |
|------------------------|-------|
| 1ère qualité, le quart | 28.00 |
| 2ème qualité, le quart | 26.00 |

SAINDOUX

Bonne demande.

| | | |
|------------------------------|--------|----------|
| Saindoux pur, en tinette | La lb. | 0.12 1/2 |
| Saindoux pur, en seau | | 2.60 |
| Saindoux pur, cse de 10 lbs. | | 0.13 1/2 |
| Saindoux pur, cse de 5 lbs. | | 0.13 1/2 |
| Saindoux pur, cse de 3 lbs. | | 0.13 1/2 |

FARINES ET PATES ALIMENTAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demandé.

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Nous cotons: | |
| Arrow root, boîte de 7 lbs. | 0.14 |
| Farine Five Roses, qrt. | 0.00 6.25 |

| | | |
|--|----------|----------|
| Farine Five Roses, sac | 0.00 | 3.15 |
| Farine Household, qrt. | 0.00 | 6.50 |
| Farine "Regal", qrt. | 0.00 | 6.25 |
| Farine à pâtis. Océan, qrt. | 0.00 | 5.80 |
| Far. d'avoine granulée, sac | 0.00 | 2.60 |
| Far. d'avoine standard, sac | 0.00 | 2.60 |
| Far. d'avoine fine, sac | 0.00 | 2.60 |
| Farine d'avoine roulée, brl. | 0.00 | 4.85 |
| Farine d'avoine roulée, sac | 0.00 | 2.30 |
| Farine de sarrasin, sac | 0.00 | 3.50 |
| Far. de blé-d'Inde, sac | 0.00 | 2.25 |
| Banner, Saxon et Quaker | | |
| Oats, et Ogilvie, caisse | 0.00 | 4.00 |
| Cream of wheat, cse | 0.00 | 5.75 |
| Fécule de maïs, 1e qité, lb. | 0.07 1/2 | 0.07 1/2 |
| Fécule de maïs, 2e qité, lb. | 0.06 | 0.06 1/2 |
| Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz. | 0.00 | 1.35 |
| Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb. | 0.00 | 0.27 1/2 |
| En vrac | 0.00 | 0.05 1/2 |
| Paquets de 1 lb. | 0.00 | 0.07 |
| Nouilles aux oeufs: | | |
| Paquets de 1 lb., lb. | 0.00 | 0.07 1/2 |
| Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac, lb. | 0.00 | 0.07 1/2 |
| En paquets de 1 lb. | 0.00 | 0.08 |
| Tapioca pearl, en sac, la " | 0.04 1/2 | 0.05 |
| Tapioca seed, en sac, la " | 0.04 1/2 | 0.05 |
| Sagou | 0.04 1/2 | 0.05 |

FROMAGES CANADIENS

Bonne demande.

Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 14c et 14 1/2c la livre.

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

| | | |
|---|------|------|
| Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche | 0.00 | 2.20 |
| Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp. cruche | 0.00 | 1.25 |
| 72 grains, le gall. | 0.00 | 0.13 |
| 88 grains, le gall. | 0.00 | 0.16 |
| 118 grains (proof), le gall. | 0.00 | 0.19 |

THES

La hausse déjà signalée pour les thés du Japon sur les marchés primaires, a été confirmée cette semaine par plusieurs dépêches.

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

| | | | |
|--------------------------|-----|----------|----------|
| Nous cotons: | | | |
| Allspice, moulu | lb. | 0.00 | 0.18 |
| Anis | " | 0.08 | 0.09 |
| Canary Seed | " | 0.07 1/2 | 0.08 |
| Cannelle, moulu | " | 0.00 | 0.25 |
| Cannelle en mottes | " | 0.18 | 0.22 |
| Clous de girofle entiers | " | 0.20 | 0.22 |
| Chicorée canadienne | " | 0.12 | 0.13 |
| Clous de girofle entiers | " | 0.22 | 0.25 |
| Colza | " | 0.07 | 0.08 |
| Crème de tartre | " | 0.00 | 0.30 |
| Gingembre moulu | " | 0.00 | 0.25 |
| Gingembre en racine | " | 0.17 | 0.20 |
| Grain de lin non moulu. | " | 0.03 1/2 | 0.04 1/2 |

| | | | |
|-------------------------------|---|----------|------|
| Graine de lin moulu | " | 0.06 | 0.07 |
| Graine de chanvre | " | 0.05 1/2 | 0.07 |
| Macis moulu | " | 0.00 | 0.75 |
| Mixed spices moulu | " | 0.00 | 0.25 |
| Muscade moulu | " | 0.00 | 0.50 |
| Muscade | " | 0.20 | 0.35 |
| Piments (clous ronds) | " | 0.07 1/2 | 0.10 |
| Poivre blanc rond | " | \$.25 | 0.27 |
| Poivre blanc moulu | " | 0.00 | 0.28 |
| Poivre noir rand | " | 0.15 | 0.17 |
| Poivre noir moulu | " | 0.00 | 0.20 |
| Poivre de Cayenne pur | " | 0.00 | 0.25 |
| Whole pickle spice | " | 0.16 | 0.20 |
| Sel fin en sac | | 0.00 | 1.35 |
| Sel fin en 1/2 de sac | | 0.00 | 0.40 |
| Sel fin, quart, 3 lbs | | 0.00 | 3.30 |
| Sel fin, quart, 5 lbs. | | 0.00 | 3.20 |
| Sel fin, quart, 7 lbs. | | 0.00 | 3.10 |
| Sel fin, en quart de 280 lbs. | | | |
| Ordinary fine | | 0.00 | 1.80 |
| Fine | | 0.00 | 2.05 |
| Dairy | | 0.00 | 2.15 |
| Cheese | | 0.00 | 2.45 |
| Gros sel, sac | | 0.57 1/2 | 0.65 |

ORGE

Légumes secs.

Nous cotons:

| | | | |
|-----------------------------------|----------|----------|----------|
| Orge mondé (pot), sac | 0.00 | 2.85 | |
| Orge mondé (pot), baril | 0.00 | 6.50 | |
| Fèves blanches, Can., lb. | 0.03 1/2 | 0.03 1/2 | |
| Orge mondé (pearl), sac | 0.00 | 4.85 | |
| Fèves jaunes | minot | 2.00 | 2.10 |
| Lentilles rouges, par sac, lb. | 0.05 | 0.06 | |
| Lentilles vertes, par sac, lb. | 0.04 | 0.05 | |
| Pois Verts, No 1 | lb. | 0.04 1/2 | 0.04 1/2 |
| Pois cassés, le sac | | 0.03 1/2 | 0.03 1/2 |
| Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac | | 0.00 | 2.40 |

RIZ

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

| | | | |
|--|-----|----------|------|
| Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité | lb. | 0.05 1/2 | 0.06 |
| Riz Carolina | | 0.08 | 0.09 |
| Riz moulu | | 0.00 | 0.06 |
| Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes | | 0.00 | 4.25 |

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

| | | |
|-------------------------------|------|------|
| Qualité B, sac 250 lbs. | 0.00 | 3.00 |
| Qualité C, sac 100 lbs. | 0.00 | 2.90 |
| Sparkle | 0.00 | 5.10 |
| India Bright (sac de 100 lbs) | 0.00 | 3.15 |
| Lustre | 0.00 | 3.25 |
| Polished Patna | 0.00 | 4.40 |
| Pearl Patna | 0.00 | 4.60 |
| Imperial Glacé Patna | 0.00 | 4.90 |
| Crystal Japan | 0.00 | 5.10 |
| Snow Japan | 0.00 | 5.30 |
| Ice Drips Japan | 0.00 | 5.45 |

FRUITS SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

Dattes et figues:

| | | | |
|---------------------------|-------|----------|------|
| Dattes en vrac | 1 lb. | 0.00 | 0.05 |
| Dattes en pqs de | 1 lb. | 0.06 1/2 | 0.07 |
| Figues séchées en boîtes, | | | |

| | | | |
|-------------|-----|-------|-------|
| 3 couronnes | lb. | 0.09½ | 0.10½ |
| 4 couronnes | lb. | 0.11 | 0.11½ |
| 5 couronnes | lb. | 0.12 | 0.12½ |
| 7 couronnes | lb. | 0.14 | 0.14½ |
| 9 couronnes | lb. | 0.15 | 0.15½ |
| 16 onces | bte | 0.11½ | 0.12½ |
| 10 onces | bte | 0.07½ | 0.08 |

| | | | |
|--|-----|-------|------|
| Raisins de Corinthe. | Lb. | | |
| Corinthe Filiatras, en vrac | | 0.06½ | 0.07 |
| Corinthe Filiatras en car- tons 1 lb. | | 0.07½ | 0.08 |

| | | | |
|--------------------|-----|------|-------|
| Raisins de Malaga. | Lb. | | |
| Rideau | bte | 0.00 | 2.50 |
| Balmoral | bte | 0.00 | 3.00 |
| Orléans | bte | 0.00 | 4.00 |
| Royal Excelsior | bte | 0.00 | 5.50 |
| Raisins Sultana. | Lb. | | |
| En vrac | | 0.00 | 0.10 |
| Cartons, 1 lb. | | 0.00 | 0.11½ |

| | | | |
|---|-----|------|-------|
| Raisins de Valence. | Lb. | | |
| Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs. | | 0.00 | 0.06 |
| Valence Selected, btes de 28 lbs. | | 0.00 | 0.06½ |
| Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs. | | 0.00 | 0.07 |

| | | | |
|-----------------------------|-----|------|-------|
| Raisins de Californie. | Lb. | | |
| Epépinés, paq. 1 lb., fancy | | 0.00 | 0.10½ |
| Epépinés, paq. 1 lb., choix | | 0.00 | 0.10 |

| | | | |
|-------------------------------|-----|-------|-------|
| Noix et Amandes. | Lb. | | |
| Amandes Tarragone | | 0.18½ | 0.20 |
| Amandes Valence écalées | | 0.45 | 0.46 |
| Cerneaux | | 0.40 | 0.42 |
| Avelines | | 0.13 | 0.14½ |
| Noix de Grenoble Mayette | | 0.18½ | 0.20 |
| Noix Marbot | | 0.15 | 0.16 |
| Noix du Brésil | | 0.13½ | 0.14½ |
| Noix de coco râpées, à la lb. | | 0.18½ | 0.22 |
| Noix Pécan polies | | 0.17 | 0.18 |
| Noix Pécan cassées | | 0.00 | 0.00 |
| Peanuts non rôties, Sun | | 0.00 | 0.09½ |
| Peanuts non rôties, Bon Ton | | 0.00 | 0.11½ |
| Peanuts non rôties, Coon | | 0.00 | 0.07½ |
| Peanuts rôties, Coon | | 0.09 | 0.09½ |
| Peanuts rôties, G. | | 0.09½ | 0.10 |
| Peanuts non rôties, G. | | 0.00 | 0.08 |
| Peanuts rôties, Sun | | 0.11 | 0.12 |
| Peanuts rôties, Bon Ton | | 0.13 | 0.14 |
| Pruneaux 30/40 | | 0.00 | 0.15 |
| Pruneaux 40/50 | | 0.00 | 0.13 |
| Pruneaux 50/60 | | 0.00 | 0.12 |
| Pruneaux 60/70 | | 0.00 | 0.10½ |
| Pruneaux 70/80 | | 0.00 | 0.09½ |
| Pruneaux 80/90 | | 0.00 | 0.09 |
| Pruneaux 90/100 | | 0.00 | 0.08½ |

| | | | |
|---|-----|-------|-------|
| Fruits évaporés. | Lb. | | |
| Abricots, boîte 25 lbs. | | 0.00 | 0.20 |
| Nectarines | | 0.00 | 0.11½ |
| Pêches, boîtes 25 lbs. | | 0.00 | 0.10½ |
| Poires, boîte 25 lbs. | | 0.00 | 0.13 |
| Pommes tranchées, évapo- rées, btes de 50 lbs. | | 0.10½ | 0.11 |
| Pelures de fruits. | Lb. | | |
| Citron | | 0.10 | 0.11½ |
| Citronelle | | 0.15 | 0.16½ |
| Orange | | 0.11 | 0.12½ |

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes

| | | | |
|--------------------------------|------|------|--|
| Très bonne demande. | | | |
| Nous cotons: | | | |
| | No 1 | No 2 | |
| Asperges (Pointes), 2 lbs. | 2.05 | 3.00 | |
| Asperges entières can., 2 lbs. | 0.00 | 2.25 | |

| | | | |
|--|-------|-------|------|
| Asperges Californie, 2½ lbs. | 0.00 | 3.35 | |
| Betteraves tranchées, 3 lbs. | 0.00 | 1.32½ | |
| Blé d'Inde 2 lbs. | 0.92½ | 0.95 | |
| Blé d'Inde en épis gal. | 0.00 | 5.00 | |
| Catsup, bte 2 lbs. | doz. | 0.00 | 0.85 |
| Catsup au gal. | doz. | 0.00 | 5.00 |
| Champignons hôtel, boîte | 0.13½ | 0.14½ | |
| Champignons, 1er choix | 0.18½ | 0.19½ | |
| Champignons, choix, btes | 0.16½ | 0.17½ | |
| Choux de Bruxelles imp. | 0.17 | 0.18 | |
| Choux-fleurs 2 lbs. | 0.00 | 1.05 | |
| Citrouilles 3 lbs. | 0.80 | 0.82½ | |
| Citrouilles gal. | 2.25 | 2.27½ | |
| Epinards gal. | 0.00 | 5.32½ | |
| Epinards 2 lbs. | 0.00 | 1.27½ | |
| Epinards 3 lbs. | 0.00 | 1.77½ | |
| Epinards imp. bte | 0.12 | 0.13 | |
| Fèves Golden Wax, 2 lbs. | 0.85 | 0.87½ | |
| Fèves Vertes 2 lbs. | 0.85 | 0.87½ | |
| Fèves de Lima 2 lbs. | 1.17½ | 1.20 | |
| Flageolets importés bte | 0.13½ | 0.15 | |
| Haricots verts imp. bte | 0.13 | 0.17 | |
| Macédoine de légumes, bte | 0.10 | 0.16 | |
| Marinades en seau, 5 gal. | 0.00 | 2.50 | |
| Petits pois imp. moyens bte | 0.11 | 0.11½ | |
| Petits pois imp. mi-fins bte | 0.11 | 0.12 | |
| Petits pois imp. fins, bte | 0.16 | 0.17 | |
| Petits pois imp. ext. fins, bte | 0.17 | 0.18 | |
| Petits pois imp. surfins, bte (manquent) | | | |
| Pois Can. English Garden | 0.82½ | 0.85 | |
| Pois Can. Early June | 0.85 | 0.87½ | |
| Pois Can. Ext. Fine Sifted | 0.00 | 1.30 | |
| Succotash 2 lbs. | 0.07½ | 1.00 | |
| Tomates, 3 lbs., doz. | 0.95 | 1.00 | |
| Tomates, gall. | 3.00 | 3.02½ | |
| Truffes, ½ boîte | 5.00 | 5.40 | |

Conserves de fruits.

| | | | |
|--------------------------------------|-------|-------|--|
| Très bonne demande. | | | |
| Par doz., groupe | No 1 | No 2 | |
| Ananas coupés en dés, 1½ lb. | 0.00 | 2.25 | |
| Ananas importés 2½ lbs. | 0.00 | 3.25 | |
| Ananas entiers (Can.) 3 lb. | 0.00 | 2.32½ | |
| Ananas tranchés (Can.) 2 lb. | 0.00 | 1.77½ | |
| Ananas râpés (emp. Can.) 2 lbs. | 0.00 | 1.80 | |
| Bluets Standard doz. | 0.00 | 1.25 | |
| Cerises rouges sans noyau, 2 lbs. | 1.92½ | 1.95 | |
| Fraises, sirop épais, 2 lbs. | 0.00 | 2.40 | |
| Framboises, sirop épais, 2 lbs. | 2.37½ | 2.40 | |
| Gadelles rouges, sirop épais, 2 lbs. | 0.00 | 2.00 | |
| Gadelles noires, sirop épais, 2 lbs. | 0.00 | 2.02½ | |
| Groseilles, sirop épais, 2 lbs. | 0.00 | 2.02½ | |
| Marinades can. 1 gal. gal. | 0.00 | 0.80 | |
| Olives, 1 gal. gal. | 1.27½ | 1.70 | |
| Pêches jaunes 2 lbs. | 0.00 | 1.52½ | |
| Pêches 3 lbs. | 0.00 | 2.00 | |
| Poires (Bartlett) 2 lbs. | 1.52½ | 1.55 | |
| Poires 3 lbs. | 2.02½ | 2.05 | |
| Pommes 3 lbs. | 0.00 | 1.07½ | |
| Mûres, sirop épais lbs. | 0.00 | 1.92½ | |
| Pommes Standard gal. | 3.00 | 3.02½ | |
| Prunes Damson, sirop épais, 2 lbs. | 1.10 | 1.15 | |
| Prunes Lombard, sirop épais, 2 lbs. | 0.95 | 0.97½ | |
| Prunes de Californie, 2½ lb. | 0.00 | 2.74 | |
| Prunes Greengage, sirop épais 2 lbs. | 1.07½ | 1.10 | |
| Rhubarbe Preserved, 2 lbs. | 0.00 | 1.52½ | |
| Cerises blanches doz. | 0.00 | 2.25 | |
| Cerises noires doz. | 0.00 | 2.40 | |
| Framboises doz. | 0.00 | 2.40 | |
| Mûres doz. | 0.00 | 2.40 | |
| Gadelles rouges doz. | 0.00 | 2.40 | |

Conserves de poissons

| | | | |
|---|-------|-------|--|
| Très bonne demande. | | | |
| Nous cotons: | | | |
| Anchois à l'huile (suivant format) doz. | 1.60 | 4.50 | |
| Caviar ½ lb. doz. | 5.15 | 5.45 | |
| Caviar ¼ lb. doz. | 10.00 | 10.25 | |
| Crabes 1 lb. doz. | 3.75 | 3.00 | |
| Crevettes en saumure, 1 lb. | 0.00 | 2.00 | |
| Crevettes sans saumure, 1 lb. | 0.00 | 1.80 | |
| Harengs frais, importés, doz. | 1.35 | 1.40 | |
| Harengs frais, importés, doz. | 1.15 | 1.20 | |
| Harengs marinés, imp. " doz. | 1.45 | 1.65 | |
| Harengs aux Tom., imp. " doz. | 1.45 | 1.40 | |
| Harengs kippered, imp. " doz. | 1.50 | 1.70 | |
| Harengs canadiens kippered doz. | 0.95 | 1.00 | |
| Harengs canadiens, sauce tomates 0.95 1.00 | | | |
| Homards, bte h., 1 lb. " 6.55 6.65 | | | |
| Homards, bte plate, ½ lb. " 3.52½ 3.60 | | | |
| Homards, bte plate, 1 lb. " 6.75 6.90 | | | |
| Huitres (solid meat), 5 oz. doz. | 0.00 | 1.40 | |
| Huitres (solid meat), 10 oz., doz. | 0.00 | 2.00 | |
| Huitres 1 lb. | 0.00 | 1.50 | |
| Huitres 2 lb. | 0.00 | 2.45 | |
| Maquereau, tin 1 lb., la doz. | 0.00 | 1.45 | |
| Morue No 2 lb. (manque) | | | |
| Morue grosse en quart lb. (manque) | | | |
| Royans aux truffes et aux achards bte 0.17 0.18 | | | |
| Sardines can. ½ bte, cse 3.96 4.00 | | | |
| Sardines françaises, ½ btes 0.16½ 0.31 | | | |
| Sardines françaises, ½ btes 0.22 0.50 | | | |
| Sardines Norvège, ½ bte 7.50 11.00 | | | |
| Sardines Norvège, ½ bte 17.00 18.00 | | | |
| Sardines Royan à l'huile, ½ doz. | 0.40 | 0.42 | |
| Sardines sans arêtes 0.23 0.24 | | | |
| Saumon Labrador, 100 lbs. 0.00 8.50 | | | |
| Saumon Cohoes, Fraser River, 1 lb. 0.00 1.40 | | | |
| Saumon rouge: Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, ½ lb., doz. 1.45 1.50 | | | |
| Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 lb., doz. 2.45 2.50 | | | |
| Saumon rouge Sockeye, (Rivers' Inlet), bte hau- te, 1 lb. doz. 1.90 | | | |
| Saumon rouge du printemps, bte haute, 1 lb. doz. 0.00 1.65 | | | |
| Saumon Humpback, 1 lb. doz. 0.00 1.00 | | | |
| Truite des mers, 100 lbs. 0.00 7.00 | | | |

HARENGS DU LABRADOR

| | |
|----------|----------|
| Quarts | manquent |
| ½ quarts | manquent |

FROMAGES IMPORTES

| | | |
|--|--|--|
| Bonne demande. | | |
| On cote le fromage de Gruyère: Fromage entier de 26½ lbs. ou de 80 lbs., 28c à 30c la livre. | | |
| En quantité moindre, 28c la livre. | | |
| Le fromage de Roquefort se vend de 32c à 33c la lb. et le Limbourg, 24c la livre. | | |
| On cote encore: | | |
| Gorgonzola lb. 0.25 | | |
| Edam " 0.24 | | |

PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES

| | | |
|---|--|--|
| Nous cotons: | | |
| Acide borique, brls de 336 lbs., lb. 0.10 | | |
| Alun, barils de 336 lbs. " 0.02½ | | |

| | | | |
|---|--------|----------|------|
| Alun, barils de 112 lbs. | " | 0.02 | |
| Arcanson, lb. | 0.03 | 0.04 | |
| Blanc de céruse, brls de 336 lbs. | | 0.55 | |
| Bois de campêche, pqt de 1/2 lb. | 0.03 | | |
| 100 lbs. | | 0.65 | |
| Borax en cristaux, brls de 336 lbs. | lb. | 0.05 | 0.06 |
| Boules à mitas | " | 0.00 | 0.00 |
| Camomille | " | 0.00 | 0.40 |
| Campêche (Extrait de): | | | |
| boîtes de 12 lbs. | " | 0.00 | 0.11 |
| btes 24 lbs., pqt 1 lb. | " | 0.11 | 0.12 |
| Camphre, la livre | | 0.00 | 0.75 |
| Carbonate d'ammoniaque, brls 112 lbs., 4 lbs. | | 0.15 | 0.20 |
| Cire blanche | lb. | 0.40 | 0.45 |
| Couperose, brls 370 lbs. | " | 0.01 | 0.02 |
| Crème de tartre | lb. | 0.24 | |
| Gélatine rouge en feuilles | " | 0.60 | |
| Gélatine blanche en feuilles | " | 0.35 | |
| Gélatine Knox en feuil., doz. | 1.25 | 1.30 | |
| Gomme arabique | lb. | 0.15 | 0.16 |
| Houblon pressé, lb. | | (manque) | |
| Lessive commune | doz. | 0.35 | |
| Lessive commune | grosse | 3.75 | |
| Paraffine pour cierges, lb. | | 0.10 | 0.12 |
| Plâtre à terre, sac 100 lbs., | sac | 0.70 | |
| Poudre insecticide | lb. | 0.00 | 0.50 |
| Résine blanche | " | 0.03 | 0.04 |
| Résine G., suiv. quant. | " | 0.02 | 0.03 |
| Salpêtre en cristaux, brls 112 lbs. | lb | 0.05 | 0.06 |
| Sel à Médecine | | 0.01 | 0.02 |
| Sel d'Epsom, sac 224 lbs. | " | 0.01 | 0.02 |
| Soda à laver, 112 lbs. | | 0.00 | 2.00 |
| Sacs | | 0.80 | 0.85 |
| Soude caustique en mor. lb. | | 0.00 | 0.02 |
| Soude en bâtons, brls 224 lbs. | lb. | 0.01 | 0.01 |
| Scufre moulu sacs 112 lb. | | 1.65 | 1.70 |
| Tourteaux de lin moulu, sac | | 1.60 | 1.70 |
| Vitriol, brls | | 0.06 | 0.06 |

ROUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

| | | | |
|---|-----|------|------|
| B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.: | | | |
| 6 à la lb. | lb. | 0.00 | 0.07 |
| 12 à la lb. | " | 0.00 | 0.10 |
| R. Paraffine, 6 à la lb. | | 0.08 | 0.00 |
| B. Paraffine, 12 à la lb. | | 0.08 | 0.09 |
| B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12 | | 0.00 | 0.12 |
| B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8 | | 0.14 | 0.15 |
| Cierges approuvés | lb. | 0.00 | 0.37 |
| Huile de 8 jours, gallon | | 1.20 | 1.30 |

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

| | | |
|------------------------------|------|------|
| Carrés de 1/2 lb., crate 500 | 0.00 | 0.95 |
| Carrés de 1 lb., crate 500 | 0.00 | 1.00 |
| Carrés de 2 lbs., crate 500 | 0.00 | 1.15 |
| Carrés de 3 lbs., crate 500 | 0.00 | 1.40 |
| Carrés de 5 lbs., crate 250 | 0.00 | 0.85 |

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

| | |
|-----------------------|-------|
| Cuvette No 0, la doz. | 11.00 |
| Cuvette No 1, la doz. | 9.50 |
| Cuvette No 2, la doz. | 8.00 |
| Cuvette No 3, la doz. | 7.00 |

BALAIS

Nous cotons:

| | | |
|-------------------------|---------|------|
| A longs manches | 0.00 | 2.75 |
| Avec manches ordinaires | La doz. | |
| 2 cordes | | 2.25 |
| 3 cordes | | 2.50 |
| 4 cordes | | 2.75 |
| 5 cordes | | 3.50 |

Le papier manille, 13 x 17, est coté 20c.

ÉPINGLES A LINGE

Fringles ordinaires:

| | |
|-----------------------------|------|
| Boîtes de 5 grosses, la bte | 0.85 |
| Épingles à ressort: | |
| Boîtes de 2 grosses, la bte | 0.90 |

PAPIER D'EMBALLAGE

| | |
|----------------------------|------|
| Papier Manille en rouleaux | 0.03 |
| Papier brun en rouleaux | 0.03 |

MÈCHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

| | | |
|----------------------------|------|------|
| Mèches No 2 | lb. | 0.22 |
| Mèches No 2 | " | 0.15 |
| Mèches No 0 | " | 0.12 |
| Brûleurs No 2 | doz. | 0.85 |
| Brûleurs No 1 | " | 0.65 |
| Brûleurs No 0 | " | 0.65 |
| Brûleurs, dessus verre (A) | " | 1.65 |
| Brûleurs, dessus verre (B) | " | 1.00 |
| Cheminées (climax) No 2 | " | 0.65 |
| Cheminées (climax) No 1 | " | 0.45 |
| Cheminées (climax) No 0 | " | 0.45 |
| Cheminées (Bonanza) No 2 | " | 0.95 |
| Cheminées (Bonanza) No 1 | " | 0.75 |

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net, blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

| | | |
|-------------------------------------|------|------|
| Graisse Impérial, en lots de grosse | doz. | 0.57 |
| Caisse de 4 doz. | " | 0.60 |
| Graisse au mica. | | |
| Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.) | doz. | 0.90 |
| Boîtes de 3 lbs. (par doz.) | doz. | 2.25 |

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

| | | |
|---|------|------|
| Huile Loublon: | | |
| Pintes | 0.00 | 2.25 |
| Chopines | 0.00 | 1.20 |
| 1/2 chopines | 0.00 | 0.60 |
| L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée: | | |
| Qrts | 7.75 | 8.00 |
| Pts | 4.37 | 4.50 |
| 1/2 pts | 2.45 | 2.50 |

HUILE DE CASTOR

Nous cotons:

| | | |
|---------------------|---------|------|
| Routeilles de 1 oz. | Grosse. | Doz. |
| | 3.60 | 0.35 |
| Routeilles de 2 oz. | 5.00 | 0.45 |
| Routeilles de 3 oz. | 6.00 | 0.55 |
| Routeilles de 4 oz. | 7.25 | 0.65 |

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.20 à \$1.30.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75 la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; 1/2 chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE COTON

Nous cotons:

| | | |
|----------|------|------|
| Au baril | 1.10 | 1.25 |
|----------|------|------|

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE.

Nous cotons au quart, par livre, 9c, le gallon, \$1.25, en castagnon, par litre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:

| | | |
|--------------|--------|-------|
| "Bleu Seal" | | |
| Blanche No 1 | grosse | 10.00 |
| Blanche No 2 | " | 19.20 |
| Jaune No 1 | " | 6.72 |
| Jaune No 2 | " | 14.40 |

BALAIS

| | | |
|--------------------------------|------|------|
| D'enfant, 2 cordes | 0.00 | 1.10 |
| D'enfant, 1 corde | 0.00 | 0.85 |
| Manches de faubert (mog), doz. | | 2.20 |

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

| | | |
|--------------------|---------|------|
| Pratt's Astral Oil | gal. | 0.22 |
| Standard Acme | le gal. | 0.17 |

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Futures cotations:

| | Ouver- | Haut | Bas | Ferme- |
|-----------|---------|---------|---------|---------|
| | ture | | | ture |
| Blé— | | | | |
| Juillet | 76 3/4c | 77 3/8c | 76 3/4c | 77 3/8c |
| Septembre | 77 1/8c | 77 5/8c | 76 7/8c | 77 3/8c |
| Blé— | | | | |
| Juillet | 67 1/2c | 68 3/8c | 67 1/2c | 68 1/8c |
| Septembre | 65 7/8c | 66c | 65 1/4c | 65 7/8c |
| Blé— | | | | |
| Juillet | 36 1/4c | 36 7/8c | 36 1/8c | 36 3/8c |
| Septembre | 35 5/8c | 35 3/4c | 35 1/4c | 35 5/8c |

Le marché de Montréal.

A la date du 1er juillet, la demande de sources européennes pour blé de printemps du Manitoba de l'ancienne et de la nouvelle récolte était assez bonne, et comme les prix offerts étaient fermes à l'avance de la veille, une bonne somme d'affaires fut traitée pour envoi en juillet-août et octobre-novembre, mais des câbles reçus avec tendance à la baisse, amenèrent un recul de 1/2 d. à 3 d. par quart, arrêtant les affaires. Il n'y a aucune amélioration dans la demande pour gros grain pour l'exportation, mais le commerce local et du pays en avoine fut plus actif à des prix fermes et des ventes de lots en chars de Canadien Ouest No 2 furent faites de 44c à 44 1/4c; de C. O. No 3 de 43 1/2c à 43 3/4c; et de No 2 sur pied, de 42 3/4c à 43c par boisseau ex-store; un lot de 15,000 boisseaux de C. O. No 2 fut vendu à 43 1/4c le boisseau.

Il y avait quelques demandes pour lots de chars d'orge du Manitoba et des ventes de No 3 furent faites à 61c, et de No 4 à 60c par boisseau ex-magasin. Ces prix montraient une avance de 1 1/2c à 2c par boisseau sur les dernières ventes.

FARINES.

Il n'y a pas de nouveaux développements dans la situation locale de la farine, bien que le sentiment soit meilleur. Il n'y a à noter aucun changement présent dans les prix. La demande pour les qualités de farine de blé de printemps pour l'exportation et les besoins locaux

continue à être calme et les affaires sont stagnantes. Les premières patentes sont cotées à \$5.60, les secondes à \$5.10, et les strong bakers à \$4.90 le baril en sacs. Le commerce en farine de blé d'hiver est également calme; il n'y a des demandes que pour petits lots pour besoins immédiats et les ventes de patentes de choix sont faites de \$5.00 à \$5.25, et de straight rollers de \$4.70 à \$4.75 le baril en bois, et le dernier en jutte de \$2.15 à \$2.20 le sac de 98 livres.

Patentes du printemps:

| | | |
|-----------------|--------|------|
| Royal Household | 2 sacs | 5.60 |
| Five Roses | 2 sacs | 5.60 |
| Glenora | 2 sacs | 5.10 |
| Harvest Queen | 2 sacs | 5.10 |

Fortes à Boulanger:

| | | |
|----------------|--------|------|
| Bakers Special | 2 sacs | 4.90 |
| Manitoba S. B. | 2 sacs | 4.90 |
| Keetob | 2 sacs | 4.90 |
| Montcalm | 2 sacs | 4.90 |

Patentes d'Hiver:

| | | |
|--|--------|------|
| Straight rollers | 2 sacs | 5.00 |
| Hurona (à pâtisserie) | 2 sacs | 5.80 |
| A do | 2 sacs | 5.10 |
| Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers, 2 sacs | | 5.00 |
| Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 sacs | | 3.50 |

Farine d'avoine:

| | | |
|-------------------------------|------|------|
| Avoine roulée, sac de 80 lbs. | 2.25 | 1.95 |
| Avoine roulée, baril | | 4.75 |

Issues de blé et avoine roulée

La demande de toutes sources pour les issues de blé continue à être bonne, mais comme l'approvisionnement sur place est petit, le volume de nouvelles affaires est petit car les meuniers, dans la plupart des cas, ne font que des ventes par chars mélangés pour satisfaire les besoins du commerce local et de la campagne. Il n'y a pas de changement notable dans la condition du marché qui reste très ferme avec des ventes de son à \$23; shorts à \$25 et middlings à \$28 la tonne, y compris les sacs. De bonnes affaires se font dans les moulées et les prix sont fermes de \$30 à \$32 pour les qualités de pur grain, et de \$28 à \$29 pour les mélangées, la tonne. Dans l'avoine roulée, le marché est calme avec demande à \$4.55 le baril en bois et à \$2.15 le sac.

Nous cotons:

Issues de blé.

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Son Man., au char, tonne | 23.00 |
| Gru Man., au char, tonne | 25.00 |
| Middlings d'Ontario, au char, tonne | 28.00 |
| Moulée pure, au char | 32.00 34.00 |
| Moulée mélangée, au char | 28.00 29.00 |

FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Marché de Montréal:

Foin pressé

Le ton du marché pour le foin pressé est assez fort, mais le volume d'affaires n'est pas considérable, car la demande se porte sur petits lots pour besoins immédiats. Le foin No 1 se vend de \$16 à \$16.50; extra bon No 2, de \$15 à \$15.50, et le No 2, de \$14 à \$14.50 la tonne, par lots de chars, ex-voie.

Nous cotons:

| | | |
|-------------------------------------|---------|---------|
| Foin No 1, pour livraison immédiate | \$14.50 | \$15.00 |
| Très bon, No 2 | 13.50 | 14.00 |
| No 2 | 11.50 | 12.00 |

la tonne, en wagon ex-voie.

Marché facile. Demande médiocre, prix sans changement.

BEURRE

Marché anglais

MM. Mills et Sparrow nous écrivent à la date du 19 juin:

Le marché continue à être généralement ferme, la production n'augmente pas autant qu'on l'avait espéré. Les conditions du temps ne sont pas favorables, la chaleur et la sécheresse se faisant sentir, et de beaucoup d'endroits nous entendons dire que la fourniture du lait décroît déjà.

Danois. — Le Copenhague est en hausse de 1 kroner (½ d.) avec un intérêt marqué. La production continue; 4,000 caisses par semaine de plus qu'à la même époque de l'année dernière.

Français. — Les approvisionnements continuent à être légers, mais comme cette sorte a été relativement chère, les prix ont baissé de 4/- aujourd'hui.

Sibérien. — Les fournitures augmentent lentement et les prix pour envois sont plus fermes.

Australien. — Il y a eu un bon arrivage cette semaine, et les produits s'écoulent rapidement.

Nouvelle-Zélande. — Les cotations sont plus ou moins nominales à cause des approvisionnements bas.

Les arrivages coloniaux cette semaine sont:

Beurre par S. S. Wiltshire, 19,600 boîtes Australien.

Fromage par S. S. Remuera, 18,480 caisses Nouvelle-Zélande.

Nous cotons:

Danois, haut choix 115/0 à 117/0

Sibérien, haut choix 98/0 à 100/0 à 102/0

Sibérien, bon choix 94/0 à 96/0

Irlandais, de crèmerie 106/0 à 110/0

Irlandais, d'usine 94/0 à 102/0

Victorien, haut choix, salé 102/0 à 104/0

Victorien, choix, salé 98/0 à 100/0

Victorien, haut choix, non salé 106/0 à 108/0

Victorien, choix, non salé 98/0 à 102/0

Nouvelles Galles du Sud, haut choix, salé 100/0 à 104/0

Nouvelles Galles du Sud, choix, salé 98/0

Nouvelles Galles du Sud, haut choix, non salé 104/0 à 108/0

Nouvelles Galles du Sud, choix, non salé 98/0 à 102/0

Queensland, haut choix, salé 100/0 à 102/0 à 104/0

Queensland, choix, salé 98/0

Queensland, haut choix, non salé 104/0 à 108/0

Queensland, choix, non salé 98/0 à 102/0

Nouvelle-Zélande, haut choix, salé 108/0 à 110/0

Nouvelle-Zélande, haut choix, non salé 114/0 à 115/0

FROMAGE

Marché anglais

MM. Mills et Sparrow nous écrivent à la date du 19 juin:

Nouvelle-Zélande. — Le marché a continué à être calme toute la semaine avec une diminution occasionnelle de

1/- sur le Blanc. Les stocks s'écoulent de façon normale.

Canadien. — La production du Canada est beaucoup moins importante que l'an dernier, le marché attend les approvisionnements des prochaines semaines.

Nous cotons:

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Canadien, haut choix, blanc et coloré | 68/0 à 70/0 |
| Canadien, nouveau | 62/0 à 64/0 |
| Nouvelle-Zélande, haut choix, blanc | 63/0 à 65/0 |
| Nouvelle-Zélande, haut choix, coloré | 65/0 à 66/0 |

Prix vendants aux épiciers

| | |
|--|-----------|
| Fromage doux | 14½c |
| Fromage fort, blanc, à la meule au morceau | 18c 19c |
| Fromage de Gruyère | 27c à 28c |
| Fromage Oka | 24c |
| Beurre, choix | 25½c |
| Beurre, choix, en bloc d'une livre | 26c |
| Oeufs strictement frais No 1 | 23c |
| Oeufs choisis | 25c |
| Oeufs frais en boîtes de carton d'une douzaine | 27c |

OEUFS

Il n'y a plus que des oeufs frais. Beurre de laiterie 22c à 23c

BEURRE

Marché de Montréal

PEAUX VERTES

| | |
|---------------------|------|
| Boeuf inspecté No 1 | .16 |
| Boeuf inspecté No 2 | .15 |
| Boeuf inspecté No 3 | .14 |
| Veau | .18 |
| Agneau, chaque | .40 |
| Mouton, chaque | 1.25 |

FRUITS VERTS ET LEGUMES.

| | |
|------------------------------|-----------|
| Oignons, la lb. | 0.06 |
| Oignons, ½ cse, 3.00, la cse | 5.00 |
| Raisin Malaga | 5.25 |
| Betteraves, le sac | 1.25 |
| Patates, le sac | 1.75 |
| Navets, le sac | 1.50 |
| Pommes, le baril | 6.00 |
| Oranges Navels, la cse | 3.50 |
| Citrons, la cse | 2.75 |
| Pommes Baldwin, No 1 | 6.00 |
| Pommes Baldwin, No 2 | 4.50 |
| Pommes Greening No 1 | 5.50 |
| Pommes Greening No 2 | 4.00 |
| Pommes Spy No 1 | 7.00 8.00 |
| Pommes Spy No 2 | 5.50 |
| Atocas, le gallon | 0.60 |
| Tomates fancy, crate | 1.40 |
| Flatt | 1.40 |
| Concombres, la doz. | 0.50 |

N'attachez pas une trop grande importance à votre nom. L'on n'achète pas vos produits parce que vous vous appelez Monsieur X... ou Monsieur Y..., mais bien parce que l'on espère faire un "bon achat" en venant acheter chez vous. Votre adresse est conséquemment plus intéressante à connaître que votre nom et elle doit ressortir davantage.

Table Alphabétique des Annonces

| | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|
| Assurance Mont-Royal.... 32 | Crédit Foncier Franco-Canadien..... 39, 40 | Imperial Tobacco Co. Insert 60 | Rolland & Fils, J. B..... 34 |
| Baker & Co. (Walter)..... 14 | Desmarceau Alex..... 34 | Jonas & Cie, H..... Intérieur couvert 2 | Seagram Jos. E..... 54 |
| Banque de Montréal..... 36 | Dom. Cannery Co., Ltd.... 3 | Lacaille, Gendreau & Cie.. 14 | Sherwin Williams..... 41 |
| Banque d'Hochelega..... 36 | Dontigny Hector..... 34 | Laporte, Martin Limitee..... Couvert intérieur | Snap Co. Ltd..... 13 |
| Banque Nationale..... 36 | Douglas J.M. & Co Couvert et 54 | La Prévoyance..... 33 | Stanley, Rule & Level.... 47 |
| Banque Molson..... 36 | Ecole Polytechnique..... 15 | La Sauvegarde..... 32 | St. Lawrence Sugar Co.... 7 |
| Banque Provinciale..... 36 | Eddy E. B. Co..... 15 | Leslie & Co., A.C..... 42 | Sun Life of Canada..... 33 |
| Bélanger & Bélanger..... 34 | Eshhart & Evans..... 32 | Liverpool & London & Globe 32 | |
| Bowser, S. F. & Co..... 6 | Equitable (Cie d'assurance incendie)..... 33 | Martin C. E..... 34 | |
| British Colonial Fire Ass... 33 | Rwing, S. H. & Sons..... 53 | Martin-Senour..... 46 | |
| Brodie & Harvie..... 15 | Fairbank N. K..... 8 | Mathieu (Cie J. L.)..... 7 | Tanglefoot..... 19 |
| Canada Life Assurance Co.. 33 | Fels & Co..... 15 | Matthews-Blackwell Ltd... 5 | Taylor Forbes Co. Ltd.... 44 |
| Canada Poster..... 11 | Fontaine Henri..... 34 | Maxwell Limited..... 42 | Tippet & Co., A. P..... 7 |
| Canada Starch Co..... 4 | Fortier Joseph..... 34 | McArthur, A..... 42 | Tuckett [The G. E. & Son Co]..... 12 |
| Canada Steamship Lines... 34 | Frontenac Brewery..... 13 | Metropolitan Life Ins. Co.. 32 | United Shoe Machinery Co. Ltd..... 35 |
| Canada Wire & Iron Goods 44 | Gagnon, P.-A..... 34 | McGill Cutlery Co..... 47 | Western Ass. Co..... 32 |
| Canadian Consolidated Rubber Co..... 17 | Garand, Terroux & Cie... 34 | Molson Breweries..... 50 | Wilks & Burnett..... 34 |
| Can. Fairbanks Morse Co.. 13 | Gillett Co. Ltd., [E. W.] 18 | Montbriand, L. R..... 34 | Wilson L. A. & Cie..... 53 |
| Canadian Pacific..... 12 | Gonthier & Midgley..... 34 | Montreal-Canada Ass. Co.. 32 | Wiser J. P. & Sons Ltd... 53 |
| Canadian Salt Co..... 7 | Grand Trunk Railway.... 16 | Mott, John P., & Co..... 14 | |
| Cane Wm. & Sons Co. Ltd.. 5 | Gunn, Langlois & Cie..... 10 | National Breweries... Couvert | |
| Channell Chemical Co..... 31 | Greening Wire Co..... 42 | Nova Scotia Steel Co..... 36 | |
| Church & Dwight..... 10 | Genin, Trudeau & Cie.... 62 | Nugget Polish Co. Ltd.... 9 | |
| Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce..... 33 | Hiram Walkers..... Insert 59 | Paterson Mfg. Co..... 44 | |
| City Ice Co..... 15 | Hall Coal [Geo]..... 12 | Prêt Immobilier Limitée... 14 | |
| Clark, Wm..... 14 | Houde J. B. Co..... 66 | Prévoyants du Canada, (Les) 32 | |
| Connors Bros..... 18 | Hébert L. H. & Cie..... 48 | | |
| Continental Bag & Paper Co 16 | | | |
| Cottam Bart..... 34 | | | |
| Coxillard Auguste..... 34 | | | |

Des centaines et des centaines de Quincailliers trouvent que la

O-Cedar Mop

(Faite au Canada)



Se vend vite et facilement.

La raison—Les annonces de la O-Cedar pénètrent dans des milliers de ménages au Canada et sont lues par des milliers de personnes, parce-que les ménagères sont toujours sur le qui-vive pour trouver une invention qui diminue le travail et rende plus agréable la tenue d'une maison.



Les O-Cedar Polish Mops sont spécialement utiles en été parce qu'il y a plus de poussière — aussi poussez-les de l'avant maintenant.

Ecrivez à votre marchand de gros.

CHANNELL CHEMICAL CO., LIMITED

369 Ave. Sorauren, Toronto, Ont.

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

of New-York

(Compagnie à Fonds Social)

Assurance en force..... \$2,816,504,462
 Polices en vigueur au 31 décembre 1913..... 19,957,742.
 En 1913, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... \$511,223,886.00
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fidé-commissaires canadiens, exclusivement pour les Canadiens, environ..... \$16,000,000.

Il y a plus de 522,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. Geo. A. Cox, Président.

W. K. Brock, Vice-Président.

W. B. Meikle, Gérant-Général.

C. C. Foster, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

Eug. Bickhardt, Gérant

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

Bureaux: 75 Rue Notre-Dame Ouest
Coin St-François-Xavier, MONTREAL

Hon. H. B. Rainville, Président.

J. S. Clement, Jr., Gérant-Général.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
Bris de glaces, Automobiles,
Responsabilité des Fonctionnaires.

Agents principaux pour :

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edimbourg.German American Insurance Co.
de New-York.

Nous considérons toutes commandes d'agences de la part de personnes responsables. L'expérience n'est pas absolument indispensable.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

Assurances

ASSURANCE A TERME.

Ce journal a constamment défendu la pratique de prendre des assurances à terme, chaque fois qu'il y a une certitude raisonnable que le besoin de l'assurance cessera au moment de l'expiration de la police. Les conditions peuvent varier à l'infini et l'assuré est seul juge pour décider s'il doit prendre une police à terme ou non. Mais l'assurance à terme présente un grand inconvénient que n'offre pas l'autre méthode d'atteindre le même but, à savoir la méthode qui consiste à s'assurer sur la vie et de se rembourser de la valeur de la police à l'expiration du temps pour lequel l'assurance est requise. La différence dans le coût de ces deux méthodes est d'ordinaire très minime. Les primes de la deuxième méthode sont considérablement plus élevées, mais la différence est remise à l'assuré lorsqu'il touche la valeur de sa police à l'expiration du temps fixé. L'assuré n'a en somme qu'à déposer une certaine somme additionnelle pendant la période pendant laquelle il a besoin de l'assurance. Qu'il soit ou non invalide à l'expiration du temps fixé, le porteur de la police à vie n'est pas inquiet, car sa police demeure en force, s'il ne veut pas prendre avantage de la condition qui lui permet de toucher le montant de son assurance de son vivant.

Mais là où le porteur d'une police à terme se trouve dans une position

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5381

Actif..... \$557 885.95

Réserve..... \$193,071.19

Autres Valeurs

pasve 20, 8

\$213,759.19

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef :

EDIFICE DULUTH,

60 rue Notre-Dame Ouest,
angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président
Ferd. Pagé, Gérant Provincial

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent.
MONTREAL



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal
DIRECTEURS

M. Chevalier, Ecr.; Wm Molson Macpherson, Ecr.;
T. J. Drummond, Ecr.; Sir Alexandre Lacoste;
Sir Frederick William-Taylor.

J. Gardner Thompson, Gérant.
Lewis Laing, Assistant Gérant

Les Prévoyants du Canada

Assurance Fonds de Pension

Capital Autorisé.....\$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le

31 mars 1914.....\$454,368.15

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS
DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;
Parce que c'est avec la plus petite prime,
la plus grosse rente;
Parce que c'est la seule Compagnie à
"Fonds Social" faisant une spécialité du
Fonds de Pension.
Total de l'actif du Fonds de Pension seulement : \$454,368.15.

Bureau à Montréal :

Chambre 22,

Edifice "La Patrie"

Bureau - Chef :

126 rue St-Pierre,

Edifice Dominion,

QUEBEC.

LA COMPAGNIE

EQUITABLE

**D'Assurance Mutuelle
Contre le Feu.**

**180 Rue ST - JACQUES,
MONTREAL.**

Les nouvelles affaires ont augmenté de 30 % dans les premiers six mois de l'année et la Compagnie n'a aucune perte contestée.

Certifié correct

C. A. SYLVESTRE,

Auditeur Licencié.

Montréal, 1er Juillet 1913.

"L'Equitable" couvre toutes ses obligations sans discussion inutile ou coûteuse pour les Réclamants. . . .

désavantageuse, c'est à l'expiration du terme de son assurance, s'il est malade et s'il est devenu un risque dangereux. Cet événement est de si commune occurrence qu'il ne doit jamais être perdu de vue par un porteur de police. Les hommes ne meurent pas tout d'un coup; du moins, pas toujours. Un grand nombre s'épuisent par degrés. Au cours des dix années de vie d'une police à terme de dix ans, l'assuré peut contracter une infirmité qui l'empêchera toujours de prendre une autre police à vie. Lorsqu'il s'adressera à une compagnie pour obtenir d'autre protection il lui sera répondu: "Non, nous avons couru le risque pendant dix ans et heureusement pour nous vous vous êtes arrangé de façon à ne pas mourir pendant cette période de temps. De sorte que nous gagnons; mais nous ne voulons plus prendre de risque sur votre vie. Vous nous avez payés seulement pour le risque que nous avons couru pendant ces dix années, mais non pour le risque que nous aurions pu courir autre-

**SIX FAITS DU
67ème RAPPORT ANNUEL
DE LA
CANADA LIFE
INSURANCE COMPANY**

Un des faits importants, c'est que la Compagnie, en 1913, surpasse le record de toutes les années précédentes de son histoire.

1. — L'AUGMENTATION DU SURPLUS en 1913 était de \$1,709,959 66, excédant le surplus de 1912, d'au-delà de \$179,000 et excédant de beaucoup le surplus des années précédentes. Le surplus net actuel est de \$6,183,278.39.
2. — LE REVENU de \$8,094,885.70 excède d'une somme de \$698,125 96 celui de l'an dernier. C'est le plus gros revenu dans l'histoire de la Compagnie. L'augmentation du taux d'intérêt, qui a toujours fait des progrès depuis 1889, montre encore une amélioration en 1913. C'est un important facteur à l'augmentation du surplus.
3. — L'ACTIF fut augmenté de \$3,860,271.32 et s'élève maintenant à \$52,161,794.81.
4. — LE TOTAL DES ASSURANCES maintenant en force s'élève à \$153,121,363 94, augmentation d'au-delà de \$8,273,000 dans l'année.
5. — LES PAIEMENTS AUX PORTEURS DE POLICES, en 1913, s'élèvent à \$2,878,016.11, une augmentation de \$415,031.31 sur 1912. En plus de cela, nous avons fait des PRETS AUX PORTEURS DE POLICES sur garantie de leur police d'assurance, au montant de \$1,602,248 71.
6. — LA MORTALITE de l'année nous fut encore plus favorable que nous ne l'espérions, et ceci, avec un FAIBLE POURCENTAGE CONTINU DES DEPENSES, contribuèrent à faire un surplus-record.

**La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE
Contre l'Incendie**

Actif excédant \$550,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Édouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef; 151 rue Orléans, St-Hyacinthe

Sun Life of Canada

Actif \$ 55,726,347.32
Assurances en vigueur.... 202,363,996.00

Ecrivez au Bureau Principal,
Montréal, pour vous procurer la
brochure intitulée "Prospère et
Progressive."

**RESPONSABILITE PATRONALE
La Prevoyance
Capital \$500,000.00**

Aussi : — Accidents, Maladies, Glaces,
Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de
contrats.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef :
160 rue St-Jacques, Montréal
Tel. Bell : Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, . 2 PLACE D'ARMES, . MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

TEL. BELL, MAIN 1899

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL
Argent à Prêter à 4, 5 et 6%**PAIN POUR OISEAUX** est le "Cottar Seed" fabriqué d'après six brevets. Mar chandise de confiance; rien ne peut l'appro cher comme valeur et comme popularité Chez tous les fournisseurs en gros.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferrermerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes

Nos. 333 & 339 rue St-Paul
Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. At tention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix et marché.

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.

54, 60 RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL**Hotel St-Maurice**HOTEL DES VOYAGEURS
Hector Dentigny, Prop.Chambres de première classe et
Salles d'Echantillons**GRAND'MERE, P. Q.****C. E. MARTIN**Comptable, Liquidateur
et Auditeur

211 BLDIFICE MCGILL

MONTREAL

Tel. Main 5126.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE

QUEBEC

L'Hotel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typo- graphie, Relief et Gaufrage. Fabri- cation de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.

ment." C'est ici que l'homme pos- sédant une assurance à vie l'emporte sur l'autre. Il a le droit de garder sa police en vigueur jusqu'à sa mort. Il est vrai qu'il y a certaines polices à terme où il est pourvu au renou- vellement du contrat d'assurance, sujet naturellement à l'augmenta- tion des primes, pour cause d'aug- mentation d'âge. Mais il faut tenir compte du fait que dans ces cas, le coût de l'assurance devient, à la fin, écrasant.

Nous ne pouvons pas trop forte- ment recommander aux porteurs de polices de se procurer une forme d'assurance qui les empêchera d'être privés de protection, lorsqu'ils ne se- ront plus capables de prétendre à une nouvelle assurance.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2167e livraison (13 juin 1914). — Filles de proscrit (1793-1799), par Georges-G. Toudouze. — Un oiseau rare, par L. Viator. — Hôpitaux et am- bulances pour sous-marins, par Daniel Bellet. — Où est mort Jean Racine? par Norbert Sevestre. — L'enfant des fées, par Thérèse Jeanroy. — Les horloges mécaniques, par Gabriel Renaudot.
Abonnements: France, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union Postale, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. Le numéro, 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain.

Votre publicité sera le "régulateur" de votre vente, si vous répartissez logique- ment votre budget de publicité sur toute la durée de l'année.

CANADA STEAMSHIP LINES

**SUPERBES CROISIÈRES
D'ÉTÉ****NIAGARA A LA MER**

Toronto, Les Mille Iles, Les Rapides du Saint- Laurent, La Rivière Saguenay. Service jour- nalier.

ROUTE DES PLAGES DU NORD

Quatre fois par mois de Québec au Sept Iles, Mingan, etc.

ROUTE DU BAS DU GOLFE

Départs une fois tous les quinze jours de Montréal et Québec pour Gaspé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

NEW-YORK--QUEBECQuatre excursions pendant la saison, com- mençant le 4 juillet de New-York; le 10^e juillet de Québec.

Pour plus amples renseignements s'adresser à toute agence de tourisme ou de billets ou directement à la "Canada Steamship Lines" à Montréal.

GEO. GONTHIER
Licencié Institut
ComptableH. E. MIDGLEY
Comptable-Incorporé**GONTHIER & MIDGLEY**
Comptables & Auditeurs103 RUE ST-FRS-XAVIER.
Téléphone Adresse télégraphique
Ma n 2701-519 "Gonthier"**GARAND, TERROUX & CIE**

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL**P. A. GAGNON**

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 316, 318, 317

Édifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.
Téléphone Bell Main 4912**L. R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André Montréal

LIVRES

POUR

**Les Distributions de Prix
1914**

Nous avons l'honneur d'annoncer que nous venons de recevoir un Nouvel Assortiment de LIVRES pour la DISTRIBUTION DES PRIX. Cette dernière importation offre un ensemble complet d'ouvrages capable de répondre aux besoins de toutes les conditions de l'Enfance et de la Jeunesse Chrétienne. Nos séries sont de tous les formats depuis l'in-32 jusqu'à la série in-folio, et sont toutes revêtues de la haute ap- probation des communautés ecclésiastiques.

LA COMPAGNIE J. B. ROLLAND & FILS,
53 Rue St-Sulpice, Montréal,

Arthur W. W lka.

Alexander Burne

WILKS & BURNETTComptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500 MONTREAL

**QUAND UN ARTICLE PORTE
CETTE MARQUE,**

TRADE **USMC** MARK

**Vous pouvez avoir
Confiance en sa Qualité**

United Shoe Machinery Company of Canada

Montréal, Qué.

BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE EN 1817

Capital Payé \$16,000,000.00
 Réserve 16,000,000.00
 Profit non partagés 1,098,968.40

SIÈGE-SOCIAL, MONTREAL

Bureau des Directeurs.—H. V. Meredith, Ecr., Président R. P. Angus, E. B. Greenshields, Sir William MacDonal, Hon. Robt Mackay, Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O., David Morrice, C. R. Hosmer A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. R. Drummond, D. Forbes Angus & Wm. McMaster,

Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général, A. D. Braithwaite Assistant Gérant-Général.

Succursales dans toutes les principales cités et villes du Canada et en Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, Terreneuve et Mexique.

Seize Succursales dans la ville de Montréal.

Département d'Epargnes dans toutes les Succursales du Canada

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

Capital \$2,000,000
 Réserve 1,700,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYE \$4,000,000
 FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

E. C. PRATT Gérant-Général
 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

| | | |
|------------------------|----------------------|-----------------------|
| Arthabask | Rue Sainte-Catherine | Richmond |
| Bedford | Avenues du Parc | Roberval |
| Cowanville | et Georges-Emile | Sorel |
| Chicoutimi | Maisonneuve | Saint-Césaire |
| Drummondville | Market and Harbour | Sainte-Flavie Station |
| Fraserville et Rivière | Côte des Neiges— | Saint-Ours, Qué. |
| du Loup Station | Côte-St-Paul | Sainte-Thérèse de |
| Knowlton | Boulevard St-Laurent | Blainville |
| Lachine | Saint-Henri— | Victoriaville |
| Montréal-Rue St- | Pierreville | Ville St-Pierre |
| Jacques | Québec | Waterloo |
| Tétreaultville | St-Marie de Beauce | Berlin, Ont. |
| | Sutton | |

90 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED
 MANUFACTURIERS

ACIER en BARRÉS MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME, POUTRES, TOILES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terreneuve.—Mines Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal: NEW GLASGOW, N. E.

Banque Provinciale Du Canada

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000.00
 CAPITAL PAYE ET SURPLUS (au 31 Déc. 1913) \$1,637,873.49

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin, Limitée Administrateur.

Vice-Président: W. F. CARSLEY, Capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.

Hon. L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, P. Q.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

M. ALPHONSE RACINE, De la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Consueurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. M. CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général: M. TANCREDE BIENVENU

M. J. W. L. FORGET, Inspecteur M. ALEX. BOYER, Secrétaire

66 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO ET DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Correspondants à l'Etranger: Etats-Unis: New-York, Boston, Buffalo Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$4,000,000
 Fonds de Réserve 3,625,000 Total de l'Actif au-delà de 32,000,000

DIRECTEURS: MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Laroque, Ecr.; R. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Ieduc, Gérant; P. A. Laallée Assistant-Gérant; Yvon Lemarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL

SUCCURSALES DE LA VILLE

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Atwater, 1636 St-Jacques. | Outremont, 1134 Laurier O. |
| Aylwin, 2214 Ontario Est. | Papineau, 2267 Papineau. |
| Centre, 272 Ste-Catherine Est. | Pointe St-Charles, 316 Centre. |
| Delanauadière, 737 Mont-Royal Est. | St-Denis, 696 St-Denis. |
| DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est. | St-Edouard, 2498 St-Hubert. |
| Est, 711 Ste-Catherine Est. | St-Henri, 1835 Notre-Dame O. |
| Fullum, 1298 Ontario Est. | St-Viateur, 191 St-Viateur O. |
| Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est. | St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent. |
| Longue-Pointe, 403 Notre-Dame E. | Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent. |
| Maisonneuve, 545 Ontario, Mais. | Emard, 77 Blvd. Monk. |
| Mont-Royal, 1184 St-Denis. | Verdun, 145 Avenue Church. |
| N.-D. de Grâce, 289 Blvd. Décarie. | Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville. |
| Ouest, 629 Notre-Dame O. | Villeray, 3326 St-Hubert. |

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

| | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Apple Hill, Ont. | N.-D. des Victoires, | St-Justin, Qué., |
| Beauharnois, Qué. | Pte-aux-Trembles, Q. | (Co. Maskinongé). |
| Berthierville, Qué. | Pte-aux-Trembles, Q. | Ste-Justine de |
| Bordeaux, Qué. | Pointe-Claire, Qué. | Newton, Qué. |
| (Co. Hochelaga). | Pont de Maskinongé, | St-Lambert, Qué. |
| Cartierville, Qué. | Q. (Co. Maskinongé). | St-Laurent, Qué. |
| Casselman, Ont. | Prince-Albert, Sask. | St-Léon, Qué. |
| Charette Mills, Qué. | Québec, Qué. | St-Martin, Qué. |
| Chambly, Qué. | Québec, rue St-Jean, Q. | St-Paul Abbottsford, Q. |
| Edmonton, Alta. | Russel, Qué. | St-Paul l'Ermite, Qué. |
| Farnham, Qué. | St-Albert, Alta. | St-Paul des Métis, Alta. |
| Fournier, Ont. | St-Fonifface, Man. | St-Pie de Bagot, Qué. |
| Granby, Qué. | St-Claire, Qué., | St-Pierre, Man. |
| Gravelbourg, Sask. | (Co. Dorchester). | St-Philippe de |
| Hawkesbury, Ont. | St-Cuthbert, Qué., | Laprairie, Qué. |
| Joliette, Qué. | (Co. Berthier). | Ste-Prudentienne, |
| Lachine, Qué. | St-Elzéar de Laval, Q. | (Co. Shefford). |
| Laprairie, Qué. | Ste-Geneviève, Qué. | St-Rémi, Qué. |
| L'Assomption, Qué. | (Co. Jacques-Cartier). | St-Rock de Québec, Q. |
| Lanoraie, Qué. | Ste-Geneviève | St-Simon de Bagot, Q. |
| (Co. Berthier) | de Batiscan, Qué. | Ste-Thècle, Qué. |
| Longueuil, Qué. | St-Gervais, Qué., | St-Valérien, Qué. |
| L'Original, Ont. | (Co. Bellechasse). | St-Vincent de Paul, |
| Louiseville, Qué. | St-Ignace de Loyola, Q. | Qué., (Co. Laval). |
| Marieville, Qué. | St-Jacques l'Archigan, | Sherbrooke, Qué. |
| Maxville, Ont. | Qué. | Sorel, Qué. |
| Mont-Laurier, Qué. | St-Jérôme, Qué. | Trois-Rivières, Qué. |
| Notre-Dame de Trois- | Ste-Julienne, Qué., | Valleyfield, Qué. |
| Rivières, Qué. | (Co. Montcalm). | Victoriaville, Qué. |
| | | Vankleek Hill, Ont. |
| | | Winnipeg, Man. |

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

Finances

REVUE DE LA SEMAINE.

BOURSE DE MONTREAL.

La Bourse de Montréal est restée fermée mercredi 1er juillet pour la fête commémorative de la Confédération. La veille la situation était calme au point de vue des transactions, mais les cours avaient une meilleure tenue, les principales valeurs, à une ou deux exceptions près accusant des gains légers ou se maintenant à leur précédent niveau.

Dans la matinée de mardi 30 juin le gain le plus fort a été enregistré par le Power qui, de 227 qu'il cotait la veille, passait à 228 $\frac{1}{4}$ après avoir ouvert en baisse. Le Textile de son côté se maintenait exactement à son niveau de la séance précédente c'est-à-dire à 67 $\frac{1}{2}$ tandis que le Québec, après une assez longue absence de la liste, faisait sa réapparition en cotant 12 $\frac{1}{4}$. Les actions de la Toronto étaient en hausse avec une marque de 128 $\frac{3}{4}$, un gain d'un quart de point sur leur prix de la veille, tandis que le Brazillien se maintenait ferme à 77 et les actions de la Ames-Holden à 9. Le Ciment s'inscrivait à 28 $\frac{1}{4}$, le Dominion Bridge à 109 et les actions de la Lake of the Woods à 129 $\frac{1}{2}$. Le Hollinger faisait de son côté une perte de deux points au cours de la matinée, cotant 17 et le Scotia continuait à être faible, descendant à 49.

Les cours ont été un peu plus actifs dans l'après-midi, et la tendance générale était vers la hausse.

Le Power a continué sa hausse de la matinée, montant jusqu'à 228 $\frac{3}{4}$, faisant ainsi un gain de $\frac{1}{2}$ point dans l'après-midi.

Le Steamships préférentiel a été aussi une valeur en hausse, et son cours a fait un gain de fraction sur la cotation de l'avant-midi, fermant à 60 $\frac{3}{4}$, et enregistrant un gain net de 1 $\frac{1}{4}$ pour la journée. Le stock commun se vendait à 11.

Le Scotia, qui avait été l'une des valeurs faibles de l'avant-midi, est monté à 49 $\frac{1}{4}$, après avoir ouvert à 49.

L'Iron était en hausse d'une fraction à 23, tandis que le Laurentide se maintenait à 175 $\frac{1}{2}$.

Les débetures du Tramways se vendaient à 83, et le Ames préférentiel à 55.

BOURSE DE NEW-YORK.

A la date du 2 juillet le marché demeure toujours tranquille. Les variations étant sans importance. Quelques-unes des valeurs de chemin de fer de premier ordre semblent confiantes en un meilleur avenir très prochain. Cependant le New-York Central est très lourd à la séance de mercredi, 1er juillet, et le New-Haven perd deux points.

La situation dans l'Ulster a eu une mauvaise influence sur le marché.

Les taux de l'argent n'ont pas subi de changement, ce qui est surprenant avec les échéances prochaines.

Les obligations des chemins de fer ont été irrégulières.

Le total des ventes par valeur a été de \$1,900,000 pendant la journée du 1er juillet.

LA BOURSE

Londres — Paris — Berlin.

Londres, 30.—L'argent est à 3 p. c. provisoirement et en raison de la demande pour le report semestriel. L'escompte est facile. La Banque d'Angleterre s'est portée acquéreur des \$3,000,000 de barres d'or provenant du Sud-Afrique.

La pénurie des affaires a été à peu près complète. Les liquidations de Paris ont déterminé un fléchissement de certaines valeurs.

Les chemins de fer mexicains ont été faibles. Les Marconis

ont amélioré leurs positions après un recul en ouverture.

Les valeurs américaines ont été nerveuses et irrégulières. Les liquidations de Wall Street ont déterminé un fléchissement en clôture.

La clôture a été faible.

Paris, 30.—La Bourse a été active. La rente cote 83 francs 17 $\frac{1}{2}$ centimes à terme.

Berlin, 30.—La Bourse a été calme et les affaires peu nombreuses, mais les valeurs se sont très bien tenu.

LES COMPENSATIONS DU 1er SEMESTRE 1914.

Les compensations de Montréal du semestre écoulé mardi accusent une diminution de \$53,100,080, soit $\frac{3}{8}$ p. c., comparativement à celle du semestre correspondant de 1913. Si l'on tient compte du ralentissement des affaires, on admettra que cette diminution est très faible. Il y a lieu de croire que la diminution des affaires de banque a surtout porté sur les transactions de Bourse.

Cinq mois sur les six accusent une diminution des compensations; en mars, il y eut une légère augmentation. La plus lourde diminution se produisit en janvier. Les compensations de juin furent inférieures de \$8,000,000 à celles de juin 1913. La statistique mensuelle se lit comme suit:

| | | |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| Janvier | \$ 224,224,521 | \$ 247,913,102 |
| Février | 210,183,428 | 210,727,399 |
| Mars | 212,186,053 | 207,856,733 |
| Avril | 226,186,053 | 238,081,963 |
| Mai | 244,782,296 | 248,445,965 |
| Juin | 234,737,813 | 242,716,548 |
| Total | \$1,342,621,147 | \$1,395,741,710 |

NATIONAL BREWERIES.

Les valeurs de cette compagnie seront très probablement admises à la cote.

Nous croyons savoir que le National Breweries a rempli les formalités préalables à l'émission de ses valeurs à la cote de la Bourse. Vraisemblablement elles seront inscrites d'ici peu.

Le National Breweries a été constitué par les vieilles brasseries qui étaient exploitées séparément il y a quelques années. Ainsi que cela se produit généralement, la fusion s'opéra au moyen d'une "Holding Co.", laquelle est grevée de \$2,319,000 d'obligations. Ses actions privilégiées représentent \$2,775,000, valeur au pair, et les actions ordinaires \$2,254,000. Un dividende de 7 p. c. a été distribué aux porteurs d'actions privilégiées. Quant aux actions ordinaires elles ne rapportent toujours rien bien qu'au dernier bilan les recettes nettes aient ressorti à 10 p. c. de la capitalisation ordinaire.

Les obligations se sont jusqu'ici vendues privément 100 et même 102, les actions privilégiées 96 et les actions ordinaires 50 et 60. Les actions de la compagnie ne sont pour ainsi dire pas sur le marché. La Holding Co., ainsi qu'il arrive généralement n'a été constituée que dans le but de faire disparaître la concurrence que se faisaient les brasseurs. Ils ont donc été à même, pendant plusieurs années de dicter leurs conditions au consommateur, n'ayant à se défendre que de la bière importée, lourdement grevée par les frais de transport et les droits. Les actions furent liées par une entente de cinq années, ce que l'on appelle un "pool", lequel est venu à expiration.

TABLEAU FINANCIER

| Actions Ordinaires et Actions Privilégiées | Capital payé | Réserve | Pair des Actions | Taux du dernier Dividende | Dernière cote | |
|--|--------------|--------------|------------------|---------------------------|---------------|--------------|
| | | | | | Au 24 juin | Au 1 juillet |
| BANQUES | | | | | | |
| Banque de Montréal | \$16,000,000 | \$16,000,000 | \$100.00 | 10% | 230 3/4 | 230 |
| Banque de Québec | 3,000,000 | 1,306,962 | 100.00 | 7% | | |
| Banque de la Nouvelle-Ecosse | 6,000,000 | 10,886,570 | 100.00 | 14% | | |
| Banque de Toronto | 5,000,000 | 6,000,000 | 100.00 | 11% | | |
| Banque Molson | 4,000,000 | 4,800,000 | 100.00 | 11% | | |
| Banque Nationale | 2,000,000 | 1,700,000 | 100.00 | 8% | 197 1/2 | 199 |
| Banque des Marchands du Canada | 7,000,000 | 6,511,050 | 100.00 | 10% | | 186 |
| Banque Provinciale | 1,000,000 | 625,000 | 100.00 | 6% | | |
| Banque Union du Canada | 5,000,000 | 3,400,000 | 100.00 | 8% | 140 | 140 |
| Banque Canadienne du Commerce | 15,000,000 | 13,500,000 | 50.00 | 10% | | 204 1/2 |
| Banque Royale du Canada | 11,560,000 | 12,560,000 | 100.00 | 12% | | 220 1/2 |
| Banque d'Hochelega | 4,000,000 | 3,625,000 | 100.00 | 9% | 149 1/2 | 149 |
| Banque d'Ottawa | 4,000,000 | 4,750,000 | 100.00 | 12% | | |
| Banque Impériale du Canada | 7,000,000 | 7,000,000 | 100.00 | 12% | | |
| Bank of British North America | 4,866,666 | 2,920,000 | 100.00 | 8% | | |
| CHEMINS DE FER | | | | | | |
| Canadian Pacific Railway (Ordinaires) | 260,000,000 | 146,283,497 | 100.00 | 10% | 194 1/2 | 192 3/4 |
| Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires) | 25,200,000 | | 100.00 | 7% | 125 | 123 |
| do do do (Préférentielles) | 10,416,000 | | 100.00 | 7% | | |
| TRAMWAYS ELECTRIQUES | | | | | | |
| Detroit United Railway | 12,500,000 | 21,887,000 | 100.00 | 6% | 67 1/2 | 67 1/2 |
| Duluth Superior Traction | 3,500,000 | 2,500,000 | 100.00 | 5% | | |
| Halifax Electric Railway | 1,700,000 | 600,000 | 100.00 | 7% | | |
| Havana Electric Railway (Ordinaires) | 7,500,000 | | 100.00 | | | |
| do do do (Préférentielles) | 5,000,000 | | 100.00 | 6% | | |
| Illinois Traction (Ordinaires) | 11,125,600 | | 100.00 | | 59 1/2 | |
| do do do (Préférentielles) | 7,135,500 | 24,957,813 | 100.00 | 6% | 93 1/2 | |
| Mexican Light & Power (Ordinaires) | 13,585,000 | | 100.00 | 4% | | 46 |
| do do do (Préférentielles) | 1,000,000 | | 100.00 | 7% | | |
| Montreal Tramway | 2,996,700 | 4,420,000 | 100.00 | 10% | 220 | 214 |
| Porto Rico Railway | 3,000,000 | 2,941,500 | 100.00 | | 59 | |
| Quebec Railway, Light & Power | 9,999,500 | 8,654,400 | 100.00 | | 13 | 12 1/2 |
| Brazilian | 104,500,000 | 6,000,000 | 100.00 | 6% | 77 1/2 | 77 |
| Toledo Railway & Light | 13,875,000 | 13,257,000 | 100.00 | | | |
| Toronto Railway | 12,000,000 | 3,992,326 | 100.00 | 7% | 129 1/2 | 128 |
| Tri-City Railway & Light (Ordinaires) | | | 100.00 | | | |
| do do do (Préférentielles) | 9,000,000 | 8,068,000 | 100.00 | 6% | | |
| Winnipeg Rapid Transit (Ordinaires) | 20,100,000 | 19,503,000 | 100.00 | 6% | | |
| do do do (Préférentielles) | | | 100.00 | 7% | | |
| Winnipeg Electric Street Railway | 9,000,000 | 5,578,000 | 100.00 | 10% | | |
| VALEURS INDUSTRIELLES | | | | | | |
| Canada Car (Ordinaires) | 3,975,000 | | 100.00 | 8% | 49 1/2 | 48 1/2 |
| do do (Préférentielles) | 7,000,000 | 3,500,000 | 100.00 | 7% | 101 | 97 1/2 |
| Canada Cement (Ordinaires) | 13,500,000 | | 100.00 | | 28 1/2 | 28 1/2 |
| do do (Préférentielles) | 7,000,000 | 5,000,000 | 100.00 | 7% | 89 | 89 |
| Canadian Converters | 1,733,500 | 474,000 | 100.00 | 4% | 30 | 36 |
| Dominion Steel Co. | 38,000,000 | | 100.00 | 4% | 223 1/2 | 22 1/2 |
| Dominion Textile Co. (Ordinaires) | 5,000,000 | | 100.00 | 6% | 64 | 67 1/2 |
| do do (Préférentielles) | 1,911,000 | 3,040,275 | 100.00 | 7% | | 100 1/2 |
| Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires) | 2,100,000 | | 100.00 | 8% | 128 | |
| do do do (Préférentielles) | 1,500,000 | 1,000,000 | 100.00 | 7% | | 120 |
| Montreal Cottons Ltd (Ordinaires) | 3,000,000 | 500,000 | 100.00 | 8% | 50 | 50 |
| do do do (Préférentielles) | 3,000,000 | | | 7% | 97 | 98 |
| Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires) | 8,000,000 | | 100.00 | 6% | 50 1/2 | 48 |
| do do do (Préférentielles) | 1,030,000 | 6,000,000 | 100.00 | 8% | | |
| Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires) | 2,500,000 | | 100.00 | 8% | 112 | 110 |
| do do do (Préférentielles) | 2,000,000 | 457,263 | 100.00 | 7% | | |
| Penmans, Limited (Ordinaires) | 2,150,000 | | 100.00 | 4% | 49 1/2 | 48 |
| do do (Préférentielles) | 1,075,000 | 2,000,000 | 5.00 | 6% | 80 | 80 |
| DIVERS | | | | | | |
| Bell Telephone Co. | 18,000,000 | 3,649,000 | 100.00 | 8% | 146 1/2 | 145 |
| Mackay Companies (Ordinaires) | 41,380,400 | | 100.00 | 5% | 81 | 79 1/2 |
| do do (Préférentielles) | 50,000,000 | | 100.00 | 4% | 67 | 67 |
| Montreal Light, Heat & Power | 18,700,000 | 10,107,000 | 100.00 | 10% | 227 1/2 | 228 |
| Montreal Telegraph | 2,000,000 | 100,000 | 100.00 | 8% | 135 | |
| Ottawa Light, Heat & Power Co. | 2,784,400 | 730,000 | 100.00 | 10% | 142 | |
| Richellen & Ontario Navigation Co. | 10,025,000 | 1,123,573 | 100.00 | 8% | 86 | 85 |
| Shawinigan Water & Power Co. | 12,375,000 | 5,000,000 | 100.00 | 6% | 133 1/2 | 131 1/2 |
| MINES | | | | | | |
| Crown Reserve | 1,999,957 | | 1.00 | 60% | 1.03 | 1.06 |
| International Coal Mining (Ordinaires) | 500,000 | | 100.00 | 7% | | |
| do do do (Préférentielles) | 250,000 | | 100.00 | 7% | | |

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 MAI 1914

L'assemblée générale est ouverte à 3.30 p.m. par le président du Bureau des Directeurs, M. Thors, qui nomme censeurs les deux plus forts actionnaires présents, M. Choppin de Janvry, représentant la Banque de Paris, et M. Maurice Stern, représentant la maison A. J. Stern & Co.

Le rapport du bureau des Directeurs est lu par M. de Boumefort, agissant comme secrétaire de l'assemblée.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel sur la situation des affaires sociales de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes de notre trente-troisième exercice.

La période que nous venons de traverser a été favorable à la marche de nos opérations. Les résultats enregistrés au 31 décembre dernier sont supérieurs à ceux de 1912, qui dépassaient eux-mêmes tous ceux précédemment obtenus.

Les prêts hypothécaires de toute nature, déduction faite de l'amortissement, s'élevaient au 31 décembre 1912, à la somme de ... \$33,590,001.36

Dans le cours de 1913, les prêts nouveaux ou renouvelés ont atteint ... \$10,627,862.95

Moins les remboursements et l'amortissement ... 4,065,231.29

Soit une différence en plus de ... \$ 6,562,631.66

Portant la totalité des prêts hypothécaires au 31 décembre 1913, à ... \$40,152,633.02

En 1912, l'augmentation de ces prêts avait été de ... 6,417,012.89

Les prêts communaux qui s'élevaient, au 31 décembre 1912, à ... 614,389.16

passent, en 1913, à ... 446,749.77

Soit une diminution de ... \$ 167,639.39

Cette diminution, plus apparente que réelle, est due au transport d'un compte à un autre.

Nos placements à courte échéance s'élèvent à ... \$ 3,010,502.44

Et nos disponibilités immédiatement réalisables à ... 3,173,525.59

Soit ensemble ... \$ 6,184,028.03

L'importance de ces disponibilités s'explique par le paiement, en août et septembre, de 50,000 obligations 5%, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

De plus, nous avons encaissé, dans le courant du mois de décembre, la plus grande partie du semestre échu le 1er du mois et dont l'importance a atteint ... \$ 1,366,785.80

Au 31 décembre 1912, les propriétés détenues temporairement figuraient à notre actif au nombre de douze pour une somme de ... \$ 9,711.99

Depuis, nous avons dû en acquérir deux qui nous reviennent à ... \$3,206.45

Et nous en avons revendu une pour ... 1,606.45

1,600.00

Nous restons, au 31 décembre 1913, avec treize propriétés représentant ... \$ 11,311.99

Le paiement des semestres s'est effectué d'une façon normale, malgré les circonstances défavorables dues à la crise économique générale qui sévit pendant cette période.

Au 31 décembre 1912, il nous restait à encaisser sur les semestres antérieurs ... \$ 209,426.77

Les deux semestres de 1913 se sont élevés à ... 2,584,653.00

Ensemble ... \$ 2,794,079.77

Il a été recouvré sur cette somme ... 2,520,174.05

Laissant en retard ... \$ 273,905.72

Moins les paiements partiels ... 21,297.67

Soit un arriéré général de ... \$ 252,608.05

La proportion de cet arriéré est inférieure à celle que nous avons enregistrée en 1912.

D'ailleurs, comme nous avons eu l'honneur de vous le dire lors de nos dernières réunions, il ne faut pas perdre de vue que la mise en recouvrement du semestre de décembre ne précède l'arrêté des comptes que d'un mois, et que, d'autre part, l'importance des deux semestres de 1913, dépasse d'environ \$575,000 celle de 1912.

Au 30 avril, cet arriéré était déjà réduit à \$40,559.53.

Nous n'avons pas de meilleure preuve à vous donner de l'esprit de prudence qui a toujours présidé à nos opérations.

Les produits bruts de l'exercice se sont élevés à \$2,741,356.02, contre \$2,028,465.24 en 1912.

Le service de nos obligations et nos charges de toute nature ont absorbé \$1,915,282.99, contre \$1,389,774.47 l'année précédente.

Dans ce total, nos frais d'exploitation figurent

pour ... \$ 191,783.19

Contre, en 1912 ... 172,638.97

Soit une augmentation, en 1913, de ... \$ 19,144.22

qui résulte du développement de nos affaires.

Le produit net de l'exploitation s'élève à ... \$ 826,073.03

Contre, en 1912 ... 633,690.77

En augmentation de ... \$ 192,382.26

Comme les années précédentes, nous avons décidé d'inscrire dans le compte "Provision pour l'accélération des Primes à amortir" une nouvelle somme de \$100,000. Nos bénéfices nets se trouvent ainsi ramenés à ... \$ 726,073.03

Sur lesquels le prélèvement statutaire de 5% est de ... 36,303.65

Nous avons dès lors à répartir ... \$ 680,769.38

L'intérêt de 5% à servir aux actionnaires, en vertu de l'article 109 de la charte, absorbe, à raison de 12 fr. 50 c. par action ancienne libérée de 250 francs, une somme de 1 million de francs, calculée à 5,1826 ... \$192,953.34

L'intérêt à 5% "pro rata temporis" sur le capital versé sur actions nouvelles demande, à raison de 9 fr. 375 par titre ... 36,178.75

229,132.09

Ce qui laisse un reliquat de ... \$ 460,637.29

Nous vous demandons de prendre sur cette somme, pour doter le fonds de prévoyance ... 145,214.60

Il reste un solde de ... \$ 315,422.69

Auquel il convient d'ajouter le report de l'exercice précédent ... 180,649.45

Soit ensemble ... \$ 469,072.14

Sur cette somme de \$469,072.14, nous vous proposons de prélever \$281,207.56, pour être distribués, en conformité de l'article 110, comme suit:

6% aux Administrateurs ... \$ 16,872.45

6% aux Fondateurs ... 16,872.45

88% aux Actionnaires ... 247,462.66

\$ 281,207.56

Ce qui laissera une somme de ... \$ 214,864.58

Les \$247,462.66 revenant aux actionnaires représentent, à 5,1826, une somme de 1,282,500 francs, qui comprennent 1,080,000 francs, soit 13 fr. 50 c. par action ancienne, et 202,500 francs, soit 10 fr. 125 par action nouvelle, de sorte que la

(Suite au verso.)

répartition totale sera de 26 francs pour les premières et de 10 fr. 50 c. pour les secondes, soit 10.40%.

Le dividende de 1912 représentait 9½%.

Les parts de fondateur, de leur côté, auront à se partager une somme de \$16,872.45, ce qui, pour chaque part, représente une répartition de 43 fr. 72 c., contre 30 fr. 68 c. l'année dernière.

Si vous approuvez ces propositions, le dividende de fr. 26 et celui de 19 fr. 50 c. pourront être encaissés à partir du 1er juin prochain aux caisses de la Banque de Paris et des Pays-Bas, sous déduction des impôts.

Les 43 fr. 72 c. revenant aux parts de fondateur seront mis en paiement à partir de la même date.

Enfin, le fonds de réserve statuaire, qui s'élevait au 31 décembre 1912 à \$ 231,225.86
Recevra à nouveau 36,303.65

Ce qui le portera à \$ 267,529.51

Les 20,000 actions nouvelles que nous avons émises en octobre 1912, conformément à votre décision du 21 septembre 1912, sont maintenant libérées de 250 francs et portent notre capital versé à 25 millions.

A partir du jour de la mise en paiement du coupon de l'exercice 1913, ces nouvelles actions seront entièrement assimilées à celles de l'ancien capital. Les unes et les autres figureront à la cote sous une seule et même rubrique, qui comprendra donc 100,000 actions de 500 francs, libérées de moitié.

Toutes ces actions participeront dans les mêmes conditions aux bénéfices de l'exercice 1914.

En vous rendant compte, l'an dernier, de l'augmentation de notre capital, nous vous disions que le montant de la prime afférente aux actions nouvelles viendrait grossir nos réserves.

Le montant de cette prime, déduction faite des frais d'émission, s'est élevé à \$694,632.04, que nous avons décidé de porter au compte "Provision pour accélérer l'amortissement de la prime à amortir".

Nos réserves s'élèveront désormais à :

1° Réserve statuaire \$ 267,529.51
2° Provision pour pertes sur prêts 185,000.00
3° Fonds de prévoyance 754,274.78
4° Provision pour accélérer l'amortissement de la prime à amortir 1,594,632.04

Soit \$ 2,801,436.33
En y ajoutant la somme à reporter à nouveau. 214,864.58

Le total s'élèvera à \$ 3,016,300.91

contre \$2,005,935.49 en 1912.

Ainsi que nous vous le disions au début de ce rapport, nous avons procédé en 1913 à une émission de 50,000 obligations 5%, choisissant un type nouveau, qui nous a paru répondre davantage au goût du public.

La Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Lyonnais nous ont prêté leur concours pour cette opération. Elle s'est effectuée avec un plein succès et a, de la sorte, justifié le choix que nous avions fait.

Il nous a paru intéressant au cours de ce rapport de vous dire un mot sur la situation générale du Canada à la fin de cette année 1913.

On se plaisait généralement à porter sur la situation économique du pays un jugement moins favorable que les années précédentes.

Nous croyons utile de réagir contre cette appréciation.

Le Canada, comme la plupart des pays nouveaux, a pu subir le contre-coup de certaines exagérations dans la valeur attribuée aux immeubles et aux terrains, exagérations qui s'expliquent par plusieurs années consécutives de bonnes récoltes et par un état de prospérité toujours croissants. Il a dû supporter également les conséquences des événements européens des derniers mois de 1912, qui se sont prolongés pendant toute l'année 1913, et dont la répercussion s'est fait sentir sur toutes les parties du globe. Mais le développement économique du Dominion s'est néanmoins poursuivi normalement, et, grâce à l'abondance et à la qualité de ses récoltes en 1913, il a parfaitement résisté à la crise générale.

Il n'en est pas moins vrai qu'au lendemain d'une période de hausse quelque peu rapide, il convient de donner à la propriété foncière un temps de repos, afin qu'elle reprenne une valeur mieux assise et assure, pour les années à venir, l'activité régulière de nos opérations.

Déjà, nous commençons à constater un relèvement dans les demandes qui nous sont adressées, alors que les derniers mois de 1913 avaient marqué un certain ralentissement.

Vous aurez, cette année, à procéder au remplacement de: MM. Denfert-Rochereau, administrateur; H. Laporte, administrateur; Ch. Cahen d'Anvers, administrateur; J. Ovide Gravel, commissaire-censeur. Nous vous rappelons que tous sont rééligibles.

En terminant ce rapport, nous vous demandons, Messieurs, de bien vouloir vous joindre à nous pour remercier notre Directeur général, M. Chevalier, du dévouement et de la grande compétence qu'il apporte dans la direction des affaires de notre Société.

Nous tenons également à rendre justice au précieux concours que nous avons trouvé auprès de tout notre personnel au Canada.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1913.

ACTIF.

| | |
|---|------------------------|
| Actionnaires... | \$ 4,823,833.60 |
| Immeubles sociaux... | 520,461.49 |
| Espèces en Caisse et dans les Banques... | 2,383,693.13 |
| Prêts sur nantissement de titres... | 789,832.46 |
| Prêts hypothécaires à long terme... | \$3,811,779.26 |
| Prêts hypothécaires à court terme... | 35,715,474.57 |
| Créances hypothécaires... | 625,379.19 |
| Prêts communaux... | 446,749.77 |
| Semestres échus... | 252,608.05 |
| Portefeuille titres (placements temporaires)... | 40,851,999.84 |
| Propriétés détenues temporairement... | 3,010,592.44 |
| Intérêts acquis, mais non échus... | 11,311.99 |
| Divers... | 268,723.36 |
| | 826,780.78 |
| | <u>\$53,487,130.09</u> |

COMPTES DES PROFITS ET PERTES.

PASSIF.

| | |
|---|------------------------|
| Capital social: Versé... | \$4,823,833.59 |
| A verser... | 4,823,833.60 |
| Obligations... | \$ 9,647,667.19 |
| Prêts différés... | 39,330,589.55 |
| Obligations à rembourser et intérêts échus à payer... | 299,097.69 |
| Intérêts dus, mais non échus... | 207,561.05 |
| Divers... | 319,954.36 |
| Réserve statuaire... | 155,619.69 |
| Fonds de prévoyance... | \$ 231,225.86 |
| Provision pour pertes sur prêts... | 609,060.18 |
| Provision pour accélérer l'amortissement de la prime à amortir... | 185,000.00 |
| | 1,494,632.04 |
| Profits et Pertes: Compte ancien... | 2,519,918.08 |
| Compte nouveau... | \$ 180,649.45 |
| | 826,073.03 |
| | <u>1,006,722.48</u> |
| | <u>\$53,487,130.09</u> |

DEPENSES.

| | |
|--|------------------------|
| Intérêts et amortissement de Primes sur Obligations... | \$ 1,601,618.52 |
| Commission de Banque... | 5,364.88 |
| Timbre et provision pour impôts non échus... | 114,978.96 |
| Frais d'entretien sur propriétés, immeubles expropriés... | 208.46 |
| Perte de change... | 1,328.98 |
| Dépenses d'administration... | 191,783.19 |
| Bénéfices nets... | 826,073.03 |
| | <u>\$ 2,741,356.02</u> |
| Intérêts sur Prêts réalisés, Dépôts et Placements temporaires... | \$ 2,705,969.36 |
| Obligations 4% rachetées et vendues... | 16,670.10 |
| Revenus divers... | 18,716.56 |
| | <u>\$ 2,741,356.02</u> |

Les Fermiers, les Maraichers et les Horticulteurs savent que

Le VERT de PARIS DE BERGER

est le meilleur pour la qualité et son efficacité. La teinte du vert de Berger est un signe certain de sa force, de sa pureté et de son uniformité.

OÙ EN EST VOTRE STOCK DE VERT DE PARIS ?

C'est le temps d'en commander tandis que la demande est ferme.—Votre ordre aura notre attention immédiate quelle qu'en soit la quantité, grande ou petite.

**PEINTURES ET VERNIS
SHERWIN-WILLIAMS
UN FINI POUR USAGES DE TOUS GENRES**

**THE SHERWIN-WILLIAMS Co. of Canada, Limited: Montreal, Toronto, Winnipeg,
Calgary, Vancouver, Halifax, N.S., London, Eng.**





La Laveuse Rapide la plus
Facile à Actionner est la
Laveuse "CHAMPION"

à haute Vitesse de
MAXWELL

Elle peut être actionnée
par un levier à main ou
par une roue à manivel-

le, ajustée à l'arbre de couche horizontal. La cuve
est faite de Cyprès Rouge, bois qui dure toute la
vie. Le système à extension pour fixer la tordeuse
permet d'ouvrir presque entièrement le dessus. Eta-
gère fournie en plus, si on le désire.

La laveuse "CHAMPION" a prouvé qu'elle se
vendait bien. Demandez les prix et autres détails.

MAXWELL LIMITED

ST. MARYS, Ontario

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

CANADA

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.

MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron, Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

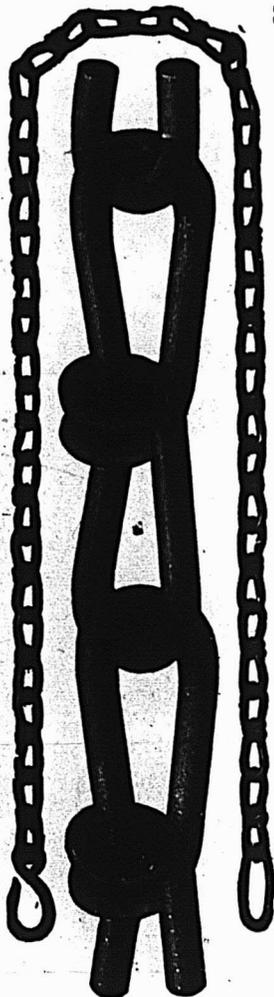
Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Loga
Moulin papier, Joliette, Qué.



**Chaînes d'Attaches
ou de Longes**

Les plus légères, les plus solides et les meilleures
chaînes qu'il y ait sur le marché.

Chaînes de licou, à chiens, à bétail et de trait.

Fabriquées par

The B. Greening Wire Co., Limited.

HAMILTON, Ont.

MONTREAL, Qué.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

LES COMBUSTIBLES MINÉRAUX DU CANADA.

(Suite.)

Le gaz naturel.

On désire vivement dans l'Ontario que cette richesse naturelle du sous-sol ne soit pas dépensée inutilement et le gouvernement provincial, dans le but d'empêcher tout gaspillage, fait depuis quelque temps exercer une surveillance active sur les exploitations par des inspecteurs officiels. Un impôt de 2/10 de cent par mille pieds cubes de gaz employés au Canada, et de 2c par mille pieds cubes de gaz exportés ou gaspillés est prélevé au profit du gouvernement. Il a même été question pour assurer aussi longtemps que possible l'usage de ce combustible excellent et peu coûteux, de ne le laisser employer que par les particuliers (domestic use) et de ne plus autoriser les industriels à s'en servir dans leurs usines, où il s'en consomme des quantités, parfois trop considérables. Jusqu'à présent, ces dernières mesures ne sont que proposées et elles n'ont pas encore reçu d'application.

Dans l'Alberta, on a reconnu la présence d'hydrocarbures gazeux en deux endroits:

(A) Dans le nord, le long de la rivière Arthabaska.

(B) Dans le sud, aux environs de Medicine Hat, et à l'ouest de cette ville, notamment à Bow Island, situé à 40 milles à l'ouest de Medicine Hat et à Dunmore.

Dans ces deux districts, le gaz naturel est très abondant. Il est amené par canalisation à Calgary, Lethbridge, McLeod, et autres villes parfois distantes de 150 milles et encore davantage du lieu de production.

A Medicine Hat, le gaz naturel fournit à toute la population, depuis plusieurs années, le combustible et la lumière. L'exploitation du gaz naturel est municipalisée, et chaque maison est pourvue de conduites et installations permettant d'y amener le gaz servant à l'éclairage et au chauffage.

En 1883 déjà, un colon en creusant un puits pour se procurer de l'eau, avait fortuitement produit un jet de gaz naturel dans les environs de Medicine Hat celui-ci s'enflamma au contact d'une allumette

et il brûla pendant plusieurs années sans qu'il fut possible de l'éteindre. Dans la suite d'autres découvertes semblables furent faites, et cependant ce n'est que vers 1900 que des forages réguliers et une exploitation proprement dite de gaz naturel s'organisa.

Peu de renseignements officiels sont publiés concernant l'exploitation du gaz naturel dans cette province. Les rapports mêmes du gouvernement provincial n'en font même pas mention. Et pourtant cette richesse minérale ne nous paraît pas négligeable, elle joue un rôle de tout premier ordre dans le développement économique de toute la région; et d'ailleurs certains puits de l'Alberta donnent actuellement du gaz d'une façon très régulière et suffisamment abondante. Le district le plus important pour le moment est celui des environs de Bow Island, exploité par la "Canadian Western National Gaz, Light, Heat and Power Company". Les quatre puits principaux appartenant à cette compagnie avaient en 1912 un débit journalier respectif de 29.15, 12½ et 10 millions de pieds cubes. La pression moyenne avec laquelle ce gaz arrive à la surface est d'à peu près 750 livres par pouce carré, ce qui est beaucoup trop pour qu'il puisse être employé de la sorte, soit au domicile des particuliers, soit dans les usines; mais ce qui est très utile, pour son envoi à peu de frais par canalisation souterraine à des distances relativement grandes. Pour l'emploi de ce gaz à petite distance du puits de production, il faut le faire passer dans des appareils régulateurs spéciaux qui le distribuent ensuite à basse pression. Le gaz naturel est vendu dans toutes les villes citées plus haut à des prix variant de 15 à 20 cents les 1000 pieds cubes. La quantité de ce gaz vendue aux consommateurs de l'Alberta en 1910 représente une valeur de près de \$1,600,000, et on estime à au moins \$2,000,000 celle vendue en 1911.

LE RAFFINAGE DU PÉTROLE.

On attend les meilleurs résultats des négociations, qui ont fait beaucoup de progrès, entamées entre le ministre de l'Intérieur et le représentant de puissants capitalistes britanniques concernant l'établissement d'une nouvelle entreprise de pétrole au Canada. Les financiers anglais

en question prétendent être associés à la compagnie Shell qui détient tant de concessions de la Couronne dans les différentes parties de l'Empire, et possède aussi des intérêts considérables dans les champs de pétrole du sud de la Californie.

Les propositions actuelles ne regardent pas, comme on l'a d'abord cru, la prospection du pétrole dans le nord de l'Alberta. Elle sera entreprise par une société canadienne dans laquelle plusieurs capitalistes d'Ottawa sont intéressés.

Les financiers européens proposent l'organisation d'une société canadienne s'occupant du raffinage du pétrole, qu'il soit produit au Canada ou ailleurs. Si ce projet arrive à sa maturité, d'immenses raffineries seront installées au Canada, l'une à l'Atlantique et l'autre au Pacifique, et opéreront la succion du pétrole de n'importe où à ces raffineries. Ces établissements seraient érigés dans des places fortifiées, de manière que des magasins de pétrole, à l'usage de la marine anglaise, soient protégés. Ces magasins seraient situés sur les deux côtes et serviraient à approvisionner les navires de la marine anglaise à l'occasion.

LES ENGRENAGES EN COTON.

Pour arriver à faire des engrenages aussi peu bruyants que possible, on a cherché à utiliser des matières diverses: c'est ainsi que l'on emploie couramment, à l'heure actuelle, des engrenages taillés dans des lames de cuir superposées, comprimées et serrées fortement les unes contre les autres. On fait aussi, et depuis bien plus longtemps, des engrenages en bois, mais qui ont le tort de s'user assez rapidement. Récemment, on a imaginé de faire des engrenages en étoffes de coton: ces étoffes sont comprimées à la presse hydraulique, sous une pression formidable, et l'on obtient de la sorte un véritable bloc dans lequel on peut tailler un engrenage. Celui-ci aura une résistance extraordinaire; il ne se laisse pas influencer défavorablement ni par l'humidité, ni par la sécheresse, ni par la chaleur, sa marche est silencieuse et il ne demande pour ainsi dire pas de graissage.

Il faut autant de temps pour imprimer une mauvaise annonce qu'une bonne.

**NOUS MANUFACTURONS
DES**

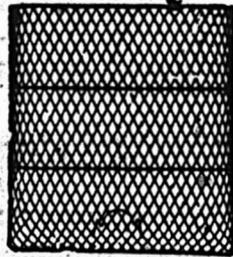
**Garde-Feu et Garde-
Cendres à l'Epreuve
des Etincelles**

Notre ligne est complète et de la
plus haute qualité.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPECIAL.

CANADA WIRE AND IRON GOODS CO.
Hamilton, Ont.

Représentant pour l'Est : **JAS. S. PARKES**
P. O. Box 42 St. Henri. **MONTREAL, P.Q.**
Nous manufacturons toutes sortes de Toiles Métalliques et d'ouvrages
Généraux en Fil Métallique.



Vous vivez dans une époque où tout
est moderne, c'est-à-dire nouveau. Met-
tez votre publicité au niveau de votre
époque.

Amatite
ROOFING

*La toiture qui n'a pas
besoin de peinture*



LORSQUE votre toiture est couverte
avec de l'Amatite, c'est la fin de
l'ennui de la peindre. L'Amatite a
une vraie surface minérale et n'a pas
besoin de peinture. Vous n'avez pas
besoin de monter sur la toiture tous les
deux ans pour la peindre.

La surface minérale rend inutile ceci et
elle supportera la pluie et les orages, le
vent et la neige, pendant des années
sans qu'on ait besoin de s'en occuper.

La prochaine fois que vos anciennes
toitures auront besoin d'être peintes,
couvrez-les avec de l'Amatite.

Un échantillon d'Amatite et une bro-
chure explicative seront envoyés gratis
sur demande.

Adressez-vous au plus proche bureau.

The Paterson Mfg. Co., Limited

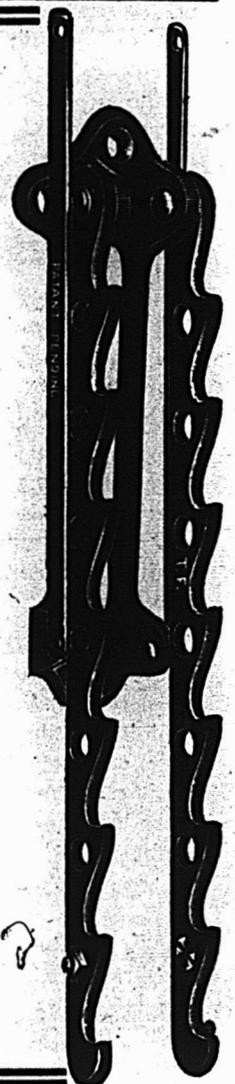
**MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, VAN-
COUVER, ST-JOHN, N.B. HALIFAX, N.E.,
SYDNEY, N. E.**



Modèle

Ajustable

Tablettes d'Etalage
our Outils



On peut s'en servir à n'importe quel angle en chan-
geant simplement deux verrous et lorsqu'on ne s'en
sert pas les fermer pour qu'elles ne gênent pas.—Les
supports sont faits de fer maléable, de soupentes d'acier et de plaques extérieu-
res en fer gris.—Le tout laqué.
Nous pouvons aussi fournir une ligne digne de confiance et profitable en ton-
deuses de gazon et arrosoirs de pelouses.

Ecrivez-nous pour recevoir catalogue illustré.

TAYLOR-FORBES COMPANY, Limited

Bureau Principal et Usine à GUELPH Ont., et à 246 CRAIG Ouest, MONTREAL

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

La situation du marché de ferronnerie semble devoir s'améliorer. Il y a une augmentation de 15c sur le blanc de plomb. Le marché est ferme, et pas d'autres changements de prix.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 7½% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 7½%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens, et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65 p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.m.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:

| | | |
|----|-----------|--------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00 |
| ⅜ | 100 pieds | 6.00 |
| ½ | 100 pieds | 8.50 |
| ¾ | 100 pieds | 11.50 |
| 1 | 100 pieds | 17.00 |
| 1¼ | 100 pieds | 23.00 |
| 1½ | 100 pieds | 27.50 |
| 2 | 100 pieds | 37.00 |
| 2½ | 100 pieds | 58.50 |
| 3 | 100 pieds | 76.50 |
| 3½ | 100 pieds | 92.00 |
| 4 | 100 pieds | 109.00 |

Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.

Nous cotons, prix de liste:

| | | |
|----|-----------|--------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00 |
| ⅜ | 100 pieds | 6.00 |
| ½ | 100 pieds | 8.50 |
| ¾ | 100 pieds | 11.50 |
| 1 | 100 pieds | 17.00 |
| 1¼ | 100 pieds | 23.00 |
| 1½ | 100 pieds | 27.50 |
| 2 | 100 pieds | 37.00 |
| 2½ | 100 pieds | 58.50 |
| 3 | 100 pieds | 76.50 |
| 3½ | 100 pieds | 92.00 |
| 4 | 100 pieds | 109.00 |

Tuyaux en acier

| | | |
|-----------|-----------|-------|
| 2 pouces | 100 pieds | 9.60 |
| 2½ pouces | 100 pieds | 12.25 |
| 3 pouces | 100 pieds | 13.30 |
| 3½ pouces | 100 pieds | 15.55 |
| 4 pouces | 100 pieds | 19.80 |

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles.

X. Extra par X et par cse suivant qualité. 1.00

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)
Au coke — Lydbrook ou égal

IC, 14 x 20, base bte 4.45
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon — Terne-Dean ou égal

IC, 20 à 28 bte 7.40
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)
(Caisse de 560 lbs.)

Feuilles étamées

XX, 14 x 60, gauge 26 lb. 0.07 0.07½
72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.50
72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.00

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.40; 60 feuilles, \$4.70.

Tôles noires

Feuilles:

| | |
|---------|------|
| 22 à 24 | 2.65 |
| 26 | 2.75 |
| 28 | 2.85 |

Tôles galvanisées

Nous cotons à la caisse:

| Gorbals | | Queens | | Fleur de Lis |
|-----------|------|--------|------|--------------|
| Best | Best | Comet | Head | |
| 28 G | 4.30 | 3.95 | 4.10 | 3.90 |
| 26 G | 4.10 | 3.50 | 3.90 | 3.65 |
| 22 à 24 G | 3.75 | 3.45 | 3.55 | 3.25 |
| 16-20 | 3.65 | 3.20 | 3.65 | 3.35 |

Les prix de la marque Comet sont plutôt à la hausse.

Tôles Noires "Canada"

| | |
|-------------|------|
| 5a Feuilles | 2.75 |
| 60 Feuilles | 2.80 |
| 75 Feuilles | 2.90 |

Apollo

| | |
|-------------------|------|
| 10½ oz=28 Anglais | 4.35 |
| 28 G.=26 Anglais | 4.10 |
| 26 G. | 3.85 |
| 24 G. | 3.60 |
| 22 G. | 3.60 |
| 16 à 20 G. | 3.45 |

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

| | | |
|---------------------|-------------|------|
| Petite tôle 18 x 24 | 52 feuilles | 4.45 |
| Petite tôle 18 x 24 | 60 feuilles | 4.70 |

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi, 22½c. garantie, do., "Wiping", 19½c. métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, ½

et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 52½ et 12½ p.c.
Boulons à machine, 7½ pce et au-dessous 65 et 10 p.c.
Ball 100 lbs. 11.20
Boulons à machine, 7/16 pce et au-dessus, 60 p.c.
Boulons à lisse, ½ et plus petits, 60 et 62½ p.c.
Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 12½ p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:
Noix carrées 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 55 et 10 p.c.
La broche barbelée est cotée \$2.32½ les 100 livres à Montréal.
Crampes à clôtures
Fer poli 2.55
Fer galvanisé 2.85

Broches pour poulaillers

| | |
|--------------|------|
| ½ x 20 x 30" | 4.10 |
| ½ x 30 x 36" | 4.75 |
| ½ x 22 x 24" | 5.00 |
| ½ x 22 x 30" | 6.30 |

L'escompte est de 60% sur la liste.

| | |
|--------------|------|
| ½ x 20 x 24" | 3.40 |
| ½ x 22 x 36" | 7.50 |

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:
No 9 les 100 lbs. 2.30
No 12 les 100 lbs. 2.45
No 13 les 100 lbs. 2.55
Poli brûlé:
No 0 à 9 les 100 lbs. 2.35
No 10 les 100 lbs. 2.35
No 11 les 100 lbs. 2.42
No 12 les 100 lbs. 2.60
No 13 les 100 lbs. 2.70
No 14 les 100 lbs. 2.80
No 15 les 100 lbs. 2.85
No 16 les 100 lbs. 3.00
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.85
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 19 4.70
Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.
La demande est faible.
Marché très fermé.
Nous cotons net:
No 13, \$2.25; No 14, \$2.30; et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

| | | |
|------------|------------|------|
| ½ pouce | 100 livres | 2.40 |
| 3/16 pouce | 100 livres | 2.70 |

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.
Nous cotons: \$7.00 à \$7.25 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35. et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Forte demande.
Nous cotons: broche noire, \$1.55 par

Le succès d'un commerce dépend absolument de la satisfaction donnée à la clientèle, et rien ne peut satisfaire un client davantage que la qualité,



Les Peintures

MARTIN - SENOUR

100% Pureté

et toute la ligne de Produits

MARTIN - SENOUR

VERNIS, EMAUX, etc.,

étant de qualité supérieure, il s'ensuit que nos agents distributeurs ont l'avantage sur leurs concurrents.

La campagne de publicité que nous entreprenons toute l'année dans presque tous les journaux et revues du pays saura contribuer à stimuler la vente, et chacun en retirera son profit.

S'il n'y a pas d'agent chez vous, écrivez de suite, et prenez avantage d'une proposition payante.

The
Martin-Senour

Company Limited.

Fabricants de Peintures et Vernis.

**MONTREAL, CHICAGO,
TORONTO.**

**WINNIPEG, LINCOLN,
HALIFAX.**

rouleau de 100 neds.

Broquettes

| | |
|---|----------------|
| Pour boîtes à fraises | 75 et 12½ p.c. |
| Pour boîtes à fromage | 85 et 10 p.c. |
| A valises | 80 et 12½ p.c. |
| A tapis, bleues | 80 p.c. |
| A tapis, étamées | 80 et 15 p.c. |
| A tapis, en barils | 40 p.c. |
| Coupées bleues, en doz. | 75 et 12½ p.c. |
| Coupées bleues et ½ pe- santeur | 60 p.c. |
| Sweedens, coupées, bleues et ornées, en doz. | 75 p.c. |
| A chaussures, en doz. | 50 p.c. |
| A chaussures, en qrts 1 lb. | 60 et 10 p.c. |

Clous de broche

Nous cotons: \$2.25 prix de base, f.o.b.,
b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90;
No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50,
avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:
Neverslip crampons, ½ le cent 3.80
et plus et plus
No 2 No 1
grand petit

| | | |
|--|------|------|
| Fers ordinaires et pesants, le qrt | 3.90 | 4.15 |
| Neverslip crampons 7/16, le cent | 2.40 | |
| Neverslip crampons ½, le cent | 2.60 | |
| Neverslip crampons 9/16, le cent | 2.80 | |
| Neverslip crampons 5/16, le cent | 2.00 | |
| Neverslip crampons ¾, le cent | 2.20 | |
| Fer à neige, le qrt | 4.15 | 4.40 |
| New Light Pattern, le qrt | 4.35 | 4.60 |
| Fer "Toe Weight" No 1 à 4 | 6.75 | |
| Featherweight No 0 à 4 | 5.75 | |
| Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c à 25c extra par baril. | | |

Chaînes en fer

| | |
|-----------------------|-------|
| Très ferme. | |
| On cote par 100 lbs.: | |
| 3/16 No 6 | 10.00 |
| 3/16 exact 5 | 8.50 |
| 3/16 full 5 | 7.00 |
| ½ exact 3 | 6.50 |
| ½ | 6.50 |
| 5/16 | 4.40 |

Clous coupés

| | |
|--|------|
| Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b., Montréal. | |
| ¾ | 3.90 |
| 7/16 | 3.80 |
| ½ | 3.70 |
| 9/16 | 3.60 |
| ¾ | 3.40 |
| ¾ | 3.30 |
| ¾ | 3.30 |
| ¾ | 3.30 |

Vis à bois

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Les escomptes à la liste sont de | |
| Tête plate, acier | 85 10 et 7½ p.c. 10 |
| Tête ronde, acier | 80 10 et 7½ p.c. 10 |
| Tête plate, cuivre | 75 10 et 7½ p.c. 10 |
| Tête ronde, cuivre | 70 10 et 7½ p.c. 10 |
| Tête plate, bronze | 70 10 et 7½ p.c. 10 |
| Tête ronde, bronze | 65 10 et 7½ p.c. 10 |

Fanaux

| | |
|--------------|-----------|
| Nous cotons: | |
| Wright No 3 | doz. 8.50 |
| Ordinaires | doz. 4.75 |

Dashboard C. B. doz. 9.00
No 2 doz. 7.00

Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

| | |
|---|------------|
| Nous cotons: | |
| Royal Canadian | doz. 47.75 |
| Colonial | doz. 52.75 |
| Safety | doz. 56.25 |
| E. Z. E. | doz. 57.75 |
| Rapid | doz. 46.75 |
| Paragon | doz. 54.00 |
| Bicycle | doz. 60.50 |
| Moins escompte de 20 p.c. Forte de- mande. | |

Munitions.

L'escompte sur les cartouches cana-
diennes est de 30 et 10 pour cent. La
demande est très active.

Plomb de chasse

| | |
|------------------|----------------|
| Nous cotons net: | |
| Ordinaire | 100 lbs. 10.00 |
| Chilled | 100 lbs. 10.40 |
| Buck and Seal | 100 lbs. 10.80 |

METALUX

Antimoine

| | |
|---|-------|
| Le marché est à la baisse, \$3.75 à \$9.00. | |
| Nous cotons: | |
| Clarence No 3 | 21.00 |
| Carron-Soft | 22.50 |

Fer en barre

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Faible. | |
| Nous cotons: | |
| Fer marchand | base 100 lbs. 2.10 |
| Fer forgé | base 100 lbs. 2.25 |
| Fer fini | base 100 lbs. 2.35 |
| Fer pour fers à cheval | base 100 lbs. 2.40 |
| Feuillard mince 1½ à 2 pcs | base 3.20 |
| Feuillard épais No 10 | base 2.25 |

Acier en barre

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Faible. | |
| Nous cotons net, 30 jours: | |
| Acier doux base 100 lbs. | 0.00 2.25 |
| Acier à rivets base 100 lbs. | 2.10 2.25 |
| Acier à lisse base 100 lbs. | 0.00 2.25 |
| Acier à bandage base 100 lbs. | 0.00 2.25 |
| Acier à machine base 100 lbs. | 0.00 2.25 |
| Acier à pince base 100 lbs. | 0.00 2.95 |
| Acier à ressorts base 100 lbs. | 2.75 3.10 |

Cuivre en lingots

Le marché est faible et les stocks
sont bas.
Nous cotons: \$16.00 à \$16.25 les 100
lbs. Le cuivre en feuille est coté à 25c
la livre.

Etain en lingots

Nous cotons: \$37.50 à \$38.00 les 100
livres.
Marché tranquille, demande peu con-
sidérable.

Plomb en lingots

Plus fort: \$5.25 à \$5.50.

Zinc en lingots

La demande est ferme, l'approvisi-
onnement est bas.
Nous cotons: \$6.00 à \$6.25 les 100 li-
vres.

CAUSTIQUE

Peintures préparées

Câbles et cordages

En baril de 100 lbs., \$3.00. Augmente à cause des droits.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE

Huile de lin

Prix fermes.
Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 67c, huile crue 64c.

Huile de lop-marin

Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 70c

Esence de térébenthine

Ferme.
Nous cotons 72c le gallon par quantité de 3 gallons et 67c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Fort demande, Ferme.
Blanc de plomb pur 8.40
Blanc de plomb No 1 7.75
Blanc de plomb No 2 7.55
Blanc de plomb No 3 7.10
Blanc de plomb No 4 6.90

Pitch

Nous cotons:
Goudron pur, 100 lbs. 0.70 0.80
Goudron liquide, brl 0.00 4.00

Nous cotons:
Gallon 1.45 1.90
Demi-gallon 1.50 1.95
Quart, le gallon 1.55 1.75
En boîtes de 1 lb. 0.10 0.11

Verres à Vitres

Nous cotons:
Star, au-dessous de 26 pouces:
100 pds
50 pieds 2.03 Dble 5.40
100 pieds 3.65
26 à 40, 50 pds 2.13
26 à 40, 100 pds 3.85 5.85
41 à 50 4.30 6.65
51 à 60 4.55 7.15
61 à 70 4.80 7.80
71 à 80 8.30
81 à 85 9.10
86 à 90 10.70
91 à 95 11.75

Les prix ci-dessus sont nets pour les entrepreneurs, et une allocation de 5 pour cent est faite aux marchands seulement.

Vert de Paris pur

Fort demande.
Barils à pétrole 0.00 0.19
Drum de 50 à 100 lbs. 0.00 0.18½
Drum de 25 lbs. 0.00 0.19
Boîtes de papier, 1 lb. 0.00 0.21
Boîtes de fer-blanc, 1 lb. 0.00 0.22
Boîtes papier, ½ lb. 0.00 0.23½
Boîtes fer-blanc, ½ lb. 0.00 0.24½

Best Manilla base lb. 0.00 0.14
Britisi Manilla base lb. 0.00 0.14
Sisal base lb. 0.00 0.10½
Lath yarn simple base lb. 0.00 0.09½
Lath yarn double base lb. 0.00 0.10½
Jute base lb. 0.00 0.10½
Coton base lb. 0.00 0.25
Corde à châssis base lb. 0.00 0.34

Papiers de Construction

Très ferme.
Nous cotons:
Jaune et noir, pesant 0.00 1.80
Jaune ordinaire, le rouleau 0.00 0.35
Noir ordinaire, le rouleau 0.00 0.43
Goudronné, les 100 lbs. 0.00 2.25
Papier à tapis, les 100 lbs. 0.00 2.60
Papier à couv., roul., 2 plis 0.00 0.75
Papier à couv., roul., 3 plis 0.00 0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs. 0.00 0.40

Charnières (couplets) No 840

1½ pouce 0.60
1½ pouce 0.75
2 pouces 0.81
2½ pouces 0.92
2½ pouces 1.07
3 pouces 1.30

Nos 800 et 838

1 pouce 0.32
1½ pouce 0.37
1½ pouce 0.48
1½ pouce 0.59
2 pouces 0.67



Stanley Tools

La Règle - Varlope STANLEY peut s'adapter à tout rabot de fer

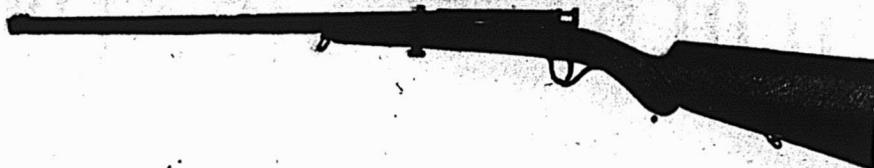
Un nouvel outil STANLEY qui permettra à celui qui en fait usage de raboter les équerres de tout angle entre 30 et 90 degrés ou de rendre carrés les bords des planches avec beaucoup d'exactitude.

Toutes les parties sauf le pommeau sont en métal — Nickel plaqué et tous les joints et surfaces portantes sont imprimées à la presse mécanique.

Écrivez pour avoir circulaires spéciales.
contenant la description complète.

STANLEY RULE & LEVEL CO.
NEW BRITAIN, CONN. U.S.A.

La Carabine "Bayard" à Chien et Détente Automatiques



Décharge puissante. Ligne élégante. Simplicité de mécanisme. Pièces interchangeables. Traverse trois pouces de sapin. Pèse 4 livres. Peut être démontée rapidement rien qu'avec un tournevis.

ÉCRIREZ POUR AVOIR UNE BROCHURE DESCRIPTIVE.

McGILL CUTLERY CO., (REGD)

Boite Postale 580, Montréal.

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures
et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux
de Construction, etc.**

EN GROS SEULEMENT.



NOS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter ; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

RESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

LEUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

NOS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HÉBERT & CIE., LIMITEE.

IMPORTATEURS

297 et 299, rue St-Paul, --- MONTREAL.

| | |
|-----------|------|
| 2½ pouces | 0.76 |
| 2½ pouces | 0.81 |
| 2½ pouces | 0.95 |
| 3 pouces | 1.07 |
| 3½ pouces | 1.49 |
| 4 pouces | 2.12 |

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

| | | |
|------------------------------|------|------|
| Cuivre fort et fil de cuivre | 0.00 | 0.11 |
| Cuivre mince et fonds en | | |

| | | |
|-------------------|-------|-------|
| cuivre | 0.00 | 0.09 |
| Laiton rouge fort | 0.00 | 0.10 |
| Laiton jaune fort | 0.00 | 0.08 |
| Laiton mince | 0.00 | 0.06 |
| Plomb | 0.02½ | 0.02½ |
| Zinc | 0.00 | 0.03 |

La tonne

| | | |
|--------------------------------------|------|-------|
| Fer forgé No 1 | 0.00 | 12.50 |
| Fer fondu et débris de machines No 1 | 0.00 | 16.00 |
| Plaques de poêle | 0.00 | 12.50 |

| | | |
|-----------------------------|------|--------|
| Fontes et aciers malléables | 0.00 | 9.00 |
| Pièces d'acier | 0.00 | 5.00 |
| | | La lb. |
| Vieilles plaques | 0.00 | 0.00 |

PLATRE

| | |
|---|-------|
| Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char | 5.50 |
| Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b., 20 tonnes et plus | 10.50 |
| Plâtre dur (Plaster Paris), en barils, sur char | 2.10 |

ARTHABASKA

SEMAINE DU 22 AU 27 JUIN 1914.

Ventes

Louis Nolette à Joseph Roy, P. 45, Ste-Hélène, \$500 dues; F. X. Labbé à Edmond Pellerin, P. 35, 47, 48 et 49, Arthabaskaville, \$300, \$50 a/c; Willie Lacourse à Napoléon Desrochers, 82 et P. E. 81, St-Paul, \$2,000, \$1,200 a/c; Alfred Millette et al. à Philius Aucoin, P. 84, Horton, \$900, dont \$200 a/c; Hector Demers à Arthur Gouin, P. 193, Horton, \$925 dues; Isidore Létourneau à Thomas Laroche, 393 et P. 392, St-Norbert, \$3,500, \$2,125 a/c; Joseph Brochu à Napoléon Rivard, 2 parties, 629, Warwick, \$55 payées et autres considérations: Alphonse Saucier à Octave et Willie Pinard, P. 990 (à distraire), \$3,150 dues, Tingwick; Wilfrid Beaudesne à Alfred Jacques, P. 246, Arthabaskaville, \$160 payées; Napoléon Tessier à Freddy Desilets, 193, 194 et P. 122, Ste-Hélène, \$2,500, \$1,000 a/c; Georges Ramsay à Joseph Lacharité, 92, St-Paul, \$1,850, \$350 a/c.

Vente par licitation

Mme Marie-Louise Girouard et al. à Napoléon Laroche, 1/3 ind. 41, 1/3 ind. 47, Arthabaskaville, \$1,500.05 payées.

Cession

Donat Pinard à Octave et Willie Pinard, 1009 et 1010, Tingwick.

Obligations

Henri Levasseur à Mme Hélène Labbé, aff. 164, Ste-Victoire, \$1,000 à un an, 6%, et intérêt sur intérêts; Louis Mailhot à Mme Rosalie Hééert, aff. 119, Arthabaskaville, \$300, à un an à 6%, et intérêt sur intérêts; Abraham alias Stephen Desfossés à Mme Céline Chainé, aff. P. 1067, 1070 et 1071, Warwick, \$200, à 3 ans à 6%, intérêt sur intérêts; Hormidas Allard à Nap. Geoffrion, aff. 191, Bulstrode, \$500, à demande à 5%; Willie Beauvilliers à J. B. Beauvilliers, aff. 295, Ste-Victoire, \$600, à un an à 5%, intérêt sur intérêts non payés à échéance.

Donations

Athanase Gagnon à Napoléon Gagnon à Napoléon Gagnon, de 2 parties 214 St-Paul; Mme Virginie Cantin à Mme M.-L. Alice Falardeau, d'effets mobiliers: Moïse Leblanc et ux., à Zéphirin Leblanc, P. N. E. 378, 375, 376 et P. N. E. 373, St-Paul.

Rétrocession

J. Z. Auger à Hormidas Allard, 191, Bulstrode.

Titre nouveau

Gamélis Desilets à Mme Elizabeth Dorion, P. 131, Ste-Hélène.

Testaments

Mme M.-I. Lacroix à M. J.-B. Eric Piché, pas d'immeubles; Mme Anna Leblanc à Zéphirin Boisvert, pas d'im-

meubles; Mme Céline Chrétien à Alfred Chrétien et al., pas d'immeubles.

Déclaration de décès

Mme Elizabeth Raymond à Albany Lesage et al., ½ E. 270, Bulstrode.

Transport

Damase Roy à Alfred Tousignant sur Stanislas Alain, \$491.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TROIS-RIVIERES

Ventes

Amédée Déziel à Gen'dron & Desroches, Ste-Flore; Omer Gauthier à Omer Gauthier, St-Barnabé; J. A. Roy à Elisée Morin, Grand-Mère; Thomas Bellemare à Edmond Ricard, Grand-Mère; David Lefebvre à Emile Charrette, Trois-Rivières; Claire Massicotte à Ernest Jacob et al., Shawinigan Falls; Henri Veillette à J. H. Nap. Resaultiers et al., Shawinigan Falls; E. F. Panneton à David Gaudet, Trois-Rivières; Dame E. N. Beaudry à W. H. Dean, Trois-Rivières; C. C. St-Pierre à Nazaire Ricard, St-Barnabé; Shawinigan Cotton Co. à Phi. Dontigny, Shawinigan Falls; Joseph Martin à Léonidas Leclerc, Baie Shawinigan.

Obligations

Geo. Delage à Cléophas Hallée, Grand-Mère; Omer Gauthier à Athanase Gauthier et al., St-Barnabé; Henry Diamond à Louis Gélinas, St-Barnabé; Thomas Bellemare à Edmond Ricard, Grand-Mère; Vivian Burrill à School Trustees, Shawinigan Falls; Dame N. E. Clément à Cie d'Imp. et d'Immeubles, Trois-Rivières; F. X. Trudel à Sévère Thompson, Shawinigan Falls; Adolphe Lamy à Geo. Baril, Shawinigan Falls; Phi. Dontigny à Ls. Nap. Langevin, Shawinigan Falls; Freddy Bastien à J. H. Nap. Desaultiers, Shawinigan Falls; Joseph Ducharme à Marie Desaultiers, Shawinigan Falls; J. Alf. Lymburner à F. F. Farmer, Trois-Rivières; Eugène Lambert à Balda Langlois, Yamachiche.

Testaments

Elzire Villemure à Frs. Philibert, St-Elie; Thomas Lacerte à Arthur Ernest Lacerte, Yamachiche; Dame L. L. L. Desaultiers à Edmond Desaultiers, Yamachiche; Hermine Moreau à Adélarde St-Martin, Shawinigan Falls; Arthur Bellefeuille à Maria Bourassa, Baie Shawinigan.

Transports

Omer Gauthier à Alfred Baumial, St-Barnabé; Siméon Gélinas à Napoléon Daigle, St-Elie; Stie Descoteaux à Elicée Bellemare, St-Elie.

Mariage

Eugène Lambert à Balda Langlois

Jugements

Aug Tiffault vs Jos. Lafontaine, Shawinigan Falls, \$31.10; C. H. Flamand vs

Geo. Roy, Shawinigan Falls, \$7.00; J. H. Donville vs Basile Daigle, Trois-Rivières, \$43.99; Louis Paulus vs Johnny Gosselin, Trois-Rivières, \$34.00; X: Arcand vs Thomas Lamy, Cap Madeleine, \$27.63; J. A. Vandal vs Albert Richard, Grand-Mère, \$29.70.

LOI LACOMBE

Déposants

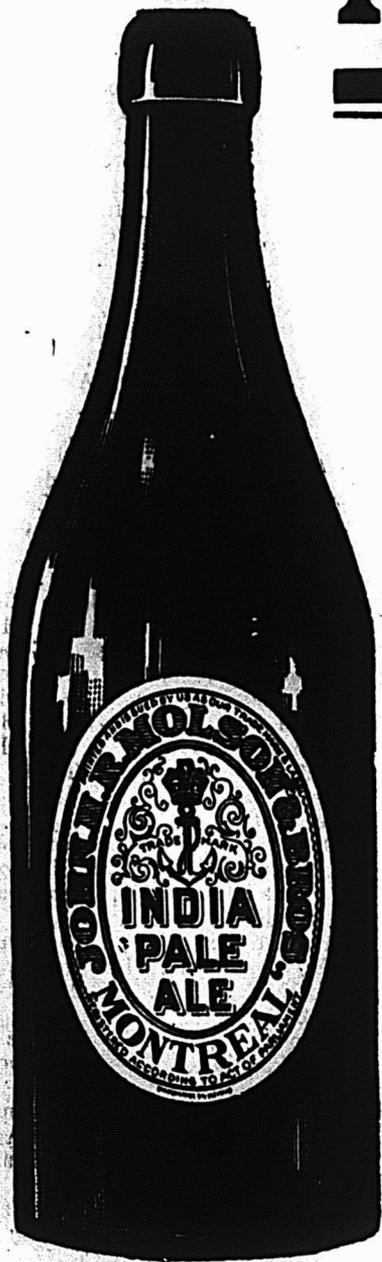
Joseph Haines .. Geo. Vaillancourt
 Nazaire Dompierre La Cité de Moht.
 Honoré Gignac .. Jenkins Bros.
 Benj. Dumoulin H. Morgan Co. Ltd.
 J. A. Gagné .. Rosario Forest
 Albert Bertrand .. Imp. du Messenger
 Patrick Quinn .. Peterson Mfg. Co.
 Jacob Thaw .. Myerson Jacob
 C. E. R. Thivierge .. Geo. Poitras
 Ovila Aubertin .. Dlle Denis
 Fréd. Bédard Equitable Life Ass. Co.
 Honoré Hould .. C. P. R.
 J.-Bte Bergeron Aubry A. & Fils Mfg.
 Egide Daigle .. Quévillon
 Edm. Barry .. A. Demers
 Ovila Cousineau .. Alfred Cousineau
 Wilfrid Perras .. La Cité de Montréal
 Fred. D. Robinson Canada Cement Co.
 J. H. Mathieu Commission du Hâvre
 Geo. Trudeau .. H. Brunelle
 Julien Ronaldo .. C. P. R.
 L. V. Laverdure .. J. A. Bélanger
 Louis Malo .. La Cité de Montréal
 Ferd. Labelle .. Geo. Goodfellow
 Jos. Rock .. Gaudias Côté
 Ern. Ladouceur Dominion Bridge Co.
 Olivier Lebrun .. Molson Brewery
 Etienne Domina .. Geo. Etienne
 Wilfrid Juneau .. Thos. Béclair
 Ernest Dubé .. M. S. R. Co.
 Emile Côté .. J. A. Duval
 L. O. Dugal .. Econome Laundry
 J. B. Cadieux .. Willis & Co., Ltd.
 J. I. Guilbault .. Nap. Guilbault
 J. A. Chalifoux .. Jos. Potvin
 Albert Dubois .. Jos. Desbiens
 Roméo Blanchard .. Fashion Craft Co.
 Henri Enos .. Jos. Picard & Cie
 Gustave Doray .. C. P. R. Co.
 Wm. Ford .. E. A. Cole & Co.
 Hector Paquin .. Camille Aboosamra
 Adélarde Lavoie .. National Bridge
 J. A. Labadie .. J. A. Beauchemin
 Ths. Thompson .. Prudential Ass. Co.
 Georges Youpes .. The Orpheus Café
 C. Antoine Brazeau dit Cayan

Geo. Vandelac

N. V. Cartier Le Commission du Hâvre
 Bone Percy .. J. E. H. Paddon
 Adolphe Dupras .. J. E. Debiens
 Alfred Guilbault Dom. Express Bldg.
 Edouard Gorry .. Ant. Chenevert
 Pac. Goulet .. Lanthier & Dufresne
 Ed Dagenais .. Léonidas Dagenais
 R. H. Guertin Soeurs du Bon-Pasteur
 Ovila Corheil .. Mme H. Corheil
 I. B. Bonhomme .. Divers patrons
 Léo Deschamps .. Bureau de Posta

La Bière Populaire

MOLSON



**Est celle que veut le Con-
sommateur; donnez-la lui.**

**La vente de cette BIÈRE
excède celle de toutes les
autres marques réunies.**

Brassée à Montréal depuis

127 ANS.

Vins et Liqueurs

NOS VOISINS D'ONTARIO ET LA TEMPERANCE

Nos voisins d'Ontario sont des gens très sobres, ils n'absorbent, à ce qu'ils disent, que rarement un petit verre d'alcool, ce breuvage diabolique qu'ils renient (en public), et ne fréquentent jamais les bars, lieux de perdition où ils auraient honte de se montrer. N'empêche que dans l'Ontario le nombre des pochards qui déambulent dans les rues est plus considérable que partout ailleurs et dans les grandes villes la police est souvent obligée d'intervenir par suite des troubles occasionnés par ces tempérants d'un genre tout spécial. C'est l'éternelle histoire de la poutre dans l'oeil, on remarque fort bien celle qui se trouve dans l'oeil de son voisin, mais non pas celle qui obstrue sa vue propre. Dans l'Ontario les lois de la tempérance naturelle et normale ne sont pas observées du tout, il y a là plus d'abus que partout ailleurs, seulement c'est caché sous de l'hypocrisie, cela s'abrite derrière des pamphlets pompeux et des discours sonores et vides de sens. Ah! elle est jolie la campagne menée par l'apôtre Roberts, les juges d'ici lui ont prouvé ce qu'ils en pensaient et franchement on ne peut qu'approuver cette décision qui écarte l'oppression systématique de ces prédicateurs tapageurs, qui, croyons-nous, ont surtout pour but de faire du bruit autour de leur nom, mais qui en fait de gloire et d'admiration ne s'attirent qu'un sourire narquois fort significatif.

Le commerce des liqueurs est un commerce légitime qui répond à une nécessité, ceux qui le combattent, s'ils voulaient se donner la peine de chercher un peu, trouveraient bien d'autres moyens de dépenser leur ardeur charitable et de façon beaucoup plus utile. Vouloir faire du bien à l'humanité est une idée très louable, encore faut-il savoir discerner ce qui est de nature à apporter quelque amélioration à sa condition et non pas prendre ce prétexte pour réclamer des lois oppressives qui ne peuvent qu'opprimer les gens et les rendre esclaves.

Pour vous donner une idée du fanatisme de cette catégorie de tempérants, dont le parti-pris est évident, nous reproduisons ci-dessous le texte français d'un pamphlet adressé par eux à la population d'Ontario et faisant mention de légères transformations apportées à la Loi des Licences ou à son application dans la province d'Ontario.

Les dates de la Législation de Tempérance dans la Province d'Ontario depuis 1897.

De 1897 à 1904. — Les libéraux au pouvoir.

Aucune législation absolument concernant ce sujet. Comme preuve, il suffit d'examiner les livres des statuts durant cette période.

De 1905 à 1914. — Les conservateurs au pouvoir.

Énumération des articles de la Législation de Tempérance, au nombre de 36, chacun tendant à améliorer la situation et à restreindre le trafic des liqueurs. Pendant cette période, plus de 1,200 bars furent abolis par le peuple lui-même sous option locale, et deux-tiers des municipalités de la province furent soumises à la loi de l'option locale.

1.—(1905) La vente des liqueurs aux enfants est interdite, qu'ils soient ou non porteur d'un ordre de leurs parents.

2.—(1906) Les commis de bar sont tenus personnellement responsables pour infractions à la loi des licences de liqueurs.

3.—(1906) L'ancienne loi était interprétée de telle manière que toute offense pouvait être traitée comme une première offense. Après cet amendement les Inspecteurs de licence furent requis de faire des poursuites pour la seconde ou la troisième offense, suivant les faits.

4.—(1906) La sollicitation ou la réception des commandes pour liqueurs est défendue dans une municipalité à option locale.

5.—(1906) Les conseils municipaux reçoivent pouvoir d'appointer des officiers spéciaux sous la Loi des Licences de liqueurs.

6.—(1906) Le pouvoir du "veto" dans l'administration des Licences de Liqueurs est donné au Ministre (Secrétaire provincial).

7.—(1906) Les Conseils Municipaux forcés de se soumettre aux règlements de l'Option Locale, sur une pétition de 25 pour cent des électeurs.

8.—(1906) La vente des liqueurs dans les clubs est défendue sans une licence.

9.—(1908) Rappel de la prévision par laquelle J. P's avait le droit de procurer certificat pour fourniture de liqueurs pendant les heures prohibées.

10.—(1908) Les personnes sur la liste "Indian" forcées de déclarer en cas de poursuites, où, quand et de qui elles obtinrent des liqueurs.

11.—(1908) Là où le règlement de l'option locale est brisé en raison de quelque irrégularité, les licences ne peuvent être accordées sans le consentement écrit du Ministre.

12.—(1909) Les amendes pour vente sans licence sont doublées.

13.—(1909) Lorsqu'il est démontré que des mineurs se sont procurés des liqueurs, ils peuvent être forcés de déclarer le nom de la personne où ils s'approvisionnèrent.

14.—(1909) Le constable ou l'inspecteur reçoit pouvoir de saisir la liqueur en transit sans un warrant quand il croit qu'elle est destinée à une vente en contravention de la loi.

15.—(1910) Tous les bars et magasins de liqueurs seront fermés le jour de Noël.

16.—(1911) Cinq pour cent sont prélevés sur les recettes journalières des bars au-dessus de \$50.00 en dehors de Toronto et de \$60.00 dans Toronto.

17.—(1911) Les Conseils Municipaux obligés de soumettre un règlement pour réduire le nombre des licences sur une pétition de 10 pour cent des électeurs.

18.—(1911) Une résidence de trois mois dans une municipalité rend nécessaire de qualifier un électeur pour voter un règlement d'option locale.

19.—(1912) Conserver des liqueurs pour la vente sans une licence constitue une offense au même titre que la vente

elle-même. L'amende maximum est portée de \$200 à \$500.

20.—(1912) Emmagasiner des liqueurs pour livraisons à venir dans un territoire d'option locale constitue un délit.

21.—(1912) Les personnes qui permettent qu'on emmagasine des liqueurs dans leurs établissements sont punissables au même titre que les autres.

22.—(1912) Il est défendu aux tenanciers de bars de payer des chèques remis en paiement de gages.

23.—(1912) On ne peut forcer un hôtelier à fournir de la liqueur à quelqu'un, sauf sur l'ordre d'un docteur.

24.—(1912) Il est donné autorité à l'Inspecteur des Licences pour inspecter et faire rapport sur tout hôtel non licencié.

25.—(1912) Pouvoir est donné au gouvernement de prohiber par proclamation la vente de liqueurs dans le voisinage de travaux publics sous construction.

26.—(1912) C'est un délit pour un homme que d'être trouvé ivre dans quelque lieu public d'une municipalité d'option locale.

27.—(1913) Il est défendu aux hôtels de vendre des liqueurs à la bouteille.

28.—(1913) Prohibition de consommer des liqueurs dans des endroits publics tels que marchés, écuries, halls de banquets, etc.

29.—(1913) L'ouverture des bars le matin est fixée à 8 heures au lieu de 6 heures.

30.—(1913) L'hôtelier et l'acheteur sont trouvés coupables de délit si les liqueurs sont achetées dans le bar et emportées hors de ce lieu.

31.—(1914) Tous les bars et magasins de liqueurs devront fermer le Vendredi Saint.

32.—(1914) Une personne qui fournit des liqueurs à quelque autre sur la liste "Indian" est elle-même exposée à être placée sur cette liste.

33.—(1914) Les amendes pour infractions à la Loi des Licences dans toute municipalité dans un district de licence sont consacrées directement à aider à mettre la loi en vigueur dans tout le district.

34.—(1914) Autorité spéciale est donnée au Département des Licences de faire respecter l'Acte de Tempérance du Canada (Loi Scott) où il est adopté dans tout comté.

35.—(1914) Toute personne vendant ce qui est connu comme Bière d'Option Locale doit étiqueter la bouteille, montrant visiblement qu'il y a moins de 2½ pour cent d'alcool dans cette boisson.

36.—(1914) C'est un délit pour toute personne que d'être trouvée ivre dans un lieu public d'un district où il n'est pas accordé de licences.

Et il y en a encore bien plus à suivre.

Cette énumération synoptique ne prouve ni ne démontre rien, sinon que les législations se modifient légèrement avec le temps et ceux qui se croient en droit de porter à leur crédit ces semblants de réforme n'ont guère à s'en glorifier et cela leur donne vraiment peu de droits à la reconnaissance publique.

ASSEMBLEE DE LA COMMISSION DES LICENCES.

Le juge Bazin proteste contre les allégations de certains journaux anglais.

La Commission des Licences a tenu son assemblée, le 29 juin, et les Commissaires ont accordé les transferts ci-dessous; T. Asher à G. R. Gwin, 256 William; L. April, 555 Ontario; J. A. Tanguay à Hôtel Riendeau Limitée, 58 Place Jacques-Cartier; M. Dumont à Dumont Limitée, 698 Sainte-Catherine Est.

Le permis de vente demandé par M. Richard, pour l'établissement l'Etoile d'Italie, rues Ste-Catherine et St-Dominique, a été refusé; la raison alléguée à ce refus par les Commissaires est que la demande faite par le requérant est venue devant eux après l'expiration de la date légale, perdant par ce fait ses droits à un renouvellement.

Vient ensuite une demande de transfert faite par M. St-Denis pour transporter son établissement de la rue Craig Ouest sur la rue Mont-Royal; comme il y a de l'opposition, les Commissaires ont remis cette cause au 6 juillet prochain. Cette séance a permis aux Commissaires des Licences de faire des remarques au sujet de l'application des certificats de licences d'hôtels et de restaurants.

Le commissaire Bazin a lu un long jugement concernant le cas de la demande de transfert de Asher à Gwin, qui lui a permis de remettre au point certaines assertions faites notamment par des journaux anglais sur la façon dont sont accordés ces certificats; le commissaire Bazin n'a pas été tendre pour ceux qui lui font dire des choses qu'il n'a jamais dites; ces gens-là devraient plutôt s'enquérir auprès des Commissaires avant d'écrire ou de débiter du haut de la chaire les absurdités qu'ils servent au public.

Les commissaires, eux, ne font qu'appliquer la Loi des Licences, même par force, comme on l'a vu dans certains cas. Si cette loi est défectueuse ou mal faite, c'est au parlement qu'il faut s'adresser pour la faire amender et non faire retomber sur les commissaires les fautes dont seule est responsable la Loi des Licences. Le commissaire Bazin énumère les quatre cas, où ils peuvent, si le requérant d'un renouvellement de licence ou d'un transport est impliqué, lui refuser ou le permis ou le transfert.

1° Quand la majorité des électeurs du quartier s'y oppose.

2° Quand le requérant a subi deux condamnations pour infraction à la loi des licences.

3° Quand le requérant a subi une condamnation pour crime ou délit.

4° Quand il est manifeste que dans l'établissement tenu par le requérant il y ait eu de l'inconduite ou de l'immoralité.

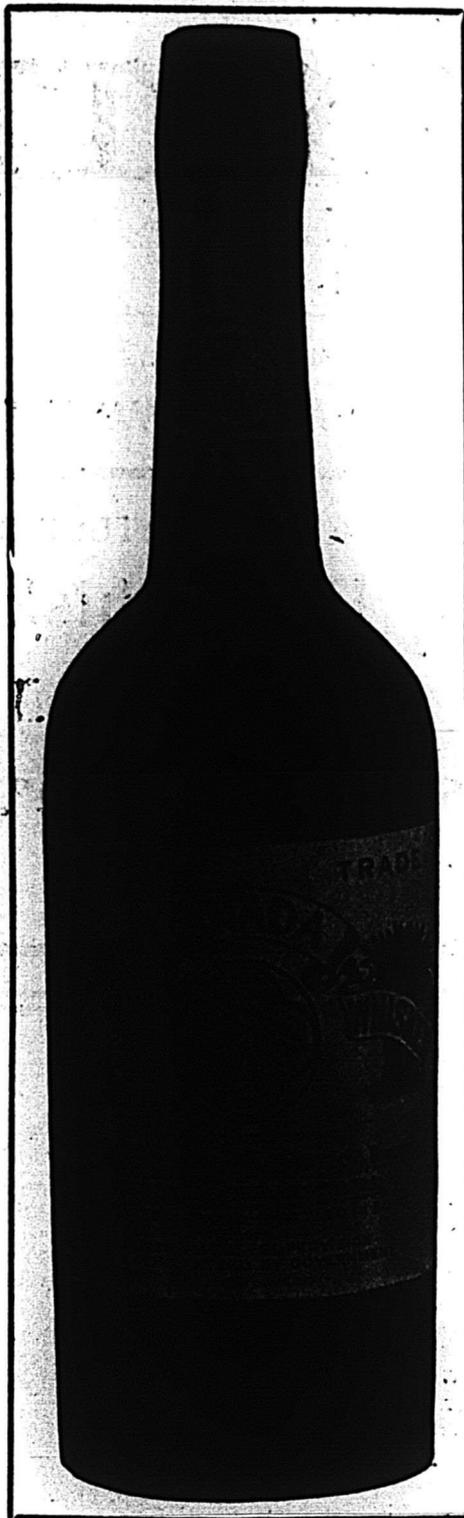
Dans tous les autres cas, les commissaires devront accorder les permis aux requérants.

SITUATION VINICOLE.

On lit dans le "Moniteur Vinicole":

La période variable, qui règne depuis bientôt trois semaines, s'est prolongée jusqu'à maintenant. Au milieu de la semaine dernière, de violents orages ont causé quelques dégâts dans l'Hérault (surtout dans les vignobles de Marsillargues, Lunel, Saint-Pargoire, Campagnan, Mèze et Agde), dans le Gard, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, etc. Cependant la floraison s'est passée sur les contrées précoces; elle s'est ouverte jusque dans d'autres régions, comme la Basse-Bourgogne, le Nantais, l'Auvergne, où les années ordinaires, la fleur est loin de se montrer si tôt. Dès aujourd'hui nous pouvons dire, en nous basant sur le degré de développement auquel la phase actuelle de cette évolution critique en est arrivée, que, moyennant des conditions atmosphériques satisfaisantes, la floraison sera terminée partout à la fin de juin, tandis que l'an dernier, elle se prolongeait dans les départements les plus tardifs au delà même du 15 juillet.

La cote officielle des courtiers de marchandises assermentés à la Bourse de Commerce porte les aramons 7 à 8 degrés, de \$5.80 à \$5.90; les montagnes, 9 degrés, de \$5.90 à \$6.00; les Minervois et Corbières, 10 degrés, et les Roussillon, 10 à 11 degrés, de \$6.20 à \$6.60; les Algérie rouges, 11 à 12 degrés, de \$6.20 à \$6.60, et les blancs, de \$6.40 à \$6.80.



Cette Marque Célèbre Mise en
Plates, Chopines, ½ Chopines et Flasks "Book"

EST EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

C'est la Quintessence même du
Seigle et du Blé d'Inde mélangés.

FABRIQUEE PAR

J. P. WISER & SONS, LIMITED

Prescott Ontario

"NEW-YORK"

"CANADA"

LAWRENCE A. WILSON COMPAGNIE

— Limitée —

La plus importante Maison de Vins et Liqueurs en
gros du Canada.

MAGASINS D'ENTREPÔT :

48 rue St-Jacques.

ENTREPÔTS DE DOUANE :

415 rue Saint-Paul.

VOUTES D'ENTREPÔT :

84 ruelle Fortification.

BUREAUX CHEFS: 87 RUE ST-JACQUES

Téléph. Bell, Main 2424, 1394, 7400, 2757;

MONTREAL

S. H. EWING & SONS, IMPORTATEURS et
MANUFACTURIERS de
BOUCHONS

Coupés à la main et à la machine.

Marchands de Capsules pour bouteilles, de
Broches d'embouteilleurs, d'Étain en feuilles,
de Fournitures pour Brasseurs, etc., etc., etc.

Succursale de Toronto: 29 rue Front, OUEST. Bureau Principal: 96 rue King, Montréal

Téléphones: { BELL MAIN 63
MARCHANDS 522

En bonne publicité il y a trois "forces"
qui doivent s'équilibrer:

- 1° La qualité de la marchandise;
- 2° La valeur du "médium";
- 3° La puissance du "moyen".

— — — **VENDEZ LE** — — —

GIN de BURNETT

"LE LONDON DRY ORIGINAL,"
ABSOLUMENT LE PLUS FIN !

J. M. DOUGLAS Co., Seuls Agents au Canada, MONTREAL.

JOSEPH E. SEAGRAM, •• DISTILLATEUR DE ••
Fins Whiskies

WATERLOO, CANADA

"Old Times," "White Wheat," "No 83 Rye," "Star Rye".

MEAGHER BROS. & CO., Limited, Agents, Montréal.

LA CONSTRUCTION

Au cours de la semaine terminée le 27 juin dernier, la ville a émis pour les différents quartiers \$313,675 de permis de construction et \$14,465 de permis de réparation.

Nous donnons ci-dessous le détail de ces permis avec le coût approximatif des travaux pour ceux au-dessus de \$1,000.

Nouveaux Permis

Avenue Papineau, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, H. Barty, 44 Dorchester Ouest.

Rue Bordeaux, quartier Delorimier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,800. Propriétaire, J. B. Séguin, 1205 Des Erables.

Rue Bordeaux, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, H. Trépanier, 2601 Bordeaux.

Avenue de l'Hôtel de Ville, quartier St-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, J. C. Dagenais, 3352 Hôtel de Ville.

Rue St-Hubert, quartier Lafontaine; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, Art. Julien, 337 St-André.

Rue Berri, quartier St-Denis; 2 maisons, 4 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, N. Robert, 3021 Berri.

Avenue Delorimier, quartier Delorimier; 2 maisons, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Art. Mongeau, 1277 Delorimier.

Rue Parc G. E. Cartier, quartier St-Henri; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, Jos. Marot, 443 Bréboeuf.

Rue Hochelaga, quartier Hochelaga; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, O. Christin, 653 Frontenac.

Rue St-Hubert, quartier Lafontaine; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob. \$12,000. Propriétaire, M. Langlois, 401 Edifice Power.

Rue Mance, quartier Laurier; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$12,000. Propriétaire, C. McFarland, 2015 Mance.

Grande Avenue, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, M. W. Clendenning, 2915c St-Dominique.

Rue St-Jacques, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, J. E. Marcil, 68 St-Jacques.

Rues Lacombe et Côte des Neiges, quartier Mont-Royal; 1 bâtisse de banque, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$16,000. Propriétaire, Molson's Bank, rue St-Jacques.

Rue de Gaspé, quartier Laurier; 3 maisons, 9 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, Z. Berthiaume, 694 Alma.

Rue Marcil, quartier Notre-Dame de Grâce; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$4,500. Propriétaire, V. E. Lambert, 1254 Marie-Anne.

Avenue Colonial, quartier St-Louis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, G. Bail, 102 Stadacona.

Chemin Côte St-Paul et Stephens, quartier Emard; 3 maisons, 8 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$10,000. Propriétaire, Mme M. J. Aumont, 2710 Notre-Dame Ouest.

Rue Visitation, quartier Papineau; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,700. Propriétaire, T. Lucas, 607 St-Timothee.

Rue Montgomery, quartier Hochelaga; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e

(A suivre à la page 64)

LE CIDRE

SON HISTOIRE—SES MOYENS DE FABRICATION

Chaque pays a ses breuvages qui correspondent à sa physionomie et au tempérament de ses habitants et, si la Bourgogne et le Bordelais sont fiers de leurs crus fameux qui réchauffent et réconfortent, la Normandie et la Bretagne, tout comme le Canada, ont le cidre qui rend la tête froide et le raisonnement sec.

Les frères de Goncourt, sous leur forme toujours bizarre, mais parfois amusante, ont écrit: "Après avoir bu de la bière, on écrirait un traité sur Hegel; après du champagne, on dirait des bêtises; après du cidre, on rédigerait un bail". Le cidre est une boisson qui fait rentrer en soi, qui rend sérieux, ferme et solide et qui ne grise que la dialectique des intérêts.

L'usage du cidre remonte à une époque très lointaine, et bien que son origine exacte n'ait qu'une importance secondaire, l'histoire nous apprend qu'il faut attendre les premières années qui suivent la destruction de Jérusalem pour trouver la trace incontestable de l'existence du cidre dans l'antiquité. Avant cette époque, aucune description ne vient prouver qu'il était connu.

Les Romains, d'après Columelle, connaissaient parfaitement cette boisson qui est citée sous le nom de vin de pommes.

Plinie, dans son Histoire, parle de vin de poires et de toutes espèces de pommes. Il nous apprend que les médecins de son temps interdisaient aux malades le vin de pommes.

Palladius qui vivait au III^e siècle, fournit des renseignements sur la préparation du cidre.

Artemidore qui habitait l'Asie-Mineure du temps d'Adrien, fait également mention d'une boisson préparée avec des pommes.

D'après Tertullien et Saint Augustin, les Manichéens buvaient des liqueurs extraites de différents fruits (nonnullorum pomorum) imitant le vin et même le dépassant en douceur.

Saint Jérôme, qui vivait à la fin du IV^e siècle, parle du "piracium" et du "sicera".

La première mention de l'usage du cidre en Gaule se rencontre dans la vie de Saint-Guénolé (464-532) où il est dit: "Il prenait sa boisson avec amertume, le seul breuvage qu'il prit était composé d'eau et de la sève des arbres ou de pommes sauvages".

La seconde fois où nous trouvons mention du cidre, c'est en Poitou, où sainte Radégonde, née en 519, en Thuringe, épouse de Clotaire, se retira à Poitiers en 544 dans un monastère et où il est dit d'elle: "Depuis le moment où elle reçut le voile des mains de saint Médard, elle ne but d'autre breuvage que de l'eau miellée et du poiré".

Pour compléter l'historique de l'origine du cidre nous ajouterons que Mgr Huet, évêque d'Avranches, dans son ouvrage "Les origines de Caen" prouve que l'usage du cidre était établi à Caen dès le XIII^e siècle, puisqu'il est fait mention dans les lettres-patentes de Philippe le Bel et que Guillaume le Breton, qui vivait au commencement du XIII^e siècle, appelle le pays d'Auge "siceraeque lumentis Algia potatrix". Les capitulaires de Charlemagne mettent au nombre des métiers ordinaires celui de "siceratores", c'est-à-dire ceux qui savent faire de la bière, du pommé ou toute autre liqueur bonne à boire. D'où il paraît que le mot de "sidre" qui est le même que "sicera", ne se restreignait pas comme aujourd'hui au seul pommé, mais qu'il s'étendait à toutes les liqueurs qui enivrent comme le mot hébreu d'où il est venu. Néanmoins, l'usage du cidre eut peu de cours en France dans

la suite. Nous croyons même que la Normandie ne l'a pas pris des Français contemporains de Charlemagne, mais plutôt des Basques, dans le commerce que la pêche leur donnait avec les Normands. Dans la coutume de Bayonne l'on voit plusieurs titres touchant les "sidres"; et les Basques l'ont connu par les Africains chez qui il était autrefois fort commun, comme le témoignent Tertullien et saint Augustin. Ce mot, selon quelques-uns, vient du latin "sicera", ou de l'hébreu "sechar", ou enfin du bas-breton "sistre". D'autres le dérivent du latin "ceriae". Il pourrait bien être ou normand, ou saxon, ou danois d'origine.

L'origine du cidre établie, il est intéressant de rechercher quelle qualité pouvait avoir la boisson primitive.

Il ne semble pas qu'elle ait été bien fameuse à l'origine, car on peut lire dans la vie du moine breton saint Guénolé: "Il prenait sa boisson avec amertume. Il ne prit jamais aucune liqueur tirée du raisin ou du miel, ni lait, ni cervoise. Le seul breuvage qu'il se permit, ainsi que ses moines, était composé d'eau et de la sève des arbres ou de pommes sauvages."

Vers l'an 1100 nous trouvons un poète bourguignon Raoul Tortaire, qui visita Bayeux, son témoignage n'est pas favorable au cidre de Normandie; c'est ainsi qu'il raconte: "J'entre pour me rafraîchir sous l'humble toit d'un tavernier connu, et je demande du vin. On m'apporte un breuvage fait avec du jus de pommes acerbes que je porte à ma bouche, croyant boire du vin. Hélas! le royaume de Bacchus est limité à la Normandie... Je repousse la coupe après avoir feint d'y tremper mes lèvres et je la rends au serviteur du tavernier, et me penchant vers son oreille, je lui dis: Malheureux valet, pourquoi m'as-tu présenté un pareil poison?"

Vers 1204, au contraire, Guillaume le Breton, dans la "Philippide", consacre au cidre du pays d'Auge quelques vers qui attestent la supériorité de ce cru et nous montrent que la fabrication du cidre a réalisé quelques progrès. Au moment du procès des Templiers, le cidre était traité de "piscantine" et de "boue normande".

Grâce à l'introduction de greffes provenant de la Biscaye, notamment l'Epicee et la Barbarie de Biscaye, la fabrication du cidre s'améliore en Normandie et François I^{er} le trouve si bon qu'il en usa abondamment.

Vers l'an 1500, on trouve le cidre préconisé contre certaines maladies; c'est ainsi que Julien Le Paulmier attribua au cidre sa guérison d'une phtisie.

Au XVII^e siècle, la fabrication du cidre fait de très grands progrès et elle devient une question très importante, si bien qu'en 1759, l'intendant de la généralité de Caen mettait au concours la question suivante:

"Est-il nuisible ou avantageux de planter en Normandie des pommiers destinés à produire du cidre dans une bonne terre propre au labour?"

Et, en décembre de la même année le sujet du concours portait sur "la manière de planter et de profiter de la récolte des pommiers". La question était donc tranchée; l'ère du cidre était ouverte.

Aujourd'hui, dans l'ouest de la France, pays de la pomme, chaque ferme, chaque mesure entourée d'une cour plantée de pommiers, devient à la fin de l'automne une petite brasserie de cidre, avec un outillage plus ou moins rudimentaire. Tous les propriétaires, tous les fermiers bretons ou normands fabriquent ainsi leur boisson ménagère. Sans doute, on produit du cidre dans le Gâtinais, dans la Somme, dans le Soi-

sonnais, etc., mais la Bretagne et la Normandie n'en restent pas moins les grands centres de production.

La confection du cidre a débordé même en dehors de ses limites naturelles, si bien que l'on peut voir aux portes de Paris plusieurs brasseries de cidre ou "cidreries" qui essaient de rivaliser avec les meilleures fabriques de la Bretagne et de la Normandie.

Partout où la vigne pousse facilement et mûrit son fruit on boit couramment le vin qui a d'ailleurs un tel prestige en France pour la plupart des consommateurs, qu'il est bien difficile de leur faire accepter un autre breuvage. Ils ont de la peine à croire que le cidre puisse être une boisson excellente, très hygiénique, méritant absolument d'être recommandée. Il est vrai qu'à cela, il y a une condition: c'est que le cidre soit de bonne qualité, car les effets hygiéniques du cidre varient suivant sa qualité, et sa qualité varie suivant le choix des pommes employées, le mode de fabrication, le mode de conservation, etc.

Examinons donc brièvement les phases importantes de la bonne fabrication du cidre.

1° La récolte des pommes.

La récolte des pommes doit se faire quand la maturité est complète, alors que les fruits ont accumulé la plus grande somme de principes utiles; il faut, en les cueillant, éviter qu'ils se meurtrissent, car ils deviennent alors la proie d'éléments d'altérations toujours à redouter, aussi, on conseille l'emploi de bâches tendues sous les arbres et fixées à quatre pieux de soutien.

En tombant sur la toile les pommes vont se rassembler dans l'un des angles situé à un niveau inférieur, et, de là, sont reçues et recueillies. Pendant toutes ces manipulations suivies de triage des variétés, il faut éviter de blesser les fruits; les expériences ont démontré que dans toutes les parties blessées, l'amidon modifié ne se transforme plus en sucre fermentescible; c'est donc une perte de sucre et conséquemment d'alcool.

A la ferme ou à la cidrerie, il est indispensable de réserver un local pour conserver les fruits au lieu de les abandonner au dehors ou sous un simple hangar. Le mieux consiste à leur réserver un grenier où les fruits sont entassés sur un lit de margotin d'abord, puis sur une couche de paille en travers, de façon à éviter tout échauffement. L'épaisseur peut ainsi atteindre 80 centimètres sans inconvénient. C'est là que les fruits tardifs achèvent leur maturité.

2° Le phénomène de la maturation.

Pendant leur maturation, les pommes s'enrichissent en saccharose ou sucre aux dépens de l'amidon tout d'abord. Puis apparaissent des phénomènes de respiration intracellulaire; il y a production légère d'acides volatils et formation d'éthers donnant aux fruits un parfum caractéristique. Bientôt la pectose, sous l'influence d'un ferment ou diastase se transforme en pectine, pendant que les parois des cellules se gonflent, s'hypertrophient, formant peu à peu obstacle à l'intervention de l'oxygène de l'air.

L'activité respiratoire du fruit diminue donc, pour arriver à l'asphyxie, terme extrême de la maturation. A ce moment, la pomme a acquis toutes ses qualités, et comme elle a perdu du poids par évaporation, le moût sucré qu'elle donnera se trouve ainsi concentré et enrichi, avec la plus grande somme de produits parfumés.

3° Le broyage des pommes.

Ordinairement, les fruits sont lavés avant d'être broyés

pour les débarrasser des matières étrangères et assurer l'épuration microbienne des cidres.

Le broyage se faisait autrefois au moyen du "tour à piler"; c'est un appareil donnant un faible rendement, avec un travail défectueux. Il doit être abandonné pour faire place aux broyeurs spéciaux à noix ou à cylindre.

Ces derniers sont préférables par leur simplicité et ils réduisent les pommes en une pulpe homogène se pressurant facilement. Ils sont mus à bras ou au moteur.

Dans certaines cidreries importantes, on emploie des râpes spéciales pouvant travailler 1,000 à 1,200 gallons de pommes à l'heure.

4° Le pressurage.

La pulpe qui sort du broyeur est conduite directement au pressoir ou bien subit le cuvage. Les spécialistes ne sont pas encore entièrement d'accord sur l'opportunité du cuvage.

La pulpe obtenue avec ou sans cuvage est pressée fortement avec les pressions ordinaires; on extrait du premier coup 110 à 150 livres de jus par 200 livres de pommes. Il reste encore de 25 à 35 pour cent de moût dans le marc; il importe donc d'en tirer parti en préparant une boisson hygiénique journalière. Dans la pratique, on donne à l'ensemble des manipulations qu'il comporte, le nom de rémiages, du vieux mot français émier, qui signifie émietter.

Le marc est mis à tremper dans une certaine quantité d'eau, puis il est soumis, de nouveau, à la presse et on répète cette opération deux ou trois fois avant d'épuiser la pulpe de la façon la plus parfaite et les marcs rejetés ne renferment plus trace de sucres.

5° La fermentation.

Comme dans la fabrication du vin, ce sont les levures, dont les formes sont nombreuses, qui assurent la transformation du sucre en alcool et en acide carbonique. Chez les cultivateurs et les petits fabricants, ce travail s'opère dans des fûts ou tonneaux.

Bien entendu, la plus grande propreté est la règle pour tout le matériel employé.

Le jus entonné est souvent additionné de levures pures du commerce ou plus simplement d'un levain spécialement préparé avec des pommes de choix recueillies pour cet usage. La fermentation s'opère ainsi normalement dans ces fûts. Lorsque la densité du cidre, que l'on doit suivre tous les jours, touche à 1,025, on procède à un premier soutirage pour séparer le liquide clair des lies tombées au fond et constituées surtout d'impuretés nuisibles.

Le liquide clair est additionné de 5 grammes de tanin par hectolitre et continué sa fermentation lente.

Si l'on veut obtenir du cidre doux, donnant une mousse abondante, on doit procéder à l'embouteillage dès que le liquide a une densité de 1,018.

Pour un cidre sec, il faudrait attendre que la densité tombe à 1,006.

Dans les deux cas, il faut, au préalable, en parfaite la clarification par un dernier soutirage, puis un collage avec de la colle de poisson.

Les cidres mousseux sont logés dans des bouteilles champagnières très résistantes. Après bouchage et agrafage ou ficelage, on maintient les bouteilles debout durant un mois; on peut ensuite les coucher dans des caves fraîches.

Le cidre mis en bouteille se conserve longtemps et acquiert des qualités qui le font rechercher des vrais connaisseurs. On est arrivé à conserver du cidre pendant un quart de siècle et même davantage.

NOS PRIX COURANTS

Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou manufacturiers.

AGENCES CONTROLEES PAR LA- PORTE, MARTIN, Ltée, Montréal.

| | | | |
|--|----------------|-------------|-------------|
| Absinthe | C/S | | |
| Juls Pernod, c/s 12 bout. litre | 11.50 | | |
| Apéritif et Tonique | C/S | | |
| "Bacchus" c/s 12 bout. litre | 8.00 | | |
| Banyuls Bartissol, 12 qts. | 7.50 | | |
| Bourgogne. Morin, Père & Fils | C/S qrts pts | | |
| Macon | 5.50 | 6.50 | |
| Chablis | 6.50 | 7.50 | |
| Pommard | 7.00 | 8.00 | |
| Beaune | 6.50 | 7.50 | |
| Nuits | 9.00 | 10.00 | |
| Oeil de Perdrix | 13.50 | 14.50 | |
| Champagne | c/s qts. | c/s pts. | c/s splits |
| PIPKR-HEIDSICK | | | |
| Sec | 30.00 | 32.00 | 34.00 |
| Très Sec | 32.00 | 34.00 | 36.00 |
| Brut | 30.00 | 32.00 | 34.00 |
| Moins 10 p. c. comptant. | qt. | 3 p. c. | 30 jours. |
| Cardinal, | | | |
| Caisse 12s | \$12.50 | 24s \$13.50 | 48s \$14.50 |
| Paniers 6s | 6.50 | | |
| " 12s | 12.50 | | |
| " 6s | | 3.75 | |
| " 12s | | 7.00 | |
| " 24s | | 13.50 | |
| " 12s | | | 4.00 |
| Duc de Lagrange | | | |
| Caisse 12s | 9.00 | 24s 10.00 | 48s 11.00 |
| Clarets | 12 Btls | 24 1/2 Btls | |
| Vernot & Cie St-Julien | 2.75 | 3.25 | |
| V. Pradel & Cie, Medoc | 3.25 | 3.00 | |
| Latreille, & Cie, St-Julien | 2.50 | 3.00 | |
| Fleury & Fils Medoc | 2.25 | 2.75 | |
| A. Delor & Cie | c/s | c/s | |
| Médoc | 4.00 | 5.00 | |
| St-Julien | 4.50 | 5.50 | |
| St-Estèphe | 5.00 | 6.00 | |
| Château des Jacobins | 5.50 | 6.50 | |
| Paulliac | 5.50 | 6.50 | |
| St-Emilion | 6.00 | 7.00 | |
| Château Pontet Canet | 6.00 | 7.00 | |
| Château Pape Clément | 10.00 | 11.00 | |
| Palus | 0.90 Gall. | 0.95 Gall. | |
| Tivoli | 0.85 " | 0.90 " | |
| A. Delor & Cie, | Cognacs | | |
| Ph. Richard S O 40 ans | c/s | Qts. | |
| Flûte 20 ans | | 25.00 | |
| Flûte 10 ans, qrts 12s | | 16.00 | |
| Medicinal, | | 11.00 | |
| V. S. O. P. | | 14.50 | |
| Spécial Réserve | | 12.25 | |
| V. S. O. | | 11.00 | |
| V. O. | | 10.50 | |
| J. M. Boutin & Cie Alligator brd | | 9.00 | |
| Chs Couturier XXX | | 8.00 | |
| F. Marion XXX | | 7.50 | |
| Parville & Cie XXX | | 6.00 | |
| Valin & Frère XXX | | 5.00 | |
| Toutes ces marques de Cognacs | | 4.50 | |
| En caisse de 24 1/2 Bout. | \$1.00 de plus | | |
| En caisse de 24 Flasks | [par caisse | | |
| En caisse de 48 1/4 Bout. | \$2.00 de plus | | |
| En caisse de 48 1/2 Flasks | [par caisse | | |
| Cognac en Futs | Gal. | | |
| Ph. Richard | 3.50 @ | 6.50 | |
| Ch. Couturier | 3.75 " | 4.00 | |
| F. Marion | 3.50 " | 3.75 | |
| Parville & Cie | 2.25 " | 2.50 | |
| Efficace | | 5.50 | |
| Eaux du Bassin de Vichy | c/s | | |
| Amirable | c/s 50 bout. | Qrts | 5.00 |

| | | | |
|--------------------------------------|-----------------|-----------|---------------|
| Neptune | " 50 " | " | 6.00 |
| Sans Rivale | | " | 7.00 |
| Limonades du Bassin de Vichy | c/s 50 c/s 1.00 | | |
| | Qrts | Pts | |
| La Savoureuse | 7.50 | 9.00 | |
| Ginger Ale Importé | | | |
| Marque "Trayder" cork | pt | spt. | |
| | | 1.00 | 0.85 |
| | | 0.90 | 0.75 |
| Lager de Milwaukee | Doz. Brl. | | |
| Miller High Life Pts Brl | | | 12.50 |
| 10 doz. | | | |
| Miller Extrait Malt Pts Brl | | | 15.60 |
| 8 doz. | 2.00 | | |
| Porter Anglais | Qrts | Pts | Splits |
| W. E. Johnson & Co | | | |
| Compass Brand 2.40 | 1.50 | 1.00 | Par doz. |
| Bière Anglaise | Qrts | Pts | Splits |
| W. E. Johnson & Co | | | |
| | 2.40 | 1.50 | 1.00 Par doz. |
| Scotch Whisky | | | |
| Mitchell Bros. | | | |
| Finest Old Scotch Qrts 12s | | | 12.50 |
| White Star Qrts 12s | | | 10.50 |
| Ex. Sp. Liqueur, Qrts 12s | | | 9.50 |
| Special Reserve Dew Qrts 12s | | | 9.00 |
| Grey Beard Stone Jars 6 au gall. | | | 10.00 |
| Grey Beard Stone Jars 4 au gall. | | | 13.00 |
| Heather Dew Qrts 12s | | | 8.00 |
| Mullmore Qrts 12s | | | 6.50 |
| Robert Dale Qrts 12s | | | 5.00 |
| Scotland's Pride Qrts 12s | | | 4.50 |
| Scotch en Futs | Gall. | | |
| Mitchell | | | 3.50 5.00 |
| Irish Whisky | | | |
| Mitchell & Co., Ltd. | | | |
| Cruiskeen Lawn, Ord. Qrts | | | 8.50 |
| Cruiskeen Lawn, Imp. Qrts | | | 12.50 |
| Cruiskeen Lawn, 4s au gall. | | | 13.00 |
| Old Irish, Ord. Qrts | | | 6.00 |
| Old Irish, Imp. Qrts | | | 10.00 |
| Rhums | c/s 12 | c/s 24 | c/s 48 1/2 |
| | Qrts. | Pts. | Splits |
| J. W. Turner | 7.00 | 8.00 | 9.00 |
| Mendoza & Cie | 5.00 | 6.00 | |
| Norton & King | 4.50 | 32 Falsks | 5.75 |
| Sauternes A. Delor & Cie. | c/s 12 c/s 24 | | |
| | Gall. | | |
| Graves | 4.00 | 5.00 | |
| Sauterne | 4.50 | 5.50 | |
| Barsac | 6.00 | 7.00 | |
| Haut Sauterne | 8.00 | 9.00 | |
| Château Iquem 1895 | 21.00 | | |
| | Gall. | | |
| Petite Grave 1/2 Barrique | 1.10 | | |
| Sauterne 1/2 Barrique | 1.20 | | |
| Vins Sherry | Pts. | Qrts. | |
| Diez Hermanos | | | |
| Consacrar Pontifical Qrts | | | 15.00 |
| Favorito Qrts | 12.00 | | 11.00 |
| Amontillado Qrts | | | 9.50 |
| Consacrar Pureza Qrts | | | 8.50 |
| Olorozo Qrts | | | 8.00 |
| Vino Para Consacrar Qrts | | | 7.00 |
| Solariego 1807 Qrts | | | 25.00 |
| En futs | 1.20 à 6.00 | par gall. | |
| Vin de Port | | | |
| Rheal Campanhia Vinicola | c/s | | |
| Minerva | | | 8.00 |
| Braganza | | | 10.00 |
| King Emmanuel | | | 10.00 |
| Doctor's Special | | | 11.50 |
| Garcia Hijos | | | 8.50 |
| Manuel Tosta | | | 6.50 |
| Ventura & Cie | | | 4.50 |
| Verdi & Cie | | | 3.50 |
| En futs, \$2.25 à \$6.00 le gall. | | | |
| Vermouth. | | | |
| Cazalis & Pratt (Français) | Qrts | | 5.75 |
| Royal Torino (Italien) | Qrts | | 5.50 |

| | | |
|---|--------------------------|-------|
| ABSINTHE | La cse | |
| Gunpp. Pernod (14) | | 13.50 |
| AMERS | | |
| Levert & Shudel Orange (14) | | 9.00 |
| BIERES | | |
| Robert Porter & Co., London, Eng. (14) | BOURGOGNES BLANCS | |
| F. Chauvenet (15) | | |
| Montrachet (mar. Guiche) | 20.00 | 10.00 |
| Chablis Supérieur | 7.25 | 8.25 |
| Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France. (14) | | |
| "Chablis," p. cs., 12 qts | | 9.00 |
| "Meursault," p. cs., 12 qts. | | 14.50 |
| "Clos Vougeot," p. cs., 12 qts. | | 21.00 |
| BOURGOGNES ROUGES | | |
| F. Chauvenet (15) | | |
| Clos-de-Vougeot | 25.50 | 26.50 |
| Chambertin | 18.50 | 19.50 |
| Romanée | 18.50 | 19.50 |
| Corton (Clos-du-Roi) | 15.50 | 16.50 |
| Nuits | 13.00 | 14.00 |
| Volnay | 12.50 | 13.50 |
| Pommard | 11.50 | 12.50 |
| Beaune | 10.00 | 11.50 |
| Moulin-à-Vent. Mâcon vieux | | |
| Supérieur | 9.00 | 10.00 |
| Beaujolais | 7.00 | 8.00 |
| Mâcon (Choix) | 6.50 | 7.50 |
| Dufouleur Père & Fils, Nuit, St-Georges, France (14) | | |
| "Macon," p. cs., 12 qts. | | 7.50 |
| "Beaujolais," p. cs., 12 qts. | | 8.00 |
| "Moulin à Vent," p. cs., 12 qts. | | 8.50 |
| "Beaune," p. cs., 12 qts. | | 9.50 |
| "Nuits," p. cs., 12 qts. | | 11.00 |
| "Volnay," p. cs., 12 qts. | | 11.50 |
| "Pommard," p. cs., 12 qts. | | 12.00 |
| "Corton," p. cs., 12 qts. | | 14.50 |
| "Chambertin," p. cs., 12 qts. | | 16.50 |
| "Clos Vougeot," p. cs., 12 qts. | | 21.00 |
| F. Chauvenet-Sparkling | | |
| Red Cap | 22.00 | 24.00 |
| Pink Cap | 22.00 | 24.00 |
| White Cap | 22.00 | 24.00 |
| CHAMPAGNES | | |
| Deutz & Gelderman (14) | Bout. 1/2 | Bout. |
| Extra sec, Vintage 1904. | 33.00 | 35.00 |
| Brut, Vintage 1904. | 33.00 | 35.00 |
| Gratien & Meyer (14) | Bt. 1/2 | Bt. |
| Caisses ou paniers | 12.00 | 14.00 |
| G. Rosset & Cie (14) | | |
| Extra sec, Vintage 1904. | 18.00 | 20.00 |
| CLARETS | | |
| Bordeaux Claret Co. (14) | | |
| Côtes | 3.50 | 4.50 |
| Bon Paysan | 3.60 | 4.60 |
| Bon Bourgeois | 4.00 | 5.00 |
| St-Julien | 4.50 | 5.50 |
| Château Brûlé | 5.00 | 6.00 |
| St-Estèphe | 7.00 | 8.00 |
| Pontet Canet | 9.00 | 10.00 |
| COCKTAILS | | |
| Cook & Bernheimer Co. (14) | La cse | |
| Manhattan, Martini, Tom Gin, Vermouth, Gin, Whiskey, American | | 9.50 |
| COGNACS | | |
| Boutelleau Fils & Cie, Cognac, France (14) | | |
| "Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 12 qts. | | 9.50 |
| "Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 24 demi bouteilles | | 10.00 |
| "Colombe au Rameau d'Or," p. cs., 32 fls | | 10.50 |
| "Doctor's Special," p. cs., 12 bouteilles | | 12.00 |
| "V.O. 1875," p. cs., 12 bouteilles. | | 13.50 |
| "V.S.O.P." 1858, p. cs., 12 bouteilles | | 18.00 |

"V.V.S.O.P.," 1820, p. cs., 12 bouteilles 30.00
Jos. Bremon & Cie, Cognac, France (14)
 Par caisse de 12 pintes 6.50
 Par caisse de 24 flasks 7.50
 Par caisse de 48 demi flasks 8.50
M. Carlat & Cie, Cognac, France (14)
 "Trois Etoiles," p. cs., 12 bout. 8.00
 "Trois Etoiles," p. cs., 24 demi bouteilles 9.00
Cognac City Distillers' Association, Cognac, France (14)
 "Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 12 bouteilles 9.50
 "Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 24 demi bouteilles 10.00
 "Trois Etoiles," vieux brandy, p. cs., 32 flasks 10.50
 "Cachet d'Or," p. cs., 12 longues bouteilles 11.00
 "Doctor's Friend," p. cs., 12 bouteilles 10.50
 "V.O.," vieux brandy fin, p. cs., 12 bouteilles 12.00
 "V.S.O.P.," vieux brandy, fin, p. cs., 12 bouteilles 15.00
 "X.X.O.," vendange 1875, (long cou), p. cs., 12 bouteilles 24.00
 "Special Reserve," vieux de 50 ans, p. cs., 2 bouteilles 36.00
Jimenez & Lamothe (14)
 *** Bout. 11.00
 1865 Liqueur Bout. 18.00
 En fûts 4.50 à 4.75

GINs
Greenlees & Co., London, Eng. (14)
 "London Dry," p. cs., 12 bout. 7.50
 "Old Tom," p. cs., 12 bouteilles. 7.50
 "Old Tom" and "London Dry," le gallon, en baril, depuis 2.50
Burnett (15)
 London Dry 7.50
 Old Tom 7.50
Blankenhewm & Nolet's Distillerderij, Rotterdam, Hollande (14)
 "Key Brand," caisses rouges, 15 grandes bouteilles 11.50
 "Key Brand," caisses vertes, 12 bouteilles moyennes 5.50
 "Key Brand," caisses violettes, 24 petites bouteilles. 6.00
 "Old Geneva Afrikander," 24 1/2 jars en pierre 13.00
 "Old Geneva Afrikander," 12 jars en pierre 12.00

LIQUEURS FRANÇAISES
Levert & Schudel, "Real Dutch" (14)
 Anisette, p. cs., 12 bouteilles 13.50
 Apricot Brandy, p. cs., 12 bout. 15.00
 Peach Brandy, p. cs., 12 bout. 15.00
 Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 grandes carafes rondes 16.50
 Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 grandes carafes carrées 16.50
 Crème de Menthe, blanche ou verte, 12 bouteilles pyramides. 13.50
 Crème de Cassis, p. cs., 12 bout. 13.50
 Crème de Cacao, p. cs., 12 bout. 13.50
 Curacao, blanc, orange ou topaz, par 12 cruches 13.50
 Kummel, Dutch ou Russe, 12 cruches 13.50
 Kirschwasser, par 12 bouteilles. 13.50
 Maraschino, par 12 bouteilles 13.50
H. Odewahn (14)
 Cherry Brandy 12.00

C. Terrand (14)
 La petite Charreuse 18.00 19.00
Lawrence A. Wilson Co., Montréal (14)
 Wilson's Blackberry Brandy, p. caisse 10.50
 "Royal Crown," vieux Blackberry Brandy Anglais, p. cs. 9.00
 "Hungarian" blackberry brandy, p. cs. 9.00

MOSELLE
H. Sichel Söhne (14)
 Moselle Mousseux
 Muscatel ou Extra Dry 17.50 19.00

OLD TOM & DRY GINS
Greenless & Co. (14)
 Old Tom 7.50
 Sloe 8.50
 London Dry 6.50
 Au gallon 2.50 à 3.00

OPORTO
J. W. Burmester, Oporto, Portugal (14)
 "Royal Port," p. cs., 12 bout. 6.00
 "Cruzado," p. cs., 12 bouteilles. 8.00
 "Newfoundland Style," p. cs., 12 bouteilles 11.00
 "Rich Douro," p. cs., 12 bout. 12.00
 "Toreador," p. cs., 12 bouteilles. 13.00
 "Old Crusted," p. cs., 12 bout. 14.00
 "Blue Label Royal," p. cs., 12 bouteilles 18.00
 White port, "Trois Couronnes," p. cs., 12 bouteilles 12.50
 White port, "Perles d'Or," p. cs., 12 bouteilles 9.50

1 Grappe 2.00 à 2.25
Diamant 1 2.50 à 2.60
2 grappes 2.75 à 2.85
3 grappes 3.00 à 3.10
4 grappes 3.60 à 3.75
4 Diamants 3.35 à 3.50
3 couronnes 4.60 à 4.75
Gonzalez Byass (14) Au gall.
 T. Port Wine 2.50
 Tawny 3.00 à 3.25
 Ruby Dry 4.00 à 4.25

PORTER ANGLAIS
Guinness' (14) Pt. Chop.
 Bull Dog Brand 2.50 1.60
 Bull Dog Brand Nips 1.15

(14)
 Emb. de E. & J. Burke 2.60 1.65

SAUMUR MOUSSEUX
Ackerman-Laurance (15) Bt. 1/2 Bt. 1/2 Bt.
 "Dry-Royal" 15.75 16.75
 1/2 Bout. paniers 1 doz.; paquets de 4 paniers 18.00

SAUTERNES
Union Générale Vinicole des Charentes et de la Gironde (14)
 "Graves," p. cs., 12 bout. 6.00
 "Sauternes," p. cs., 12 bout. 7.00
 "Barsac," p. cs., 12 bout. 8.00
 "Haut Sauternes," p. cs., 12 bout. 10.00
 "Château Yquem," p. cs., 12 bout 25.00

SHERRIES
Gonzalez, Byass & Cie, Jerez de la Frontera, Espagne (14)
 "Royal," p. cs., 12 bouteilles 6.00
 "Favorita," p. cs., 12 bouteilles. 8.00
 "Club," p. cs., 12 bouteilles 10.00

"Cristina," p. cs., 12 bouteilles 11.00
 "Fino," p. cs., 12 bouteilles 11.50
 "Amontillado," p. cs., 12 bout. 12.00
 "Idolo," p. cs., 12 bouteilles 12.50
 "Oloroso," p. cs., 12 bouteilles. 13.00
 "Victorioso," p. cs., 12 bouteilles 14.00
 "Jubilee," p. cs., 12 bouteilles 15.00
 "Old East India," p. cs., 12 bout. 18.00
 "Monarca," p. cs., 12 bouteilles. 18.00

Au gall.
 Pendon 2.00
 Claro 2.50
 Giralda 3.00
 Old Brown 3.25
 Fino 3.75
 Amontillado 4.00
 Vino de Pasto 4.00
 Oloroso 4.25
 Las Torres 4.50
 Victorioso 5.50
 Jubilee 6.00

VINS DE MARSALA
Florio & Sicily Gall. Caisse 12 bout.
 Marsala Superior 1.35
 Marsala Virgin 2.25 5.50
 Marsala S. O. M. 2.50 6.00

TARRAGONNES
Carey, Hermanos & Co.
 Vin de messe 1.25 à 2.00

VINS DU RHIN
H. Sichel Sohne, Mayence, Allemagne (14)
 "Laubenheimer" 7.00 8.00
 "Niersteiner" 9.00 10.00
 "Hocheimer" 10.50 11.50
 "Rudesheimer" 13.00 14.00
 "Liebfraumilch" 16.00 17.00
 "Raenthaler" 20.00 21.00
 "Schloss Johannesberg," p. cs., 12 pintes 30.00
 "Steinwein," p. cs., 12 pintes 12.00
 "Sarkling Hock," p. cs., 12 pintes 20.00
 "Zeltinger," p. cs., 12 pintes 7.00
 "Brauneberger," p. cs., 12 pintes 10.00
 "Piesporter," p. cs., 12 pintes 10.50
 "Mosenblumchen," p. cs., 12 pts. 12.50
 "Berncastler," étiquette bleue 15.00
 "Piesporter Goldtropfchen," p. cs., 12 pintes 18.00
 "Erdner Treppchen," p. cs., 12 pintes 24.00
 "Berncastler Doctor," original, 1/2 p. cs. 30.00

VINS TONIQUES
Vin Mariani (14) 9.00
Wilson's Invalids' Port (14) 9.00
"Red Heart" (15) 9.00

WHISKEYS AMERICAINS
Cook & Bernheimer (14) La case
 Bourbon Gold Lion 10.00
 Old Valley Ptes. 11.50
 Old Valley 1/2 flasks 16.00

WHISKEYS CANADIENS
Hiram Walker & Sons (8) La case
 Canadian Club, 5 ans d'âge, Pts 10.00
 Canadian Club Flasks, 16s. 10.50
 Canadian Club 1/2 Flasks, 32s. 11.00
 Imperial Pintes 7.75
 Imperial Flasks, 16s. 8.25
 Imperial 1/2 Flasks, 32s. 8.50
 Baronial Pintes 6.25
 Baronial 32 Flasks 7.00

Clef à la liste précédente.

Pour trouver l'agent des marchandises cotées plus haut, voyez le numéro après le nom de la marchandise et comparez avec le numéro dans la liste suivante :

- 14. L. A. Wilson Co., Ltd.
- 15. J. M. Douglas & Co.
- 16. Jos. E. Seagram.

PAR DECISION ROYALE

CANADIAN CLUB

WHISKY

"IMPERIAL"

WHISKY

DÉBITES ET BOUTEILLAGES PAR

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED

WATERVILLE, ONTARIO, CANADA

ENTRÉPÔTS

LONDON, NEW YORK, CHICAGO,

VILLE DE MEXICO,

VICTORIA, C. B.

Agents: WALTER F. WOHAM & SONS

1150 St. Jacques, MONTREAL

Voici le temps de pousser la vente des

Petits Cigares COLUMBIA

Ils ont la qualité, l'élégance, la finesse.
L'augmentation continue des ventes
est le succès d'un commerce.

EN BOITES DE 10
CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS

LES PETITS CIGARES SONT MARCHANDS DE GROS LE PRIX EST SUFFISANT

Cigares et Tabacs

LA FETE NATIONALE DU CIGARE.

Il a été décidé qu'elle serait observée le lundi 12 octobre pour glorifier un des plus grands produits de l'entreprise et de l'industrie américaine.

Il a été décidé de fixer au lundi 12 octobre 1914 la date de la première fête nationale du cigare qui sera généralement observée par tous les Etats-Unis, et dès maintenant tous ceux qui font partie de ce commerce, manufacturiers, importateurs, marchands de gros, distributeurs, voyageurs, détaillants, commis, se tiennent la main et travaillent avec enthousiasme pour la glorification du cigare.

Des centaines d'hommes influents du commerce des Etats-Unis ont déjà promis de faire tout leur possible pour faire de cette première célébration un succès magnifique.

Comme les manufacturiers de cigares du pays dépensent annuellement des centaines de milliers de dollars pour annoncer leurs produits dans les quotidiens, il ne fait aucun doute que les journaux se montreront libéraux dans la publicité qu'ils donneront à cette fête du cigare, d'une part parce qu'ils y trouveront un point de vue original et pittoresque et parce qu'ils désireront encourager et aider une des plus grandes industries d'Amérique dont vivent des milliers de gens.

Les journalistes écrivent constamment des articles sur ce sujet des cigares et du tabac et l'on peut dire que la grande majorité de ceux qui lisent les journaux y prennent un intérêt particulier. Le fait que cette année la récolte de tabac de Cuba promet d'être non seulement une des plus considérables, mais aussi une des meilleures qui ait jamais poussée dans cette île, est quelque chose qui se prêtera volontiers à former la base de nouvelles et de chiffres intéressants en connection avec la fête nationale du cigare. Une des raisons pour lesquelles la fête du cigare est appelée à entrer dans une généreuse part de publicité désirable est le caractère quasiment universel du mouvement.

Est-ce que le Canada y prendra part? Pourquoi pas? Le Dominion pourrait bien prendre aussi un jour pour fêter le produit d'une industrie et d'un commerce qui fait vivre et travailler tant de monde.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La tranquillité règne à la Havane.

Plusieurs manufactures de cigares travaillent maintenant à temps limité et le marché du tabac en feuilles est loin d'être actif.

Il n'y a pratiquement aucune amélioration dans la situation de l'industrie locale des cigares, et le travail à demi temps est à l'ordre du jour dans la plupart des manufactures, alors que quelques-unes des plus petites ont déjà fermé leurs portes, ou le feront à la fin de cette semaine, à moins que de nouveaux ordres ne surviennent d'ici là.

Les commandes pour la Régie Française ont maintenant toutes été expédiées, aussi il n'y a pas de nouvelles affaires en vue de cette source jusqu'en octobre prochain. L'Angleterre, l'Espagne et l'Australie sont le support principal des manufacturiers locaux pour le moment, vu que les Etats-Unis et le Canada demeurent plus tranquilles que d'habitude à cette époque de l'année. Les journaux quotidiens de la Havane continuent de s'exagérer les temps durs, particulièrement pour les pauvres cigariers, et proclament la ruine de notre industrie des cigares, autrefois florissante, dû à l'extrême augmentation du tarif dans la plupart des pays du monde. Nous perdons graduellement du terrain, et à moins que le gouvernement cubain ne vienne à la rescousse des manufacturiers, le jour n'est pas si éloigné où tout le commerce d'exportation grandement diminué sera partagé entre cinq ou six des plus grandes manufactures, tandis que le reste devra disparaître. Les perspectives sont pour le présent loin d'être rassurantes, mais néanmoins nous espérons voir de meilleurs jours, car, après tout, la plupart de nos manufacturiers combattent et combattront jusqu'à la fin pour sauvegarder leur indépendance avant de succomber.

Le marché local du tabac en feuilles ne peut se vanter d'aucune activité pour le présent, quoique les rapports des ventes de la semaine dernière soient plus du double que la semaine précédente. Deux acheteurs américains en ville furent les principaux opérateurs, pour la raison que les quelques transactions faites n'étaient pas dignes d'intérêt. Une de nos grandes manufactures indépendantes s'est pourvue d'environ 500 ballots de vieux tabac Vuelta Abajo en feuilles, ce qui est plutôt insignifiant. Les achats à la campagne manquent d'entrain, et le trouble principal est que les vegeros demandent autant d'argent pour les marques inférieures que pour les fines marques de Vega. Cependant, on se trompe grandement, et avec un peu de patience, ces inconséquences sont certaines de disparaître. Quoiqu'il y ait du tabac en feuilles exceptionnellement beau cette année, il y a aussi assez de tabac de piètre qualité, et nous aimerions à dissiper la fausse impression que les prix pour la bonne feuille seront très bas cette année. Au contraire, nous sommes portés à croire que quoique la récolte entière de l'île de Cuba soit excellente, la quantité véritablement bonne est peut-être moins grande que dans une année normale, et comme la demande pour le bon tabac est d'habitude presque aussi importante que la production, les acheteurs, par leur concurrence peuvent faire hausser les prix du marché, comme il est arrivé les années précédentes.

Nous croyons d'ailleurs avoir atteint les plus bas prix pour la vieille feuille qui reste à vendre, et quant à la bonne qualité on en obtiendra de meilleurs prix plus tard dans la saison. Nous ne sommes pas prophètes et jugeons d'après les avis reçus concernant la nouvelle récolte, et les plus hauts prix payés par quelques acheteurs avisés. Les marques et les feuilles inférieures seront vendues pour exportation en Europe, et à nos manufactures locales de cigarettes. Mais comme il y a abondance de cette feuille, les prix devront être bas pour attirer les acheteurs. Les ventes de la semaine dernière se montaient à 2,400 ballots consistant en 1,200 bal-

lots de Vuelta Abajo et semi Vuelta, Partido 600 ballots et Remedios 600 ballots. Les acheteurs étaient: Américains, 1,200 ballots; exportateurs pour l'Europe, 100 ballots; expéditeurs pour l'Amérique Sud, 200 ballots, et manufacturiers locaux de cigarettes, 900 ballots.

Les exportations par le navire Havana étaient de 349 caisses ou environ 1,700,000 cigares. Les exportations de tabac en feuilles, du port de la Havane, pour la semaine finissant le 13 juin 1914 étaient: Pour tous ports des Etats-Unis, 1,199 ballots; pour Brême, 97 ballots, et pour Montévidéo, 66 ballots, formant un total de 1,565 ballots.

Tabac en feuilles reçu de la campagne.

Pour la semaine finissant le 11 juin 1914:

| | Balles. |
|--------------------|--------------|
| Vuelta Abajo | 1,716 |
| Semi Vuelta | 608 |
| Partido | 151 |
| Remedios | 644 |
| Total | 3,119 |

Depuis le 1er janvier 1914:

| | Balles. |
|--------------------|---------|
| Vuelta Abajo | 22,619 |
| Semi Vuelta | 3,087 |
| Partido | 1,126 |
| Remedios | 10,191 |

Oriente 899

Total 37,922

Parmi les acheteurs de feuilles de récents arrivages on remarque S. M. Wallach, de G. Falk & Bro., et Ernest Ellinger, de Ernest Ellinger & Co., de New-York; Jos. Herne, de la manufacture de cigares Coraza, de Milwaukee; Jaime Pendas, de Moreda & Co., de Key West; Francisco Fuero, de J. Fuero Hermano & Co., de Toronto; W. A. Schippereyn, de Scheltema & Rabel, de Anvers, et Fred Horn, de Reinhard Baedecker, de Brême.

LE PETIT CIGARE.

Les petits cigares reviennent en vogue, ils regagnent la popularité dont ils avaient joui et qu'ils avaient quelque peu perdue. A vrai dire, le petit cigare est l'article rêvé pour le fumeur, il possède les qualités de parfum du cigare opulent et la délicatesse de la cigarette, durant plus longtemps que cette dernière, sans prendre autant de temps à fumer que le gros cigare. C'est le cigare qu'il faut à l'homme d'affaires qui n'abuse pas de la fumée et qui sait espacer ses cigares; c'est le complément d'un bon repas, le passe-temps d'un repos. Le petit cigare n'est pas prétentieux comme le cigare volumineux, mais avec sa discrétion d'aspect il est plus distingué. Aussi ne saurions-nous nous étonner de le voir regagner la faveur dont il bénéficiait autrefois, d'autant que les qualités connues qui sont sur le marché canadien sont excellentes et de choix.



Les Connaisseurs

FUMENT LA

PIPE "PETERSON"

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabriquant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

Propriétaires des
MARQUES BIEN CONNUES



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

CENIN TRUDEAU & CIE., Limitée.

22 RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.

LA CULTURE DU TABAC DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Le Ministère de l'Agriculture à Ottawa publie un intéressant rapport sur les conditions de culture du tabac, tant dans l'Ontario que dans la province de Québec. Il est regrettable que ces courts rapports annexés à d'autres travaux volumineux nous parviennent tardivement; néanmoins, ils comportent d'utiles informations qui ne manquent pas d'intérêt.

Station de St-Jacques l'Achigan, P.Q.

Cette station est exploitée selon la rotation triennale, tabac, céréale, trèfle, dont le dernier cycle a été atteint pour la première fois en 1911. La plantation de tabac de 1912 a donc été faite sur la parcelle qui avait été plantée en tabac pour la dernière fois en 1909.

Les variétés cultivées à St-Jacques furent le Cubain, le Comstock Spanish, et l'Aurora.

Les semis furent réussis, à l'exception de la couche ensemencée en Aurora. L'insuccès de cette dernière est, jusqu'à preuve contraire, attribué à la qualité de la semence employée.

Pour la première fois, depuis l'établissement de cette station, on n'a pas employé du tout de couches chaudes.

L'ensemencement eut lieu le 12 avril, à graine gonflée, le plant fut prêt à utiliser vers le 2 juin.

Malheureusement, ce plant dut être maintenu en réserve jusqu'au 15 juin, car il fut impossible, à cause des pluies continues qui empêchaient toute préparation des terres, de commencer plus tôt la transplantation. La reprise fut difficile, les vers gris et la teigne firent d'importants ravages, on dut remplacer jusqu'à 30 pour cent des plants.

L'entretien de la plantation fut laborieux, en raison du tassement constant du sol sous l'action des pluies.

La maturité fut imparfaite, on dut, sous la menace des gelées, récolter du 6 au 8 septembre. La plupart des porte-graines de Comstock durent être abandonnés. Les capsules ne parvinrent pas à un degré de maturité suffisant pour que nous puissions en obtenir des graines de première qualité. Heureusement que nos précautions étaient prises, et que notre récolte d'Ottawa nous permit de faire face à la situation et de satisfaire toutes les demandes.

Malgré la rigueur de la saison les rendements de la station de St-Jacques furent satisfaisants, s'élevant à 1,242 livres par arpent pour le Comstock, 792 pour le Cubain, 1,364 pour l'Aurora. Ce dernier tabac a particulièrement attiré l'attention des industriels lors de l'exposition annuelle de St-Jacques en janvier 1913.

Seule la dessiccation s'est effectuée normalement, quoique un peu lentement, au début. Afin de hâter et d'achever la réduction des côtes on dut, vers la fin de l'opération, recourir à la chaleur artificielle, (petits brasiers de charbon de bois dispersés à la partie inférieure du séchoir).

Les tabacs de la station de St-Jacques furent expédiés à Ottawa, le 8 février, pour y être triés et fermentés dans notre entrepôt de la ferme expérimentale centrale.

Station de Farnham, P.Q.

C'est sur la station de Farnham que s'est porté, en 1912, le plus grand effort de l'agent chargé des stations de la province de Québec.

En raison de son étendue assez considérable, des retards

qui se produisirent dans l'entrée en possession, (cette dernière n'eut lieu que le 28 mai, au moment où les plants de semis étaient bons à transplanter), de l'état d'abandon presque complet dans lequel cette propriété s'était trouvée pendant les longues années, la solution du problème: en faire, aussi rapidement que possible, une ferme modèle, n'était pas sans présenter quelques difficultés.

Ces dernières furent accrues, dès le début, par l'inclémence de la saison. Des pluies continues empêchèrent l'accès des champs, d'ailleurs inondés par suite des défauts de nivellement et du manque de drainage. Il fallut refaire les labours d'automne si mal faits, et si tard, que les gazons enfouis étaient encore intacts, n'ayant pas même subi un commencement de décomposition, et que malgré plusieurs façons à la herse à disques on ne put, sur certaines parcelles, les diviser suffisamment pour se servir de la machine à planter. Celle-ci se bourrait au fur et à mesure qu'elle travaillait et, par suite, sur dix arpents mis en tabac en 1912, trois furent plantés entièrement à la main.

Tous ces contretemps furent cause que la transplantation commencée le 15 juin ne put être terminée avant le 30 du même mois; ce que nous considérons comme une époque tardive, surtout pour Québec. Nos plants de semis, utilisables depuis le 28 mai, avaient, pendant ce temps, filé sur les couches d'une manière exagérée ou s'étaient courbés dans les paniers où l'on essayait de les conserver en les maintenant dans des caves ou des silos frais.

Les dix arpents plantés en tabac furent répartis sur toute l'étendue de la ferme que nous avions pu défricher, ceci afin de faire un essai pratique du sol auquel nous avions affaire.

L'analyse physico-chimique des sols de la station de Farnham nous a fourni des résultats assez encourageants, malgré des différences considérables constatées surtout dans la richesse en azote des échantillons prélevés dans différents secteurs. Il s'est trouvé que nos premières plantations furent faites dans la zone la moins fertile.

Une fumure de printemps tardive, moyennement profonde, ne permit pas de compenser le manque de préparation de nos terres. Un été pluvieux et froid vint achever de tout compromettre, sans compter un orage de grêle, survenu le 14 août, qui est venu anéantir nos derniers espoirs.

Nos tabacs ont poussé les racines pour ainsi dire dans l'eau, leur développement fut très faible et le bourgeon terminal apparut avant que le nombre normal de feuilles ait pu se former. On dut donc faire l'écimage à un nombre de feuilles réduit, surtout sur les Brésils et les Rusticas, ce qui diminua considérablement nos rendements, et dans certains cas les réduisit presque de moitié.

Les variétés essayées furent les suivantes: Big Ohio X Sumatra, Yamaska, Havana Seed Leaf, 2 Brésils, Comstock Spanish, Bakoum à feuilles longues, Makhorka bleue, Cubain.

Semis.

Ils avaient été établis du 12 au 13 avril, en dehors de la station, sur la ferme de M. E.-L. Lorquet, dont le fils, E.-L. Lorquet, avait été engagé comme contremaître. Malgré un temps froid et couvert et la précipitation avec laquelle les matériaux des couches avaient dû être rassemblés, nos semis poussèrent très normalement. On avait utilisé la couche demi-chaude, faite sur lit de tiges de tabac. Malheureusement, en raison du délai occasionné par la préparation des

terres, le plant ne put être utilisé à bonne époque. On dut, dans certains cas, le conserver dans des caves pendant des durées de 8 à 10 jours, après avoir attendu le dernier moment pour l'extraire, quand il manifestait déjà des signes d'effilement. Dans de pareilles conditions il est impossible de s'attendre à une reprise et à une végétation normales. Les plants provenant de sujets effilés furent les premiers à venir à fleur et portèrent le moins de feuilles.

Les dégâts des insectes furent considérables. Sur ces terres sales, dont certaines parcelles n'avaient pas été labourées depuis peut-être vingt ans, les vers gris et la teigne pullulaient. Pendant près de 15 jours trois hommes furent occupés presque exclusivement aux remplacements des pieds détruits. Une parcelle dut être hersée et replantée complètement.

Seul le Big Ohio X Sumatra présenta sur quelques points l'apparence d'une venue normale, toutes les autres variétés ne fournirent qu'une demi-récolte.

La rentrée des tabacs au séchoir s'effectua pendant une période pluvieuse, pour ainsi dire entre deux averses. Elle fut terminée le 26 septembre, c'est-à-dire en retard d'au moins quinze jours sur les années normales.

La dessiccation s'effectua normalement, bien que l'humidité qui prévalut au moment de la cueillette ait retardé le fanage à la pente et le jaunissage, et exposé les produits à de dangereuses fermentations.

Après la récolte les parcelles qui avaient été en tabac furent labourées, ainsi d'ailleurs que tout le reste de la ferme. On fuma à raison de 20 tonnes par arpent la partie destinée à la plantation de tabac de 1913. On prit les dispositions nécessaires pour faciliter l'écoulement rapide des eaux de printemps, le nivellement fut corrigé et l'on dégaugea tous les fossés.

Comme les analyses nous l'ont prouvé, nous nous trouvons, à Farnham, non pas en présence d'un sol épuisé, au contraire, en présence d'un sol qui présente tous les indices d'une fertilité moyenne. Il s'agit d'une propriété laissée en jachère pendant une trop longue durée, couverte de gazons vieux et sages, sous lesquels toute vie microbienne semble s'être arrêtée.

Une préparation plus complète que celle que nous avons pu faire au printemps, peut-être une légère application d'engrais chimiques, surtout une saison plus favorable, moins froide, nous auraient peut-être permis de réveiller ce sol inerte. Nous espérons être plus heureux en 1913, en tous cas nos précautions ont été prises.

Constructions.

Les locaux existant sur la ferme au moment où nous en avons pris possession se trouvaient dans un tel état de délabrement que nous pûmes à peine les utiliser pour abriter provisoirement notre matériel agricole. Nous avons dû construire un séchoir, immédiatement. Ce local est calculé de manière à pouvoir contenir, en année normale, la récolte de tabac d'une douzaine d'arpents. Il nous fut livré assez tôt pour que nous puissions y abriter notre première récolte.

Au cours de l'hiver deux autres constructions furent édifiées. L'une contient notre écurie, un hangar à matériel, un petit magasin à fourrage et une salle d'écotonnage (effeuillage); l'autre peut servir à la fois de remise pour le matériel et de séchoir (la partie supérieure est disposée comme un séchoir ordinaire et munie de ventilateurs). A titre d'expérience, cette dernière construction a été couverte en tôle galvanisée, selon un modèle qui nous a déjà donné satisfaction à Harrow, pour la dessiccation du Burley.

CONSTRUCTION

(Suite de la page 54)

classe; coût prob. \$1,800. Propriétaire, P. Verville, 180 Montgomery.

Rue Wilson, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$10,000. Propriétaire, R. Ryan, 713 Atwater.

Cinquième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,300. Propriétaire, W. Ranger, 1420 Messier.

Rue Valois, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Octave Bouchard, 24 Nicolet.

Rue Fortune, quartier St-Gabriel; 4 maisons, 12 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$9,250. Propriétaire, T. Valiquette, 256 Church.

Rue Waverley, quartier Ahuntsic; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,600. Propriétaire, R. Pilon, 1471 Boulevard Gouin.

Avenue Melrose, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Laflamme & Bedford, 296 avenue Prud'homme.

Rue Beaudoin, quartier St-Henri; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Jos. Rhéaume, 144 Beaudoin.

Rue St-Thomas, quartier Ste-Anne; 1 maison, 1 entrepôt, 1 étage, 3e classe;

coût prob. \$5,500. Propriétaire, A. C. Leslie, 560 St-Paul.

Rue Charlemagne, quartier Rosemont; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, J. D. F. Villemare, 172 4e Avenue, Maisonneuve.

Rue Brown, quartier Hochelaga; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Crédit National, Limitée, 59 Dandurand.

Rue Beaulieu, quartier Emard; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, F. X. Lefebvre, 290 Beaulieu.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis; 5 maisons, 15 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$12,000. Propriétaire, Harry Prud'homme, 2150 Avenue du Parc.

Rue Chabot, quartier Delorimier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, E. Quenneville, 390 Parc Lafontaine.

Rue St-Jérôme, quartier Delorimier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, E. Quenneville, 390 Parc Lafontaine.

Rue Wilson, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, T. Lefebvre, 292 Clifton.

Rue Harbour, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, A. Watson, 428 10e Avenue, Rosemont.

Rue Old Orchard, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 2 logements,

2 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Mme J. Grant, avenue Old Orchard.

Rue Bordeaux, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,800. Propriétaire, Alex. Monette, 408 Montcalm.

Rue Sherbrooke Est, quartier Delorimier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$9,000. Propriétaire, Eglise du Rédempteur, avenue Pie IX, Maisonneuve.

Rue Bordeaux, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, L. N. Germain, 2573 Bordeaux.

Rue Bordeaux, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, A. Dussault, 2398 Bordeaux.

Rues Honfleur et Azilda, quartier Longue-Pointe; 1 poste de pompiers et de police, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$83,950. Propriétaire, Cité de Montréal, Montréal.

Réparations

Rue St-Paul, quartier Est; 1 maison, 1 manufacture, 2e classe; coût prob. \$1,500. Propriétaire, Séminaire de Montréal, Eglise Bonsecours.

Rue St-Gabriel, quartier Centre; 1 maison, 1 bâtisse à bureaux, 2e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Chambre de Commerce, 76 St-Gabriel.

Avenue Delorimier, quartier Delorimier; 1 maison, 1 école, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Soeurs de la Providence, 818 Delorimier.

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes.—Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

| | |
|---|---------------------------------|
| Cigarettes Vahadis. | Par mille |
| Odalisque | 10s 21.00 |
| Odalisque | 50s 21.00 |
| Odalisque | 100s 21.00 |
| Extra Fine | 10s 25.00 |
| Extra Fine | 50s 25.00 |
| Extra Fine | 100s 25.00 |
| Bulak | 10s 12.00 |
| Cigarettes Egyptiennes | Par mille |
| Maspero | |
| No 22 (Ovales) | |
| En boîtes de 250, \$3.00 | 12.00 |
| En boîtes de 50, \$0.60 | 12.00 |
| En boîtes de 100, \$1.20 | 12.00 |
| No 27 (Ovales) bouts de liège. | |
| En boîtes de 250, \$4.88 | 19.50 |
| En boîtes de 50, \$0.98 | 19.50 |
| En boîtes de 100, \$1.95 | 19.50 |
| No 29 (Ovales). | |
| En boîtes de 250, \$5.75 | 23.00 |
| En boîtes de 50, \$1.15 | 23.00 |
| En boîtes de 100, \$2.30 | 23.00 |
| No 31 (Ovales), bouts de liège. | |
| En boîtes de 250, \$3.00 | 12.00 |
| En boîtes de 50, \$0.60 | 12.00 |
| En boîtes de 100, \$1.20 | 12.00 |
| No 37 (Ovales). | |
| En boîtes de 250, \$5.00 | 20.00 |
| En boîtes de 50, \$1.00 | 20.00 |
| En boîtes de 100, \$2.00 | 20.00 |
| No 38 (Ovales). | |
| En boîtes de 500, \$0.75 | 19.50 |
| En boîtes de 50, \$0.98 | 19.50 |
| No 39 (Rondes). | |
| En boîtes de 100, \$2.75 | 27.50 |
| En boîtes de 50, \$1.38 | 27.50 |
| No 41 (Rondes). | |
| En boîtes de 100, \$3.50 | 35.00 |
| En boîtes de 50, \$1.75 | 35.00 |
| Spéciales (Ovales). | |
| En boîtes de 100, \$2.30 | 23.00 |
| Spéciales pour dames (Rondes). | |
| En boîtes de 100, \$2.00 | 20.00 |
| IMPERIAL TOBACCO COMPANY | |
| OF CANADA, Limited. | |
| CIGARETTES | Par mille |
| Richmond Straight Cut No 1, 10s | 11.20 |
| Sweet Caporal, en boîtes de 10 | 8.50 |
| Athlete, boîtes de 10 ou pqts 10s. | 8.50 |
| Gold Crest. | |
| En btes de 20 à coulisse 500 | 3.33 6.20 |
| Vice Roy (Petits Cigares) | |
| En btes de 10 à coulisse 500 | 4.25 8.50 |
| New Light (tout tabac) 10s. | 8.50 |
| Sub Rosa (tout tabac) | 8.50 |
| Le Roy (Petits Cigares) | |
| En boîtes de 10 | 8.50 |
| Derby en pqts de 6 (600) 3.93; 10s | 6.85 |
| Columbia en btes à coulisse de 10s | 11.50 |
| Old Gold, 6 (600) 3.78; 1/10s | 6.50 |
| Sweet Sixteen, pqts, 7s, 4.02; 10s | 5.95 |
| Murad. (Turques), bouts en papier | 12.25 |
| Hassan (Turques)— | |
| En boîtes de 10 | 8.50 |
| Mecca (Turques)— | |
| En boîtes de 10 | 8.50 |
| Mogul (Turques) bouts en papier ou en liège | 12.25 |
| Dardanelles (Turques) bouts en papier | 12.25, en liège ou argent 12.50 |

| | |
|---|---------------|
| Yildiz Magnums, bouts en papier, en liège ou en or, 10s. et 100s. | 20.00 |
| Gloria, 7s (700) 4.02; 10s | 5.95 |
| Guinea Gold | 8.20 |
| Otto de Rose, 10s. | 13.00 |
| Bouquet, boîtes à coulisse, 7s. 350; 2.08 | 5.95 |
| Pall Mall (Egyptiennes)— | |
| Bouts en liège seulement. | |
| En boîtes de 70 | 19.00 |
| Pall Mall (King Size)— | |
| En boîtes de 10 | 25.00 |
| Imperial Tobacco Co.'s— | |
| Imperial A. A.— | |
| En boîtes plates de 10, | 27.00 |
| Imperial A. A. 1-- | |
| En boîtes plates de 10 | 35.00 |
| Mon Plaisir— | |
| En boîtes de 20 | 10.75 |
| Old Chum Cigarettes— | |
| En boîtes de 10 | 8.20 |
| Egyptian Deities No. 1. | |
| En btes de 10 à coulisse, 100 | 2.70 27.00 |
| Egyptian Deities No. 3. | |
| En btes de 10 à coulisse, 100 | 2.00 20.00 |
| CIGARETTES DE WILLS | |
| Three Castles. | Par M. |
| Btes fer blanc herm. de 50 | 11.50 |
| Btes ter bl. plates fantaisie de 10 | 10.00 |
| En cartons de 10 | 15.50 |
| Three Castles (Gold-tipped). | |
| En btes fer blanc plates de 50. | 19.00 |
| En btes fer blanc plates de 10. | 20.00 |
| Gold Flake. | |
| En btes fer blanc herm. de 50 | 13.00 |
| En pqts de 10 | 13.00 |
| En boîtes à coulisse de 10 | 13.00 |
| Capstan (Doux). | |
| En btes fer blanc herm. de 50 | 12.50 |
| En cartons (avec bouts) de 10. | 12.00 |
| En cartons de 10. | 12.50 |
| Capstan (Moyen). | |
| En cartons de 10 | 12.50 |
| En btes fer blanc herm. de 50. | 12.50 |
| En cartons de 10 (avec bouts) | 12.50 |
| Wild Woodbine. | |
| En paquets de 10 | 12.50 |
| CIGARETTES DE LAMBERT & BUTLER. | |
| Garrick Mixture. | Par M. |
| En btes fer-blanc herm. de 50. | 19.00 |
| En boîtes de 10 rembourrées | 19.00 |
| Tabacs à cigarettes. | La lb. |
| B. C. No 1, pqts, 1/13, btes 5 lbs. | 1.10 |
| Puritan, pqts, 1/13; btes 5-lbs. | 1.08 |
| Athlete, paquets ou boîtes, 1/13 boîtes 5 lbs. | 1.08 |
| Gloria, pqts, 1/13s. btes 5 lbs. | 1.08 |
| Southern Straight Cut, paquets, 1/13s, btes 5 lbs. | 1.08 |
| Sweet Caporal, pqts 1/14s, btes 2 lbs. | 1.17 |
| Hatem (Turquie), pqts, 1/16s. boîtes 5 lbs. | 1.37 |
| ¼ lb. boîte de fer blanc | 1.42 |

| | |
|--|---------------|
| Hochfeiner (Turques)— | |
| 1/100 pqts, 5 lbs. boîtes | 1.15 |
| Osman (Turque)— | |
| 1/16 pqts. 5 lbs. boîtes | 1.24 |
| Tabacs coupés à fumer. | |
| Old Chum— | La lb. |
| En boîtes de fer blanc, ½ lb. | 0.91 |
| En boîtes de fer blanc, 1 lb. | 0.89 |
| Pqts. 1/11s boîtes 5 lbs. | 0.90 |
| En sacs, 1/5s, boîtes 5 lbs. | 0.93 |
| Puritan Cut Plug— | |
| En boîtes de fer blanc, ½ et ¼ lb. | 0.92 |
| En boîtes de fer blanc, 1/5s. | 1.00 |
| En boîtes de fer blanc, 1 lb. | 0.90 |
| Full Dress— | |
| En btes de fer blanc, 1/5 et ¼ lb. | 1.02 |
| Meerschaum— | |
| Pqts, 1/11s, boîtes 5 lbs. | 0.87 |
| En boîtes de fer blanc, ¼ lb. | 0.87 |
| En sacs 1/5, boîtes 5 lbs. | 0.89 |
| Richie's Smoking Mixture— | |
| Pqts. 1/10s, boîtes 3 lbs. | 0.83 |
| Richie's Cut Plug— | |
| Pqts. 1/16s, boîtes 5 lbs. | 0.73 |
| Unique— | |
| Pqts. 1/15s, boîtes 5 lbs. | .65 |
| Pqts. 1 lb., boîtes 5 lbs. | 0.65 |
| Pqts. ½ lb., boîtes 5 lbs. | 0.65 |
| Calabash Mixture— | |
| 1 lb. boîtes en fer blanc, cartons | |
| 2 lbs. | 1.20 |
| ¼ lb. boîtes en fer blanc, cartons | |
| 2 lbs. | 1.20 |
| ½ lb. boîtes en fer blanc, cartons | |
| 2 lbs. | 1.25 |
| ¼ lb. boîtes en fer blanc, cartons | |
| 2 lbs. | 1.40 |
| NATIONAL TOBACCO CO., LTD. | |
| Landry's Light Snuff— | |
| Barillets ou Jarres | |
| Rose No. 1 | 32 |
| Merise | 32 |
| Rose extra | 36 |
| Macaba | 38 |
| Scotch (pqts 1 lb. et boîtes 5 lbs) | 50 |
| Scotch, en jarres de 5 lbs. | 52 |
| Houde's Dark Snuff— | |
| Naturel | 33 |
| Rose No. 1 | 34 |
| Rose & Bean | 34 |
| Rose Extra | 36 |
| Merise | 34 |
| Macaba | 41 |
| Scotch en pqts 1 lb. et btes 5 lbs. | 50 |
| Scotch en jarres 5 lbs. | 52 |
| Copenhagen—en boîtes 1/12 lb. | 00 |
| Velvet, 1/10 bte, cartons, 3 lbs. | 1.17 |
| Horseshoe, en boîtes de 1/12 lb. | 1.05 |
| Tabacs américains à fumer. | La lb. |
| Pride of Virginia— | |
| 1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons | 1.50 |
| Old English Curve Cut— | |
| 1/10 lb. boîtes en fer blanc, cartons 2½ lbs. | 1.35 |
| ¼ lb. boîtes en fer blanc (fermeture hermétique) | 1.42 |
| Rose Leaf (coupé fin à chiquer)— | |
| 1 oz. torquettes, en 1 lb. durms | 1.30 |

| | |
|--|--|
| Van Bibber Cut Plug. | |
| Btes fer bl, 1/10 lb. 2 1/2 lb. cartons 1.50 | |
| (Foncé ou aromatique) | |
| Maro's Cut Plug. | |
| Paquets 1/10 5 lbs. cartons 1.10 | |
| Paterson's Seal— | |
| 1/5 lb. boîtes, cartons 5 lbs. .. 1.11 | |
| Luxedo Granulated Plug— | |
| 1/10 lb. boîtes, en fer-blanc, 2 1/2 lbs. | |
| cartons 1.37 | |
| Lucky Strike— | |
| 2 boîtes en fer blanc 3 lb. cartons 1.50 | |
| 1/5 lb. boîtes en fer blanc, car- | |
| tons 5 lbs. 1.40 | |
| 1/10 lb. boîtes en fer blanc, car- | |
| tons 2 1/2 lbs. 1.50 | |
| 1/5 lb. boîtes en fer blanc 1.40 | |
| 1/10 lb. boîtes en fer blanc 1.40 | |

**THE B. HOUDE CO., LTD.,
QUEBEC.**

Tabacs coupés à fumer.

| | |
|--------------------------------------|--|
| Casino— | |
| pqts 3/4, boîtes 5 lbs. 27 | |
| pqts 1/6, boîtes 5 lbs. 24 | |
| pqts 1/2 et 1 lb. 20 | |
| Carillon (à fumer et à chiquer) | |
| pqts 1/10 boîtes de 5 lbs. .. . 40 | |
| Lion Brand— | |
| sac papier 1/10, boîtes 5 lbs. .. 35 | |
| Tri-Color— | |
| boîtes de 1 lb. 32 | |
| Rainbow— | |
| pqts 1/9, boîtes 5 lbs. 70 | |
| boîtes en fer blanc 1/2 lb. 73 | |
| boités en fer blanc 3/4 lb. 78 | |
| sacs 1/5, boîtes de 5 lbs. 78 | |
| Crema— | |
| pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. .. . 52 | |
| Patriot— | |
| boîtes en fer blanc de 1 lb. .. 25 | |
| Tabacs Naturels, coupés, à fumer. | |
| Parfum d'Italie— | |
| pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 48 | |
| Red Cross— | |
| pqts de 1/10, boîtes de 5 lbs. .. 40 | |
| pqts de 1/2 lb. 40 | |
| pqts de 1/7, boîtes de 5 lbs. .. 55 | |
| Rouge et Quesnel— | |
| pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. 38 | |
| pqts 1/5, 1/2 et 1 lb. 35 | |
| Bellefeuille— | |
| pqts 1/6, boîtes de 5 lbs. 24 | |
| pqts 1/3 lb. 24 | |
| pqts de 1 lb. 20 | |
| Prairie— | |
| pqts 1/10, boîtes de 5 lbs. 38 | |
| Richelieu— | |
| 1/10 lb. 40 | |
| Old Style— | |
| 1/10 lb. 75 | |
| Houde's Special— | |
| Parfum d'Italie, 1/10 40 | |
| Senator, 1/10 80 | |

Tabacs à Cigarettes

| | |
|-------------------------------------|--|
| Rugby— | |
| 1/9 (boîtes à coulisse), boîtes | |
| 5 lbs. 67 | |
| pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 60 | |
| pqts 1/2 et 1 lb. 60 | |

| | |
|---|--|
| Petit Bleu— | |
| pqts 1/12 et 1/2, boîtes de 5 lbs. 50 | |
| pqts 1/2 et 1 lb., sous étain .. 40 | |
| L. L. V.— | |
| pqts 1/2 lb., sous étain .. . 0.45 | |
| pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 0.50 | |
| Petit Poucet— | |
| pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 48 | |
| Le Petit Jaune— | |
| pqts 1/12, boîtes de 5 lbs. 0.48 | |
| Calabresse— | |
| pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 60 | |
| Swoboda— | |
| boîtes à coulisse 1/9, boîtes de | |
| 5 lbs. 64 | |
| Carlo— | |
| pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 55 | |
| Ali Baba— | |
| pqts 1/14, boîtes de 5 lbs. 60 | |
| btes à coulisse 1/9, btes de 5 lbs. 65 | |
| Tabac à chiquer en tablettes | |
| Spun Roll— | |
| pqts 1/16, boîtes de 1 lb. 60 | |
| Tabac naturel coupé et pressé | |
| Original— | |
| pqts 1/2 et 1, boîtes de 5 lbs. .. 60 | |
| Tabac Coupé, Tranché, en Palettes. | |
| Bamboo (Curved Cut)— | |
| boîtes en fer blanc, 1/10, btes 3 lbs. 75 | |
| Caribou— | |
| boîtes 1/7, boîtes de 5 lbs. 50 | |

CIGARETTES

"Melachrino" Domestiques

| | |
|---|----------|
| Grosneur | Par 1000 |
| No 8—Mince. Bouts unis en 10s, | |
| 50s, 100s \$12.00 | |
| No 9—Bouts en liège en 10s, 50s, | |
| 100s 12.00 | |
| Non Plus Ultra—Bouts en liège en | |
| 10s, 50s, 100s 18.50 | |
| No 4—Bouts unis en 10s, 50s, 100s 25.00 | |

IMPERIAL TOBACCO COMPANY

OF CANADA, Limited.

(Empire Branch)

Tabacs à chiquer

| | |
|--|--|
| Stag, barres, 5 1/3 à la lb. 0.39 | |
| Bobs, 5 et 12, à la lb. .. . 0.39 | |
| Pay Roll, barres, 7 1/2, palettes 7s. 0.59 | |
| Club, 6s. et 12s. 0.42 | |
| Black Watch, 6s. 0.45 | |
| Currency, 6 1/2s. et 12s. 0.39 | |
| Empire Navy, barres, 14 oz. 0.53 | |

Tabacs à fumer

| | |
|-------------------------------------|--|
| Shamrock, 2 x 4, 6s. 0.45 | |
| Pedro, barres, 16 oz. 5s. 0.58 | |

Tabacs hachés

| | |
|--|--|
| Forest & Stream, 10s. 0.80 | |
| Great West, (sacs) 8s. 0.59 | |
| Regal Cube Cut, btes fer-blanc, 9s. 0.70 | |
| Raxi, Crimp Cut, btes fer-blanc, 10s. 0.78 | |

Demandez le Tabac à Fumer

"RICHELIEU"

Pavillon en Satin dans les Paquets.

Manufacturé par .. **THE B. HOUDE COMPANY, LIMITED, QUEBEC.**